

CÉLÉBRATION DE L'AÏD EL ADHA

Ce sera le vendredi 31 juillet (ministère des Affaires religieuses)

P. 24

CRISE EN LIBYE

Boukadoum depuis Moscou : "les canons ne peuvent être une solution à la crise libyenne"

P. 24

BEM-BAC 2020

Le protocole des mesures de prévention dans les centres d'examen dévoilé

P. 24

LUTTE CONTRE LE COVID-19

Fermeture de commerces pour non-respect des mesures préventives

Les sorties sur le terrain des agents habilités à constater l'état de mise en œuvre des mesures prises dans le cadre de la prévention de la propagation du virus Covid-19, font apparaître de écarts de conduite qui se sont traduits par des mesures de fermeture, comme ce fut le cas au niveau de la wilaya d'Alger qui a procédé à des fermetures, notamment au quartier commercial d'El Hamiz. Une occasion de rappeler, à quelques jours des fêtes sacrées de l'Aïd, que la prévention et le respect des mesures de distanciation demeurent les seuls remparts efficaces contre la pandémie. P.p 5-8

DKnews



SONATRACH

Attar : un audit "profond" va être engagé "très bientôt"

P. 6

ISLAM-PATRIMOINE
Ghulamallah plaide pour l'utilisation des enregistrements du Coran réalisés en Algérie

P. 3

PÉTROLE
Le Brent à près de 44 dollars, hier à Londres

P. 7

SANTÉ

EQUILIBRE ALIMENTAIRE

Nous ne pouvons pas tous être minces

P.p 12-13

FOOTBALL

SAISON 2019-2020

Boudina : "la consultation écrite n'a pas de base réglementaire"

P. 21



PIRATAGE INFORMATIQUE
Des hackers chinois accusés aux USA d'avoir ciblé la recherche contre le Covid-19

P. 17

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

11 casemates pour terroristes et 6 bombes artisanales détruites

P. 2

ALGÉRIE - CHINE - BOURSES

Le MESRS "pas responsable" de la gestion des candidatures aux bourses offertes par le gouvernement chinois



Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) a affirmé, mardi, qu'il "n'est, en aucun cas, responsable" de la gestion des bourses des étudiants ayant postulé en ligne à l'offre du gouvernement chinois au titre de l'année universitaire 2020-2021.

"Suite aux interrogations de certains étudiants ayant postulé en ligne à l'offre de bourse du gouvernement chinois au titre de l'année universitaire 2020-2021, le MESRS tient à informer ces étudiants que, selon les procédures et les règles bien établies par la partie chinoise, les préinscriptions sont effectuées directement sur le site du Conseil chinois des bourses, donc en dehors des services compétents du MESRS, dès lors, les candidats retenus seront informés directement par la même voie par le partenaire", indique un communiqué de ce ministère.

Le ministère rappelle que "ce programme est destiné aux étudiants qui souhaitent poursuivre des études supérieures en Chine à titre individuel", précisant que "pour éviter tout quiproquo ou malentendu, il n'est en aucun cas responsable de la gestion de ces bourses".

Toutefois, le ministère tient à assurer que ces services "ne manqueront pas de prendre attache avec la Commission chinoise des bourses pour s'enquérir des résultats".

ALGÉRIENS BLOQUÉS EN FRANCE

317 Algériens rapatriés atterrissent à Oran



Quelque 317 citoyens algériens, bloqués en France depuis quelques mois à cause des répercussions de la pandémie du Covid-19 qui secoue le monde entier, ont été rapatriés vers Mostaganem et Ain Temouchent, mardi soir, via l'aéroport d'Oran, a-t-on appris mercredi auprès des services des deux wilayas de l'Ouest du pays. Les citoyens sont arrivés à bord de deux avions de la compagnie nationale "Air Algérie", provenant de Toulouse et Bordeaux.

Leurs avions ont atterri à l'aéroport "Ahmed-Benbella" d'Oran, avant d'être dirigés vers les lieux de leur confinement de 14 jours, dans le cadre des dispositions préventives contre la propagation du coronavirus, ont indiqué les mêmes sources.

A ce propos, 222 citoyens arrivés de Toulouse, et pour lesquels 11 bus ont été mobilisés, ont été transportés vers la wilaya de Mostaganem où ils sont hébergés "dans de très bonnes conditions au niveau de l'hôtel Az-safir", a fait savoir à l'APS le directeur des transports de cette wilaya, Mustapha Kada Belfar.

95 autres citoyens rapatriés de Bordeaux, ont été acheminés directement vers la wilaya d'Ain Temouchent où ils séjourneront durant leur période de confinement de deux semaines au niveau de la station thermale de "Hammam Bouhdjar", a fait savoir la cellule de communication de la wilaya d'Ain Temouchent, assurant que toutes les dispositions ont été prises pour une bonne prise en charge des citoyens concernés "sur tous les plans".

JUSTICE - MÉDÉA

Le gestionnaire d'une minoterie et son comptable placés en détention préventive à Kef-Lakhdar (Procureur)



Le gestionnaire d'une minoterie privé, située dans la commune de Kef-Lakhdar, à 88 km au sud de Médéa, ainsi que son comptable, ont été placés en détention préventive dans une affaire de dilapidation de deniers publics, de spéculation et faux et usage de faux, a indiqué mardi, un communiqué du procureur de la république près de la Cour d'Appel d'Ain-Boucif.

Une enquête préliminaire déclenchée par le parquet de Ain-Boucif, suite à des soupçons de spéculation, de faux et usage de faux, de défaut de facturation et de dilapidation de deniers publics, impliquant le gestionnaire d'une minoterie activant au niveau de la commune de Kef-Lakhdar, daira de Ain-Boucif, a permis de constater plusieurs infractions à la législation en vigueur, note le communiqué.

Il s'agit, selon les termes du communiqué, de "la revente de blé tendre subventionné, en l'état alors qu'il était destiné à la transformation, l'utilisation de registres de commerce falsifiés et de fausses factures, et la spéculation sur le prix de vente".

Huit individus, ciblés par cette enquête, parmi lesquels le gestionnaire de la minoterie, un membre de son staff et plusieurs commerçants, ont été auditionnés mardi, par le juge d'instruction près le tribunal de Ain-Boucif qui a ordonné la mise en détention préventive du gestionnaire et son comptable, alors que les autres personnes ont été mises sous contrôle judiciaire, a conclu le même communiqué.

CRIMINALITÉ - EL TARF

Démantèlement d'un réseau international de trafic de véhicules de luxe



Les présidents en exercice des Assemblées populaires communales (APC) d'Ain El Melh et de Soumaa (M'sila) ont été placés en détention provisoire suite à une décision de la chambre d'accusation près la Cour de M'sila pour des affaires liées à la corruption, a-t-on appris mardi auprès de la même Cour.

Les concernés, placés lundi soir en détention provisoire, sont poursuivis pour, entre autres, "abus de pouvoir", "dilapidation de deniers publics" et "trafic d'influence", a précisé la même source.

Plus de 34 présidents d'assemblées populaires communales, actuellement en exercice ou ayant assuré de précédents mandats sur les 47 APC que compte la wilaya de M'sila, sont poursuivis en justice dans des affaires liées à la corruption, rappelle la même source.

CRIMINALITÉ - EL TARF

Démantèlement d'un réseau international de trafic de véhicules de luxe



La brigade de recherche et d'investigation (BRI) relevant du service de la Police judiciaire d'El Tarf a démantelé un réseau de trafic de véhicules de luxe activant internationalement, récupéré 15 véhicules et arrêté 60 individus impliqués, a indiqué mardi le chargé de communication à la sûreté de wilaya le lieutenant Abdelaziz Oussama.

Agissant sur la base d'une information faisant état d'un réseau transfrontalier qui s'adonnait au trafic de véhicules de luxe, les services de police ont ouvert une enquête qui s'est soldée par le démantèlement de ce vaste réseau dont les membres sont issus de plusieurs wilayas du pays, a ajouté le lieutenant Abdelaziz.

Volés depuis l'Europe principalement, les véhicules, dont 15 voitures de luxe d'origine étrangère, deux camions et un semi remorque, sont revendus après avoir été soumis à des techniques de falsification de leurs documents (cartes grise et numéros de châssis notamment), a-t-on précisé de même source.

Les mis en cause dans cette affaire agissaient avec la complicité d'agents exerçant au sein des services des cartes grise et de l'Etat civil, a indiqué le chargé de communication à la sûreté de wilaya, signalant que cette affaire s'inscrivait dans le cadre de la lutte contre le crime transfrontalier.

Poursuivis par le tribunal correctionnel de Dréan pour "constitution d'un réseau international, spécialisé dans la vente de moyens de transport d'origine étrangère sans accomplissement des procédés énoncés par la réglementation en vigueur", "faux et usage de faux dans des documents officiels", "abus de fonction et usurpation d'identité", le principal mis en cause a été placé sous mandat de dépôt, 18 autres ont été placés sous contrôle judiciaire et le reste a bénéficié d'une citation directe de comparution, a souligné la même source.

La Brigade de la Police judiciaire de la circonscription administrative de Bab El Oued a arrêté un groupe d'individus qui a semé la panique parmi les citoyens suite à une altercation à l'arme blanche sur voie publique et troublé l'ordre public en violation volontaire des mesures préventives relatives au confinement sanitaire imposé par la loi, a indiqué mardi un communiqué des services de la Sûreté de la wilaya d'Alger (SWA).

La Brigade de la Police judiciaire de la circonscription administrative de Bab El Oued a traité une affaire d'altercation sur voie publique avec armes blanches prohibées, trouble à l'ordre public, et mise en danger de la vie et la sécurité physique d'autrui en violation volontaire des mesures préventives relatives au confinement sanitaire imposé par la loi, en sus d'atteinte aux éléments de la force publique (), précise la même source.

Les mêmes services ont arrêté un groupe d'individus dont l'âge varie entre 20 et 35 ans, tous repris de justice et biens connus des services de sécurité, suite à une altercation à l'arme blanche entre deux bandes issues respectivement de la haute et la basse Casbah.

En exécution de mandats de perquisition, les services de sécurité ont saisi neuf (09) armes blanches prohibées, une cartouche utilisée d'un pistolet électrique et un fusil de chasse.

Les mis en cause ont été déferés devant le procureur général qui a ordonné leur placement en détention provisoire, conclut le communiqué.

AID EL ADHA (FÊTE DU SACRIFICE) Les éleveurs de Djelfa soulagés après l'ouverture de 30 points de vente de moutons

Les éleveurs de Djelfa, qui avaient craints le pire à cause de la fermeture des marchés à bestiaux à l'approche de l'Aid el Adha (fête du sacrifice) ont soupiré d'aise à l'annonce de l'ouverture d'une trentaine de points de vente à travers la wilaya.

"Cette décision d'ouverture d'une trentaine de points de vente, tout en laissant la latitude aux communes concernées de déterminer leur lieux d'installation, à condition qu'ils soient en dehors du tissu urbain, a pour objectif principal d'accompagner les éleveurs, en leur facilitant la vente de leurs bêtes", a indiqué à l'APS, le directeur local des services agricoles, Ali Beldjoudi.

Cette décision prise par arrêté du wali, vise à offrir à ces éleveurs des "solutions" pour "exploiter cette unique source de revenus, pour eux, notamment à l'approche de l'Aid El Adha, considéré, chaque année, comme une occasion rêvée, pour ces familles et éleveurs", a expliqué le même responsable.

Il a rappelé à ce propos l'importance de cette activité à Djelfa qui dispose de plus de 4 millions de têtes ovines, notant que près de 18.000 familles vivent exclusivement de l'élevage ovin. La réouverture de ces sites de vente de bétail est toutefois soumise à des "instructions fermes énumérées, concernant le respect strict des mesures de prévention contre la covid-19" pour, a-t-il dit, "ne pas réitérer le scénario de réouverture des 12 marchés hebdomadaires de la wilaya, qui ont été refermés, pour non respect de ces mesures", a déploré M. Beldjoudi. Pour leurs parts, de nombreux éleveurs, approchés par l'APS, ont qualifié cette

mesure d'ouverture de points de vente de "véritable bouée de sauvetage" pour eux. "Les autorités locales ont véritablement tendue la main aux éleveurs, qui ont consentis des efforts considérables tout au long de l'année, pour ce jour (Aid) tant attendu pour eux", a souligné Hadj Mustapha, un éleveur du sud de Djelfa, expliquant par là, "le grand espoir" placé par lui et tous ses collègues éleveurs, dans les fêtes de l'Aid el Adha pour pouvoir "récolter les fruits de toute une année de labeur", selon son expression. Le président du Conseil interprofessionnel de la filière viandes rouges de la wilaya, Belkhir Belloul a, également, loué cette décision des autorités de la wilaya susceptible, selon lui, d'"accompagner les éleveurs, qui ont été très affectés par la décision de fermeture des marchés hebdomadaires".

Il s'est félicité de cette "occasion" offerte à chaque éleveur de Djelfa, de "pouvoir écouler ses bêtes avant l'Aid, comme il l'a toujours fait".

Des prix "abondants" et une offre "abondante"

Une tournée de l'APS au niveau d'un nombre de points de vente, à la sortie-sud de la ville de Djelfa, a permis de faire le constat d'une "baisse" des prix du mouton de l'Aid, comparativement aux années précé-



dentes. Le prix annoncé pour les moutons à cornes est de près de 45.000 DA, contre plus de 55.000 voire 60.000 DA, l'année dernière. Au moment où les prix des agneaux (d'une année d'âge) fluctuent entre 25.000 à 28.000 DA, au niveau de ces mêmes points de vente, ou seuls quelques curieux déambulaient. Le constat est le même pour les points de vente installés sur les bords de la Route nationale N 01, où l'offre en moutons est "abondante", mais la demande "visiblement faible", voire "rare" parfoi.

Même son de cloche au niveau des marchés hebdomadaires, réputés durant les années passées, pour être un point de

convergence de nombreux intermédiaires et commerçants de toutes les wilayas du pays, à l'approche de l'Aid el Adha.

Actuellement, ces marchés sont tristement vides, pour la première fois dans leur histoire, en raison des mesures de prévention contre la pandémie du nouveau coronavirus. Un calme plat règne sur les marchés "Roumia" dans la commune d'Ain Ibel, "Lethnine" de Djelfa, au même titre que les marchés de Messaad, El Birine, et Hassi Bahbah. Une preuve de plus que la pandémie du Covid-19 a véritablement affecté la vie des éleveurs locaux, qui tentent tant bien que mal de s'adapter à ce contexte exceptionnel.

Les réseaux sociaux et sites électroniques, ultime recours des Algérois pour l'achat du mouton de l'Aid

Les pages Facebook et sites électroniques faisant la promotion de bêtes de sacrifice aux moyens de photos et de vidéos suscitent ces derniers temps l'intérêt de nombre de familles algéroises désireuses d'accomplir le rite pour l'Aid El Adha, et ce notamment avec le recul des points de vente autorisés du fait de la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus. Face au recul des points de vente de cheptel à Alger en raison du durcissement des mesures de contrôle dans le cadre des mesures de riposte à la propagation de la covid-19, les réseaux sociaux sont désormais les derniers recours des citoyens pour le choix de la bête de sacrifice.

Certains éleveurs de cheptel y font même la promotion des bêtes, via des plateformes virtuelles, en vue d'attirer les clients et y organiser les opérations de vente, tout en affichant des numéros de téléphone pour les besoins de prise de contacts et de négociation des prix. Des pages et groupes privés inondent le réseau Facebook qui s'est transformé en un marché électronique où des photos et vidéos alléchantes de cheptel de toutes races, y sont publiées avec des prix et des réductions mêmes. Mohamed, un éleveur de la commune de Khraïssia a indiqué que "Facebook s'est érigé en un outil de communication efficace pour les éleveurs, pendant la pandémie du coronavirus, d'autant que des opérations de vente et d'achat de cheptel y sont organisées virtuellement". Affirmant que le mérite revenait à son propre fils, de niveau universitaire, qui lui avait proposé la création de cette page virtuelle, du fait du ralentissement de la vente dès les premiers mois de l'épidémie, Mohamed s'est réjoui du "grand succès" de l'opération.

Un succès qui s'est traduit, selon lui, par les nombreux messages qu'il avait reçus des différentes communes d'Alger, soit pour se

renseigner sur les prix ou les moyens de l'acheminement, soit pour réserver la bête du sacrifice et pouvoir, ainsi, la récupérer la veille de l'Aid, a-t-il ajouté. Devant le resserrement du contrôle sur le marché à bestiaux afin d'endiguer la propagation du coronavirus, "l'espace bleu" est devenu un havre de marketing garantissant plus de mobilité et d'activité que les médias traditionnels coûteux, notamment avec la situation épidémiologique, a indiqué Moussa, vendeur de moutons au niveau de la cité Kourifa d'El-Harrach. De son côté, Merouan, cadre dans une entreprise publi qui réside à Ain Benian a affirmé que Facebook lui a permis de consulter des pages offrant un service de vente de moutons, proches de sa région, à l'instar des communes de Tessala El Merdja, Birtouta, Douéra, Baba Ali et Birkhadem.

Après prise de rendez-vous, la semaine écoulée, avec un vendeur à Draria, Marouan s'est déplacé pour s'assurer de l'innocuité du mouton et de l'absence de maladies. Le mouton, ajoutait-il, a été cédé à un prix approprié ne dépassant pas 50.000 DA. Pour sa part, Meriem que nous avons rencontrée avec son mari au point de vente à la cité Plateau vers Chéraga a affiché sa crainte d'acheter le mouton de l'Aid via Facebook, du fait de l'escroquerie et préfère le voir de près pour s'en assurer comme c'est le cas du bétail élevé dans les écuries, relevant que la propagation de la pandémie a changé beaucoup de comportements et d'habitudes sociales.

Contacté par l'APS, un administrateur de l'une des pages Facebook dédiées à la vente de moutons dans la commune de Staoueli, a fait savoir que les têtes ovines exposées sur la page sont de qualité moyennant des prix compétitifs oscillant entre 35.000 et 60.000 DA, en fonction du poids et de la race, cela étant la meilleure garantie du fait qu'elles sont élevées naturelle-

ment dans l'écurie de sa propre ferme, relevant des avantages fournis en matière de garantie de restitution de la valeur financière du mouton en cas de maladie.

Nécessité de la mise en application de la loi sur le E-commerce

Dans une déclaration à l'APS, le président de l'Association El Amen pour la protection du consommateur, Hassan Menouar met en garde les citoyens contre certaines pages sur Facebook et sites électroniques proposant la vente de moutons, car considérés comme points de vente anarchiques qui échappent au contrôle vétérinaire et aux règles de santé notamment en cette période épidémiologique.

M. Menouar affirme que plusieurs pages se livrent à l'escroquerie, preuve en est, la majorité de ce type de sites ne contiennent pas de données claires sur leur propriétaire hormis le numéro de téléphone, d'où l'impératif de faire preuve de prudence devant les offres alléchantes proposées.

Il a jugé nécessaire, en contrepartie, d'organiser les marchés à bestiaux durant la période précédant l'Aid en proposant des alternatives après l'application du durcissement et la fermeture des points de vente, insistant sur l'importance de réserver des espaces vastes, propres et clôturés pour la mise en vente de nombre déterminé de têtes. Mettant l'accent sur l'impératif de se conformer aux mesures de prévention pour endiguer la propagation du virus, tel que le port du masque et la distanciation physique, M. Menouar déplore l'inapplication de la loi relative au E-commerce, censée protéger le consommateur, et l'absence de la culture de signaler de type de crimes électroniques chez les clients algériens.

ISLAM-PATRIMOINE Ghlamallah plaide pour l'utilisation des enregistrements du Coran réalisés en Algérie

Le président du Haut conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghlamallah, a plaidé mardi à Alger pour l'utilisation, lors des fêtes religieuses officielles, des enregistrements audio du Coran issus du patrimoine national et réalisés en Algérie. Dans une allocution à la cérémonie de clôture de la saison culturelle du HCI pour l'année 2019-2020, en présence du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, M. Ghlamallah a précisé que l'utilisation des enregistrements des récitateurs algériens du Saint Coran participait de la valorisation du patrimoine national, ajoutant que cette démarche permettra à la récitation algérienne de prospérer. Aussi, a-t-il exhorté les responsables à utiliser les enregistrements réalisés en Algérie par des Algériens selon la récitation de Warsh afin d'"encourager nos récitateurs", regrettant que des enregistrements étrangers soient diffusés dans des occasions officielles.

Rappelant le bilan culturel annuel du HCI, M. Ghlamallah a évoqué les nombreuses études jurisprudentielles réalisées sur des questions intéressant la société algérienne, en particulier l'émigration clandestine, le divorce, "el-khala", l'héritage, ainsi que d'autres questions se rapportant à l'économie et à la finance islamique.

Concernant l'émigration clandestine, il a fait savoir que le HCI avait réalisé une étude sur les causes de ce phénomène qu'il a qualifié de "suicide collectif", précisant qu'un rapport avait été soumis aux parties concernées dans le cadre des efforts de lutte contre l'émigration clandestine. Sur la question du divorce en Algérie, le responsable a estimé que le système législatif algérien, notamment le code de la famille, comportait des "lacunes" en la matière.

Le HCI s'attelle à la préparation du projet d'un dictionnaire des termes juridiques, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le Conseil supérieur de la langue arabe (CSLA), en sus d'autres études liées aux questions de l'heure dont la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19). Pour sa part, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a salué les efforts déployés par le HCI pour s'acquitter de ses missions et tenter de trouver des solutions aux problèmes et maux de la société, rappelant les acquis, les accords et les passerelles établies avec l'ensemble des secteurs. M. Belmehdi a en outre indiqué que les érudits, les écono mistes, les scientifiques et les partenaires seront d'une grande aide dans la nouvelle dynamique économique, en vue de sortir de la crise économique. Cette cérémonie a vu la distinction de nombre de représentants des secteurs de la santé, de la sécurité, des médias et d'institutions bancaires, ainsi que des experts et des chercheurs, outre la distinction de la famille de Cheikh Taher Ait Aldjat et de l'ancien ministre des Affaires religieuses, Mhamed Benredouane, hospitalisés depuis des mois. Etaient présents à la cérémonie les ministres de plusieurs secteurs, à l'instar des finances, du commerce, de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique ainsi que le directeur de TV5 Coran (télévision algérienne). Créé en vertu de l'article 171 de la Constitution de 1996, le HCI se veut un organe consultatif auprès de la présidence de la République chargé d'émettre des fatwas (avis religieux) sur toutes les questions inhérentes à l'Etat et à la société.

ENERGIE-RESSOURCES EN EAU

“Etablir un nouveau modèle de partenariat pour les projets d'unités de dessalement”

Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar et le ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki ont souligné mardi sur la nécessité d'établir un nouveau modèle de partenariat pour les projets d'unités de dessalement d'eau de mer en vue de garantir leur rendement, a indiqué un communiqué du ministère de l'Énergie.

Les deux ministres ont présidé une réunion de travail, au siège du ministère de l'Énergie, en présence des représentants des deux ministères et des PDG de l'Algérienne Energy Company (AEC) et l'Algérienne des Eaux (ADE), qui a été consacrée à l'examen de l'état des stations de dessalement d'eau de mer notamment celle de Souk Tleta et de Magtaa ainsi qu'aux modalités de lancement des nouveaux projets d'unités de dessalement inscrits dans le programme du gouvernement, a précisé la même source.

Soulignant l'importance du programme de dessalement d'eau de mer qui constitue une option stratégique retenue par le gouvernement pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable, notamment des villes côtières, les deux ministres ont insisté sur "la révision du modèle actuel de partenariat en établissant, notamment pour les projets en cours et ceux à lancer, un



nouveau modèle de partenariat qui garantit la viabilité et le rendement des projets", a ajouté le communiqué. A cet effet, les deux ministres ont proposé au groupe de travail mixte qu'ils ont créé de se pencher sur les meilleures approches pour permettre de mener à bien le programme actuel des unités de dessalement et d'élaborer un document sur les perspectives durables du dessalement, qui prennent en considération le retour d'expérience des unités existantes pour le soumettre au gou-

vernement prochainement. Ils ont insisté aussi sur "l'importance de la disponibilité de l'eau et sa préservation à moyen et long terme, ce qui fait de sa production à l'avenir en appoint aux autres catégories de ressources, un segment stratégique, d'où la nécessité de s'adapter dès maintenant au défis à relever dans ce domaine".

Cette rencontre a été également une occasion pour exposer les difficultés et les contraintes dont souffrent les unités de dessalement notamment celle de Souk Tleta

d'une capacité de production de (200.000 m³/j) à l'arrêt et celle de Magtaa à Oran (500.000 m³/j) et pour examiner les propositions susceptibles de permettre de lever ces contraintes, a noté le communiqué. En rappelant l'important apport de la production d'eau dessalée des 11 unités dans l'offre nationale d'eau potable, les ministres de l'Énergie et des Ressources en eau ont relevé "la nécessité d'engager, rapidement, avec toutes les parties concernées, des actions concrètes afin de remédier aux contraintes et difficultés des unités de Magtaa et Souk Tleta et de mener une réflexion approfondie pour assurer le bon fonctionnement des autres stations, afin d'assurer la sécurité nationale d'approvisionnement en eau potable".

Notons que les 11 unités de dessalement réparties sur 9 wilayas de la cote maritime ont une capacité de production totale de 2,1 millions de m³/j d'eau dessalée.

COOPÉRATION UNIVERSITAIRE ALGÉRO-HONGROISE Les étudiants recevront leurs diplômes de fin d'étude en septembre 2020

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé, mardi dans un communiqué, que les étudiants retenus dans le cadre du programme de coopération algéro-hongroise au titre de l'année universitaire 2020-2021, recevront leurs diplômes de fin d'étude en septembre 2020, ce document étant impérativement exigé par la partie hongroise pour valider leur inscription. "Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique tient à informer les étudiants retenus dans le cadre du programme de coopération algéro-hongroise au titre de l'année universitaire 2020-2021, que pour juguler les contraintes liées à la délivrance du diplôme en raison de l'allongement de l'année universitaire pour cause de contrainte sanitaire liées à la Covid-19, que les chefs d'établissements concernés ont été saisi à l'effet de renseigner et viser un formulaire, élaboré pour la circonstance, attestant, que les étudiants recevront leurs diplômes de fin d'étude en septembre 2020, ce document étant impérativement exigé par la partie hongroise, pour valider leur inscription", note le communiqué. Par ailleurs, "des démarches sont entreprises en direction de ce partenaire, par le canal diplomatique, pour examiner dans l'intermède, dans le cas où les restrictions sanitaires ne venaient pas à être levées, d'ici là, de préconiser des solutions plus adaptées aux exigences et aux besoins du contexte actuel en permettant aux étudiants algériens admis, d'entamer, leurs études en ligne, en favorisant le recours aux usages pertinents du numérique", ajoute la même source.

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE LA FONDATION ALGÉRO-AMÉRICAINNE

Plusieurs thèmes scientifiques évoqués

Plusieurs thèmes scientifiques ont été évoqués lors de la troisième édition de l'université d'été de la Fondation algéro-américaine pour la culture, l'éducation, la science et la technologie (AAF-CEST) qui se tient du 18 juillet au 29 août par visio-conférence au profit des doctorants et chercheurs algériens. Les travaux de cette université se déroulent en quatre sessions de cours consacrées autour de quatre

axes, à savoir "énergies renouvelables", "biologie, biotechnologie et santé", "génie civil, architecture et urbanisme", "informatique, cybersécurité et intelligence artificielle".

Des chercheurs algériens de renommée aux Etats-Unis et ailleurs dans le monde, exerçant dans des laboratoires et institutions de recherches prestigieuses, prennent part à cette rencontre

afin de transmettre leurs connaissances aux étudiants algériens des différentes universités du pays. La cérémonie d'ouverture de cet événement culturel et scientifique, qui s'est tenue samedi dernier, a été marquée par la participation de représentants du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Agence de coopération internationale pour la solidarité et le dé-

veloppement, de l'Ambassade d'Algérie à Washington et de l'Ambassade des Etats-Unis à Alger. Fondée en 2010, la Fondation algéro-américaine pour la culture, l'éducation, la science et la technologie est une organisation à but non lucratif, ayant pour objectif de raffermir les liens entre l'Algérie et les Etats-Unis à travers des projets collaboratifs et des échanges scientifiques et culturels, ouvrant

la voie au développement d'un partenariat fort et durable entre les peuples algérien et américain. Outre les universités d'été, la Fondation algéro-américaine avait organisé, du 29 février au 2 mars 2020 à Oran, une conférence médicale sur l'obésité et l'asthme chez les enfants, en partenariat avec le centre médical de l'hôpital pour enfants de Cincinnati, Ohio (CCHMC).

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

“Les citoyens vont contribuer à l'élaboration de la stratégie nationale” (ONPLC)

Les citoyens vont apporter leur contribution à l'élaboration de l'avant-projet de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption, a indiqué mardi à Alger, le président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC), Tarek Kour. "Nous allons permettre aux citoyens, via notre site web, de contribuer à l'élaboration de l'avant-projet de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption en prenant en compte leurs avis, leurs remarques et leurs recommandations", a expliqué M. Kour à l'issue d'une session de consultations techniques internationales liées à l'élaboration de cette stratégie. Précisant que les consultations nationales et internationales sur le sujet sont arrivées à terme et que l'avant-projet est dans "sa phase finale", le responsable a souligné que son organe a décidé "d'ouvrir la voie à tous les citoyens, sans exceptions, d'y participer également à l'élaboration de cette stratégie".

M. Kour a, par ailleurs, souligné l'existence de la volonté politique d'élaborer cette stratégie nationale dans la dynamique d'une "Algérie nouvelle sans corruption", rappelant les déclarations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune,

qui insistent sur "la lutte contre l'argent sale". Dans ce sens, il a expliqué que "cette stratégie est celle de l'Etat algérien et œuvre essentiellement, avec la participation de tous les acteurs nationaux, pour la préservation des deniers publics et le rejet de toute forme de corruption dans le respect des droits et libertés des citoyens", ajoutant que "sa réussite est conditionnée par la volonté de tout un chacun pour endiguer ce phénomène dévastateur". Pour sa part, la représentante résidente du programme des nations unies pour le développement en Algérie (PNUD), Blerta Aliko, a salué les efforts de l'ONPLC dans l'élaboration de cette stratégie, en affichant la disponibilité du PNUD dans l'accompagnement de l'élaboration ou la mise en œuvre de cette stratégie. "Le PNUD s'engage aux côtés de l'Algérie dans cet important projet, tant pour apporter l'expertise voulue et recherchée, mais également pour valoriser les avancées de l'Algérie à l'international, dans ce domaine", a indiqué Mme Aliko.

La responsable a souligné qu'à travers ces consultations internationales, l'ONPLC a pu faire connaître aux représentants nationaux, ainsi qu'aux principales organisations internationales, la démarche adoptée

par l'Algérie, basée sur l'approche participative, inclusive et intégrée". A souligner que cette consultation internationale a été scindée en deux sessions, dont la première, s'est déroulée jeudi passé, et a été consacrée à la présentation générale du contexte algérien et du processus suivi pour l'élaboration de la nouvelle stratégie, tandis que la seconde, tenue aujourd'hui, a été dédiée au débat approfondi ayant abouti à des recommandations. En plus de la présence des principaux acteurs nationaux, cette consultation technique internationale, organisée en partenariat avec le PNUD, s'est déroulée avec la participation, par visio-conférence, d'experts et représentants de plusieurs organisations internationales spécialisées dans la thématique de l'anti-corruption. Parmi les principales recommandations des experts internationaux, figure l'élaboration d'un mécanisme de suivi et d'évaluation pour suivre les progrès de la mise en œuvre de la stratégie avec des objectifs annuels, ainsi que l'installation d'un comité national chargé d'assurer la mise en œuvre des actions au niveau des secteurs. Les experts ont aussi insisté sur la nécessité de l'allocation des ressources humaines suffisantes avec une spécialisation et une exper-

tise en matière de lutte contre la corruption, ainsi que la mobilisation des ressources financières nécessaires pour la mise en œuvre de cette stratégie. La mise en place de mécanismes de coopération et de communication efficaces entre les organes de prévention contre la corruption, ainsi que la promotion d'une dynamique anti-corruption permettant la garantie des droits de l'homme, ont également été recommandées par les experts. Fixer les priorités, ainsi que les objectifs à court, moyen et long terme, tout en dotant l'ONPLC d'un personnel et d'un financement suffisant en tant qu'institution clé pour lutter contre la corruption et mener à bien son rôle de promotion des principes de l'Etat de droit, reflétant l'intégrité, la transparence et la responsabilité dans la gestion des biens et des deniers publics, étaient aussi parmi les recommandations phares évoquées lors des débats de cette consultation technique internationale. A noter que l'ONPLC prévoit l'entrée en vigueur de cette stratégie dès l'entame de l'année prochaine, selon son président, conformément au plan 2021-2025, élaboré par cet organe pour la mise en œuvre de cette stratégie nationale. Après approbation des autorités publiques, l'avant-projet sera confié à

une commission qui sera chargée de la rédaction de la version finale de cette stratégie, a-t-il expliqué, précisant que celle-ci "devrait être dévoilée en décembre prochain", soit à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre la corruption, célébrée le 9 décembre. Pour rappel, l'Algérie, qui compte parmi les premiers Etats signataires de la convention des Nations-Unies contre la corruption en 2004, traduite par la loi relative à la prévention et la lutte contre la corruption en 2006, est engagée aujourd'hui dans un processus de formulation de sa première stratégie nationale de lutte contre la corruption. L'article 20 de la loi algérienne relative à la prévention et la lutte contre la corruption stipule que l'ONPLC a pour mission de "proposer une politique globale de prévention de la corruption, consacrant les principes d'Etat de droit et reflétant l'intégrité, la transparence, ainsi que la responsabilité dans la gestion des affaires publiques et des biens publics". Cette mission fut consacrée à travers l'article 203 de la révision de la constitution de 2016. L'élaboration de la stratégie a été lancée peu de temps après la nomination du nouveau président de l'Organe, en mai 2019.

EL OUED

Fièvre aphteuse : vaccination de plus de 6.250 têtes de bovins

Quelque 6.254 têtes de bovins ont été vaccinées contre la fièvre aphteuse dans la wilaya d'El Oued, au titre de la campagne nationale de lutte contre cette zoonose, a-t-on appris mercredi auprès de l'inspection vétérinaire de la wilaya.

Cette opération qui s'inscrit dans le cadre des mesures préventives prises pour la lutte contre la propagation de la fièvre aphteuse, a été accompagnée par des décisions d'interdiction du déplacement de têtes bovines à moins qu'elles ne soient accompagnées d'un certificat vétérinaire prouvant son innocuité, a précisé l'inspecteur vétérinaire, Mohamed Laid Tijani.

D'autres actions préventives supplémentaires ont été également prises par les services vétérinaires de la wilaya, dont notamment les analyses sanitaires pour le cheptel pour s'assurer

de l'absence d'aucune indication d'infection par cette épidémie, a-t-il ajouté. Une quantité de 6.650 doses de vaccin a été réservée pour cette opération préventive et plus de 80 vétérinaires des secteurs public et privé ont été mobilisés pour assurer la réussite de cette campagne de vaccination qui a touché 129 éleveurs, selon la même source. Des actions de sensibilisation sur la protection du cheptel de cette zoonose contagieuses ont été également initiées au cours de cette campagne de vaccination au profit des éleveurs de la région, a-t-on signalé.



SAÏDA

Distribution de plus de 1.800 logements et lots de terrains

Plus de 1.800 logements de différentes formules ont été attribués mardi à Saïda de même que des lots de terrains destinés à l'auto-construction, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. La cérémonie symbolique de remise des clés à leurs bénéficiaires a été présidée par le wali de Saïda, Saïd Sayoud, à la salle de conférences de la commune de Saïda, a-t-on indiqué.

Il s'agit de clés de 110 logements publics locatifs (LPL) dans les communes de Sidi Ahmed et de Youb et de 82 logements promotionnels aidés (LPA) dans la ville de Saïda, d'arrêtés de 550 habitations rurales dans les communes d'Aïn El Hadjar, ainsi que 874 lots de terrains sociaux destinés à l'auto-construction dans le cadre de du programme des Hauts plateaux et du Sud,

répartis à travers les communes de Ouled Brahim et les localités de Tafraoua, Oum Reghad et S'fid rattachées à la commune de Sidi Ahmed. A cette occasion, le wali a expliqué que le logement est une question de priorité, affirmant qu'il œuvrera sans relâche pour satisfaire l'ensemble des demandes des citoyens postulant à un logement décent ou à un lot de terrain.

L'opération de relogement a permis à 315 familles qui vivaient dans des habitations précaires dans la commune de Ouled Khaled, de bénéficier de logements décents à haï Boukhors à Saïda. Les habitations précaires ont été aussitôt démolies.

Avant la fin de l'année en cours, 4.000 LPL au niveau de la ville de Saïda seront attribués, a annoncé le wali lors d'une

visite effectuée lundi dans les chantiers de projets d'habitat en cours de réalisation. Pour rappel, il a été procédé, durant l'année écoulée, à la remise des clés de 3.137 LPL à leurs bénéficiaires dans la ville de Saïda dont 1.473 logements au profit de familles qui vivaient dans des habitations précaires.

L'Office de gestion et de promotion immobilière (OPGI) a inscrit un programme d'habitat de type public locatif (LPL) au chef-lieu de wilaya totalisant 5.168 logements dont plus de 3.800 ont été achevés et 1.226 en voie. La réalisation de 130 logements restants sera lancé après accomplissement des formalités d'usage et des procédures administratives, a-t-on fait savoir.

AIN TÉMOUCHENT

Moisson-battage : plus d'un million de quintaux de céréales récoltés

Une récolte de 1.116.000 quintaux de céréales est enregistrée dans la wilaya d'Aïn Témouchent depuis le début de la campagne moisson-battage, a-t-on appris mardi du directeur des services agricoles (DSA) Ghali Boulouar.

Sur une superficie de 96.545 moissonnée au niveau de la wilaya d'Aïn Témouchent, une production de près de 1.116 000 quintaux de céréales, toutes variétés confondues, a été relevée, a-t-il indiqué à l'APS. Les coopératives céréalières et de légumes secs (CCLS) des communes d'Aïn Témouchent et de Hammam Bouhadjar ont accueilli des quantités de production avoisinant les 496.700 quintaux de céréales dont 459.606 qx de blé dur, 32.575 qx de blé tendre et 4.468 qx d'orge, a fait savoir M. Boulouar, soulignant que l'opération de livraison de la récolte se poursuit jusqu'à fin août prochain.

Ces volumes de céréales collectées représentent un taux de 45 % de la récolte totale, un taux appréciable voire "encourageant" par rapport à la moyenne nationale fixée à 42 %. L'opération de collecte des récoltes céréalières durant la campagne moisson-battage de la saison agricole en cours a mobilisé des infrastructures de stockage, disposant d'une capacité totale de plus de 820.000 quintaux dont 700.000 à travers les aires de stockage des coopératives céréalières et de légumes secs (CCLS) des communes de Hammam Bouhadja et d'Aïn Témouchent, en plus de dépôts de stockage ayant fait l'objet de location auprès de particuliers, a souligné M. Boulouar. La campagne moisson-battage qui tire à sa fin a mobilisé 632 moissonneuses-batteuses, alors que l'opération de collecte des récoltes se poursuit jusqu'à la fin août prochain, selon la même source.

CONSTANTINE

Près de 400 exploitations agricoles pour la vente directe du mouton en prévision de l'Aid El Adha

Près de 400 exploitations agricoles ont été désignées dans la wilaya de Constantine pour assurer la vente directe du mouton aux citoyens en prévision de l'Aid El Adha, a-t-on appris mardi auprès de l'inspection vétérinaire relevant des services agricoles (DSA). La décision s'inscrit dans le cadre des mesures préventives prises par les autorités locales visant à éviter les regroupements et à lutter contre la propagation du coronavirus, a indiqué à l'APS l'inspectrice vétérinaire de wilaya par intérim, Djahida Djena. Le dispositif de lutte contre la pandémie Covid-19 porte sur la fermeture de l'ensemble des marchés à bestiaux et l'interdiction des points de vente du cheptel ovin, habituellement autorisés à cette occasion et cela conformément à l'arrêté de wilaya du 30 juin 2020, a affirmé la même responsable. Cette procédure exceptionnelle a été prise cette année, pour mettre fin à l'anarchie qui pourra caractériser cette activité à l'approche de cette fête religieuse, notamment en cette période marquée par l'augmentation des cas de malades atteints de cette pandémie, a fait savoir la

présentante locale du secteur agricole. Soulignant qu'un programme de sensibilisation des éleveurs et des citoyens aux gestes barrières pour prévenir ce nouveau virus, notamment le port de masque de protection et le respect de la distanciation sociale, a été lancé à travers l'ensemble de ces exploitations, la même source a indiqué que cette opération a consisté en la mobilisation de pas moins de 95 médecins vétérinaires des secteurs public et privé. L'inspection vétérinaire relevant de la Direction locale de ce secteur a procédé également à la désignation d'une quarantaine de médecins vétérinaires, chargés des examens sanitaires du cheptel ovin à travers les abattoirs et les endroits de sacrifice, a ajouté la même source. Des actions de prévention sur les dangers du kyste hydatique sont aussi au programme de sensibilisation, lancé par cette équipe de vétérinaires en coordination des services des bureaux communaux d'hygiène qui ont pour mission d'intervenir au niveau des fermes autorisées à vendre les moutons, a indiqué la même source.

BEJAIA

Plus de 100 hectares de végétation brûlés ces dernières 24 h

Plus d'une centaine d'hectares de végétation a brûlé ces dernières 24 heures dans la wilaya de Bejaïa au terme d'une quinzaine de départ de feux déplorés sur un grand nombre de massifs forestiers, selon un bilan communiqué mardi par la protection civile. L'incendie le plus important a été enregistré dans la région d'Ath-Abla, dans la circonscription d'Ighli Ali, à 80 km à l'ouest de Bejaïa, théâtre de 60 hectares de dégâts au cœur même de la forêt, détruisant

plusieurs essences, notamment du pin d'Alep, du chêne-liège, chêne-vert et des vergers d'oliviers et de figuiers (15 hectares). Plusieurs poulliers ont été happés également par les flammes, a-t-on précisé. Son extinction a valu l'engagement d'importants moyens, notamment les équipements et les effectifs des unités d'Ighli Ali, Akbou et Tazmalt ainsi que la colonne mobile d'Adekou, outre la mobilisation générale des habitants d'au moins trois villages environnants, a-t-on

ALGER

Eventualité d'une fermeture de locaux du marché "Ali Mellah" et de la rue Ferhat Boussaad

La wali déléguée de la circonscription administrative de Sidi M'hamed (Alger) a affirmé lundi l'éventualité d'une fermeture de locaux du marché "Ali Mellah" et de la rue Ferhat Boussaad (ex-Meissonier) pour endiguer la propagation du nouveau coronavirus, tout en niant le réaménagement des horaires de confinement dans quelques rues relevant de sa circonscription administrative.

Mme Fouzia Naama a indiqué à l'APS, que "le réaménagement des horaires de confinement ne relève pas de ses prérogatives", réfutant une information diffusée sur la page facebook de la wilaya déléguée selon laquelle, la responsable avait évoqué l'éventualité du recours -conformément à ses prérogatives- au réaménagement des heures de confinement à la rue Didouche Mourad et la rue Hassiba Ben Bouali ainsi que la fermeture, cette semaine, de la rue Ferhat Boussaad (ex-Meissonier)".

Mme Naama a relevé qu'elle avait tenu une réunion avec les membres de la cellule de crise de la Covid-19, affirmant que des recommandations et décisions ont y été prises, dont "la possibilité d'une fermeture cette semaine d'un nombre de locaux commerciaux au niveau de la rue Ferhat Boussaad, vu l'afflux des citoyens et des clients, et de 94 locaux commerciaux du marché Ali Mellah pour non respect des mesures de prévention contre la pandémie".

La même source évoque l'éventualité d'une fermeture provisoire de 24 heures de tout établissement ayant enregistré des cas confirmés de la Covid-19, quelle que soit la nature de son activité, mettant l'accent sur l'intensification des opérations de désinfection et d'assainissement et le respect des mesures préventives, à l'instar du port obligatoire du masque et du respect de la distanciation physique.

Lors de la séance d'évaluation de la mise en œuvre du programme arrêté et des différentes instructions relatives à la lutte contre la Covid-19, la wali déléguée de Sidi M'hamed a insisté sur la nécessité d'éviter les rassemblements et les files d'attente dans les espaces publics et surfaces commerciales et de prendre les mesures préventives notamment dans les rues principales, et ce au titre de la deuxième phase de la feuille de route relative à la levée du confinement et la reprise de certaines activités commerciales, économiques et sociales.

Dans ce cadre, le comité mixte est appelé à l'intensification des sorties sur le terrain pour s'assurer du respect par les commerçants des mesures de prévention, proposant la fermeture immédiate du commerce par les services communaux en cas d'enregistrement d'infractions. Le comité doit aussi poursuivre les campagnes de sensibilisation en faveur des citoyens et intensifier les opérations de désinfection et de nettoyage des immeubles, des rues et des quartiers de la circonscription. A cet effet, Mme. Naama a mis l'accent sur la nécessité d'éradiquer le commerce parallèle et de supprimer tous les points de vente de bétail au niveau des communes de la circonscription, étant classée zone urbaine.

ajouté, notant qu'aucune perte humaine n'a été toutefois déplorée. Dans le versant orientale, c'est le massif d'Azzaghar, à 70 km de Bejaïa, qui en a pâti mais assurément avec moins de dégâts. Quelque 20 hectares de végétation ont brûlé, a-t-on indiqué. Mardi en début d'après-midi, deux départs de feu ont été signalés, notamment à Ifri-Ouzellaguen à l'ouest et Dar-guine à l'est. Une opération d'extinction est engagée dans ces deux régions, a-t-on précisé.

SONATRACH

M. Hakkar s'enquiert de l'état d'avancement des projets d'infrastructures du complexe pétrolier de Skikda

Le PDG de la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach, Toufik Hakkar, a effectué mardi une visite de travail et d'inspection au niveau du complexe pétrolier de Skikda durant laquelle il s'est enquis de l'état d'avancement des projets de développement des infrastructures et a inauguré la relance de la production de GNL à l'arrêt depuis décembre dernier. Accompagné d'une délégation composée de cadres de la compagnie, M. Hakkar a entamé sa visite par l'inspection des installations du complexe de liquéfaction du gaz naturel (GLIK), qui a repris sa production le 16 juillet dernier après un arrêt général dû à des travaux périodiques de maintenance entamés en décembre 2019. Après l'enregistrement d'un avancement des travaux de 85% au niveau de ce complexe, un incident s'était produit le 21 février dernier sur une turbine parmi les quatorze (14) contenues dans ce méga train.

L'entreprise a dû procéder à la réparation de la turbine et au remplacement des pièces endommagées afin de remettre en service la turbine dans les plus courts délais, a-t-on expliqué.

C'était un travail important et non négligeable en matière de maintenance. C'est un véritable travail de renouvellement qui nous permet aujourd'hui d'avoir une autonomie en matière d'activités sur une durée de dix ans", a fait savoir M. Hakkar. Le premier responsable de Sonatrach s'est enquis ensuite de l'avancée des travaux de construction d'une jetée GNL et d'infrastructures maritimes et portuaires au niveau du port d'hydrocarbures de Skikda. Les travaux au niveau de ce site étaient à l'arrêt au début du confinement sanitaire décrété par les autorités pour faire face à la pandémie du coronavirus. "Aujourd'hui, les travaux en repris avec l'objectif de rattraper le retard accusé pendant près de trois mois en vue de permettre la réception de ce projet d'ici fin 2021", a tenu à préciser le PDG de Sonatrach. Enregistrant un taux d'avancement global dans les travaux de 23,14%, ce projet a pour objectif l'augmentation des capacités de chargement et de déchargement des différents produits hydrocarbures au niveau du port de Skikda ainsi que la réduction du risque des stocks hauts des bacs GNL.

Il est également attendu de cette nouvelle jetée de permettre le chargement des méthaniers d'une capacité de 220.000 m³ et des tankers d'une capacité de 50.000 à 250.000 tonnes ainsi que l'augmentation de la capacité de chargement du GPL, a-t-on ajouté.

Cette nouvelle structure, d'un coût global de 52,95 milliards DA, doit permettre le chargement et le déchargement des produits transportés par conteneurs grâce à un nouveau poste d'accostage pour navire ayant une aire de stockage de 15 hectares.

Le PDG de Sonatrach a, en outre, inspecté les installations de surveillance et de sécurité du complexe pétrolier ainsi que les laboratoires de qualité.

Durant cette visite, il a également assisté à un exercice d'extinction d'incendie effectué par les équipes du complexe pétrolier. A cette occasion, M. Hakkar a tenu à féliciter l'ensemble du personnel de Sonatrach à travers les travailleurs du complexe pétrolier de Skikda, pour leur implication et leurs sens de responsabilité notamment depuis le début de la pandémie du Covid-19. "Les travailleurs de Sonatrach ont travaillé jour et nuit parfois dans des conditions sanitaires très difficiles, relevant ainsi le défi de remettre en activité ce complexe pétrolier. Ils méritent d'être félicités et honorés", a tenu à préciser le PDG de la compagnie nationale des hydrocarbures à l'issue de sa visite.

FINANCES - DOUANES

Nouveau programme économique : le rôle capital de l'administration douanière souligné

Le Directeur général (DG) des Douanes, Noureddine Khaldi a mis en avant mardi le rôle de son administration dans la concrétisation du nouveau programme économique, citant notamment l'amélioration du service public et la lutte contre les crimes économiques. "Les futurs défis économiques à relever dans le cadre du nouveau programme économique requièrent de l'administration douanière de lutter, avec détermination, dévouement et responsabilité, contre toutes formes de crimes transfrontaliers, notamment ceux liés à la sécurité et santé publiques ou encore aux moyens matériels", a indiqué M. Khaldi dans une allocution lue en son nom par le Directeur des études à la DG, Djamel Brika, lors de la cérémonie d'installation des chefs d'inspections divisionnaires des Douanes. Il s'agit, en effet, de procéder d'une part, au blocage de l'accès des produits prohibés, et d'autre part, à la lutte contre la surfacturation", a-t-il précisé. "Ont été installés, lors de cette céré-

monie tenue au siège de la Direction régionale des Douanes Alger Port, le contrôleur général, Hamza Zeghoud, en qualité de chef d'inspection divisionnaire des douanes aux régimes particuliers, et le contrôleur général Djamel Eddine Mehnana, en qualité de chef d'inspection divisionnaire des douanes à Alger Commerce. Une opération qui intervient dans le cadre du dernier mouvement partiel périodique décidé par la DG des Douanes, ayant touché 27 inspections divisionnaires au niveau de divers ports, aéroports et frontières. Ce mouvement se veut, selon M. Khaldi, "un nouveau départ" en matière de gestion des services douaniers, visant à renforcer voire réhabiliter le service public, d'abord en étant à l'écoute des citoyens, puis en procédant à l'éradication de la bureaucratie et à la lutte contre toute forme de pratique négative. Aussi, a-t-il dit, cette "nouvelle dynamique" ambitionne d'assurer une "transparence totale" en matière de nomination aux fonctions supérieures de ce

corps, en veillant au respect des normes de compétence, de rendement, et de sens des responsabilités. Il est question aussi selon le DG des douanes de nommer des cadres respectueux de l'éthique professionnelle, des lois de la République et soucieux de la préservation des deniers publics.

Intervenant à l'occasion, l'inspecteur général des services de douanes, Zoubir Allouf a affirmé que ce mouvement vient appuyer les efforts consentis en matière de traitement douanier des marchandises et des passagers, l'objectif étant de parvenir à davantage de rigueur en matière de contrôle, hisser les performances des agents douaniers, et protéger l'économie nationale par la lutte contre la fraude, la contrebande ainsi que les crimes transfrontaliers. Pour le DG régional des douanes, Alger Port, Houcine Bourouba, ce mouvement partiel "consacre la nouvelle approche de l'administration douanière en matière de gestion et de valorisation des res-

sources humaines". Une approche, a-t-il dit, reposant sur la compétence pour la promotion et la modernisation du service public douanier en vue d'une contribution à l'édification de l'Algérie nouvelle et à la relance de l'économie nationale. Le même responsable a souligné, par là même, la conjoncture sanitaire exceptionnelle que traverse le pays ainsi que les défis économiques actuels qui exigent la mobilisation de tout un chacun en vue de s'acquiescer davantage de réalisations en terme de recouvrement fiscal, de lutte contre la fraude, la contrebande et le transfert illicite de l'argent, ainsi que l'amélioration du service public.

La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence des représentants des assemblées locales, les autorités judiciaires, sécuritaires et militaires, outre le DG régional des douanes partenaires au niveau du Port d'Alger et les associations professionnelles et les cadres douaniers.

APS

SONATRACH - AUDIT

Attar: un audit "profond" va être engagé au niveau de Sonatrach "très bientôt"

Un audit "profond" va être engagé au niveau de la compagnie nationale des hydrocarbures "très bientôt" afin de revoir l'organisation et le fonctionnement de Sonatrach, a indiqué, mardi à Alger, le ministre de l'Energie Abdelmadjid Attar.

Lors de son intervention sur les ondes de la Radio nationale, M. Attar a affirmé qu'un "audit profond" va être lancé au niveau de Sonatrach très bientôt et ça sera peut-être la semaine prochaine en exécution des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

M. Attar a souligné qu'il est nécessaire d'alléger la gestion de Sonatrach et procéder à des réductions de ses coûts de fonctionnement et d'exploitation. "Il faut également réduire le nombre de postes à l'étranger qui ne sont pas nécessaires", a-t-il relevé tout en ajoutant que la compagnie nationale doit plutôt renforcer sa présence dans l'exploration et l'exploitation de pétrole et du gaz notamment dans les pays voisins africains. Dans le même sillage, il a mis en avant le rôle "essentiel" que peuvent jouer les organismes de régulation à l'instar d'Alnaft et la Creg, précisant qu'il y a nécessité de leur réhabiliter leurs autorités. S'agissant du domaine de l'exploration et du développement des petits gisements, M. Attar a fait savoir que ces activités seront réalisées en partenariat avec les investisseurs étrangers qui vont financer la totalité de l'ex-



ploration, alors que Sonatrach remboursera sa part à partir de la phase d'exploitation. Tout en assurant que la compagnie nationale dispose de moyens pour procéder à des explorations en solo, M. Attar a rappelé que l'Algérie possède un potentiel de pétrole et de gaz pour assurer la sécurité énergétique jusqu'à 2050, mais à condition d'introduire, a-t-il mentionné, la transition et l'efficacité énergétiques.

Evoquant la nouvelle loi sur les hydrocarbures, M.

Attar a affirmé que les textes d'application soient prêts et effectifs d'ici début septembre en vue de booster l'investissement et le part-

nariat dans ce domaine et de renouer avec la croissance et la productivité.

"Sans les textes d'application de la loi sur les hydrocarbures, nous ne pouvons pas développer des partenariats.

La mise en œuvre de cette loi permettra une plus grande attractivité du marché malgré la crise financière actuelle aggravée par la pandémie du Covid-19", a-t-il précisé.

Accès à l'électricité et au gaz : priorité aux zones industrielles

M. Attar a affirmé, en outre, que le raccordement à l'électricité et au gaz naturel sera donné en priorité aux zones industrielles et aux

investisseurs pouvant créer des emplois.

A ce propos, il a indiqué que sur les 50 zones industrielles existantes, une seule à savoir celle de la wilaya de Relizane qui soit complètement raccordée au réseau électrique et au gaz.

Précisant qu'une zone industrielle englobait en moyenne entre 20 et 40 opérateurs employant de 50 à 200 personnes, M.

Attar a indiqué qu'il y avait dans ce cadre quelques 8800 demandes de raccordement à l'électricité et au gaz émanant d'investisseurs, dont 37% seulement ont été raccordés ou en cours d'études ou en phase de réalisation. S'agissant des tarifs de l'électricité et du gaz, M. Attar a écarté toute éventuelle augmentation pour les ménages. "L'Etat doit continuer à soutenir l'entreprise Sonelgaz qui a prévu d'investir 27 milliards DA d'ici 2030 pour répondre aux besoins de la consommation en installant de nouvelles centrales", a-t-il fait savoir, soulignant que le programme d'investissement prévu de 2030 à 2050 pour assurer la sécurité énergétique axera sur les énergies renouvelable et l'efficacité énergétique.

ENTREPRISES

"Décentraliser les décisions pour permettre la continuité de l'activité économique"

La décentralisation des décisions des pouvoirs publics concernant les entreprises doit permettre d'assurer la continuité de l'activité économique, a indiqué mercredi à Alger le président de la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA), Abdelwahab Ziani. Invité de l'émission "L'invité de la rédaction" de la radio nationale (chaîne 3), le même responsable a estimé nécessaire que les décisions prises en haut lieu puissent être décentralisées au niveau des Dairas et des communes du pays afin d'assurer leur exécution dans de brefs délais, permettant aux entreprises une continuité de leurs activités en cette période de crise sanitaire.

Selon M. Ziani, depuis le début de la crise les entreprises du pays ont connu des difficultés non uniquement liées directement à la crise sanitaire. "Il y a eu

plusieurs causes en dehors de la pandémie elle-même.

Il y a eu les problématiques liées à l'administration, aux autorisations, au transport de la ressource humaine et au transport de marchandises", a-t-il énuméré. Face à cette situation, le président de la CIPA a fait savoir que les entreprises ont réagi en demandant notamment que "les décisions prises par le président de la République soient décentralisées au niveau des Dairas et des communes pour autoriser les entreprises à travailler et continuer à alimenter le marché national".

Soulignant la disponibilité des produits agroalimentaires et des produits pharmaceutiques depuis le début de la crise sanitaire, M. Ziani a indiqué que cela s'a été possible notamment grâce à des sacrifices des opérateurs écono-

miques nationaux qui ont, a-t-il dit, utilisé leurs propres ressources pour satisfaire pleinement le marché national.

Par ailleurs, M. Ziani a soutenu la possibilité de la mise en place d'un fonds de soutien aux entreprises "pour soutenir les entreprises à rester en vie".

De plus, il a plaidé en faveur de la mise en œuvre d'un moratoire concernant les redevances fiscales et parafiscales des entreprises pour que celles-ci puissent s'acquiescer de l'impôt sur une échéance plus longue, à savoir "d'ici la fin de l'année en cours".

"Par rapport au décalage des redevances fiscales et parafiscales, les entreprises ont eu un différé de trois mois.

Sur la fin de cette période les entreprises doivent payer cash ces redevances alors qu'elles n'ont pas de trésorerie", a-t-il regretté.

PÉTROLE

Le Brent à près de 44 dollars, hier à Londres

Les prix du pétrole reculaient mercredi, au lendemain d'un plus haut en quatre mois et demi, ramenés à la réalité par la progression de la pandémie de Covid-19, notamment aux Etats-Unis, et avant la publication par l'EIA des stocks américains.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre valait 43,90 dollars à Londres, en baisse de 0,95% par rapport à la clôture de mardi.

A New York, le baril américain de WTI pour le mois de septembre, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, abandonnait 1,17% à 41,43 dollars.

La veille, les deux cours de référence ont respectivement atteint 44,89 et 42,40 dollars le baril, au plus haut depuis le 6 mars, juste avant la chute déclenchée par une courte mais intense guerre des prix entre la Russie et l'Arabie saoudite.

La tendance "s'inverse ce matin" avec les inquiétudes "d'une forte hausse des stocks de pétrole aux Etats-Unis", a estimé Stephen Brennock,



analyste. L'analyste s'appuie sur l'état des stocks publié la veille par l'American Petroleum Institute (API), fédération qui regroupe les professionnels du secteur pétrolier, tandis que le consensus table sur une baisse de 2,2 millions de barils

sur la semaine achevée le 17 juillet, selon la médiane établie par Bloomberg.

Les chiffres du rapport hebdomadaire de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), attendus plus tard dans la journée, sont toutefois considérés comme plus

fiables que ceux de l'API.

"La crainte de surplus aux Etats-Unis est devenu un élément majeur sur le marché pétrolier", a insisté M.

Brennock, "et cela restera le cas tant que les perspectives de la demande américaine de pétrole seront compromises par l'incapacité du pays à contenir la pandémie de Covid-19".

Le président Donald Trump a pour la première fois admis mardi que la pandémie de coronavirus prenait des proportions "inquiétantes" dans une partie des Etats-Unis.

Le pays a enregistré pour le huitième jour consécutif plus de 60.000 nouveaux cas de contamination au coronavirus en l'espace de 24 heures, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.

UE - ÉNERGIE

Les renouvelables première source d'électricité au premier semestre 2020

Le centre de réflexion international "Ember" spécialisé dans la transition énergétique a publié, mercredi un rapport affirmant que les Européens ont produit au premier semestre et pour la première fois plus d'électricité d'origine renouvelable que d'électricité issue de combustibles fossiles.

Il s'agit d'une première, souligne le centre "Ember", qui se base sur les données des gestionnaires de réseaux électriques nationaux, réunis au sein de l'association européenne Entsoe.

Sur l'ensemble des 27 pays de l'UE, les énergies renouvelables ont généré 40% de l'électricité au premier

semestre, et les combustibles fossiles 34%, sous l'effet combiné de la montée du solaire et de l'éolien et du recul de la demande.

Les émissions de CO2 du secteur de l'électricité ont de ce fait reculé de 23%.

Les énergies renouvelables ont vu leur production croître de 11% par rapport au premier semestre de 2019: +11% pour l'éolien, +16% pour le solaire, grâce à la mise en service d'installations nouvelles et des conditions climatiques favorables, ajoute Ember.

Eolien et solaire ont ainsi généré 21% de l'électricité européenne, un niveau inédit (64% au Danemark, 49% en Irlande, 42% en Allemagne).

Les barrages hydroélectriques en ont fourni 13% (soit 12% de plus par rapport à la même période l'an dernier).

Le reste (6%) est venu des bioénergies, dont une petite portion de biomasse bois pour remplacer le charbon en centrales. Le charbon dans le même temps a subi une chute de 32%, générant 12% de l'électricité européenne (une proportion deux fois moindre qu'il y a cinq ans).

Selon Ember, le charbon allemand a connu le recul le plus marqué, avec une production à 39%.

Pour la première fois, l'Allemagne a produit moins d'électricité issue de centrales à charbon que la Pologne,

note l'analyse. Celle-ci produit ainsi désormais autant d'électricité issue du charbon que 25 pays européens réunis (hors Allemagne), a calculé Ember, qui souligne l'importance de la Pologne si l'Europe veut pouvoir atteindre la neutralité carbone.

"Nous sommes à un moment symbolique pour le secteur électrique européen", estime Dave Jones, expert chez Ember, pour qui "il existe une issue claire pour des pays comme la Pologne ou la République tchèque, aux prises avec les questions de sortie du charbon", grâce au nouveau Green Deal européen et au Fonds pour la transition juste.

USA - TRANSPORTS - AVIATION

Nouvelle étape vers la certification du Boeing 737 MAX

Le Boeing 737 MAX s'est rapproché mardi de son retour dans le ciel, le régulateur américain de l'aviation (FAA) ayant annoncé qu'il accepterait bientôt les commentaires du public sur une proposition visant à autoriser le nouveau appareil, cloué au sol depuis plus d'un an, à voler.

L'avion a terminé début juillet une série de vols de certification, étape cruciale dans sa remise en service dans la mesure où les autorités de l'aviation civile ne peuvent approuver la version modifiée de l'appareil qu'après avoir scruté son comportement dans les airs.

L'agence prévoit désormais de publier "dans un futur proche" une notice portant sur la "navigabilité" de l'appareil, selon un communiqué publié mardi.

"Conformément à notre engagement à rester transparents, (cette notice) accordera 45 jours au public pour commenter les modifications" proposées "pour atténuer les problèmes de sécurité identifiés lors des enquêtes qui ont suivi les accidents de Lion Air et d'Ethiopian Airlines", ajoute la FAA. Le 737 MAX est interdit de vol depuis le 13 mars 2019 après l'accident d'un modèle de la compagnie Ethiopian Airlines ayant fait 157 morts. Cet tragédie survenait quelques mois seulement après la catastrophe à bord d'un MAX de Lion Air, qui a coûté la vie à 189 personnes. La FAA, qui doit donner ou non son feu vert à la remise en service du 737 MAX, assure "continuer à suivre un processus de certification robuste". Si la publication de la notice représente une

"étape importante" selon elle, il reste "plusieurs étapes clés" à franchir.

Le logiciel antidécrochage MCAS a été mis en cause dans les deux accidents. Mais d'autres dysfonctionnements techniques, dont un concernant des câblages électriques, ont par la suite été détectés au cours des travaux de modification de l'appareil, ralentissant le processus de recertification.

La FAA refuse à cet égard de "spéculer" sur la date à laquelle elle pourrait donner son accord et affirme qu'elle "prendra le temps qu'il faut pour examiner de près le travail de Boeing".

Elle "ne lèvera l'interdiction de vol que quand les experts sécurité de la FAA seront certains que l'avion remplit les critères de certification", affirme-t-elle.

AVIATION-TRANSPORT

Ryanair envisage de fermer des bases en Allemagne

La compagnie aérienne à bas coût Ryanair a déclaré mardi vouloir fermer sa base à l'aéroport de Francfort-Hahn et peut-être également celles de Berlin-Tegel et de Düsseldorf à la fin de

cet été après le rejet par les pilotes allemands de sa proposition de baisse de salaires.

"Nous devons aller de l'avant avec des mesures alternatives pour réaliser

des économies, ce qui entraînera malheureusement des fermetures de bases et des licenciements", a déclaré le groupe irlandais dans une note adressée aux pilotes. Une légère majorité

de pilotes ont voté contre le plan d'économies du groupe, jugé nécessaire pour faire face à la crise du coronavirus, qui a quasiment paralysé le trafic aérien.

SUISSE

Les exportations horlogères en baisse de 35,1% en juin

Les exportations horlogères suisses ont de nouveau fortement chuté en juin malgré un rebond en Chine qui a contribué à atténuer le repli, laissant entrevoir "le début du redressement attendu", a estimé mardi la fédération horlogère.

Après s'être effondrées de 81,3% en avril, puis chuté de 67,9% en mai, les exportations horlogères ont essuyé une baisse de 35,1% par rapport au mois de juin l'an passé, à 1,1 milliard de francs suisses (1 milliard d'euros), selon les relevés de la fédération horlogère suisse. "Première victime de la pandémie et donc première candidate à la reprise, la Chine s'est distinguée par une très forte hausse de la demande", a toutefois mis en lumière la fédération horlogère dans un communiqué. Sur le mois écoulé, les exportations horlogères s'y sont redressées de 47,7%, contrastant avec le net recul sur tous les autres grands marchés.

A Hong Kong, elles ont poursuivi leur dégringolade, chutant de 54,6% vers ce marché habituellement considéré comme la porte d'entrée de l'Asie pour les horlogers suisses. Elles se sont également contractées de 57% vers les Etats-Unis et ont continué de refluer sur les marchés clés en Europe.

Les exportations de montres se sont inscrites en baisse de 44,7% vers le Royaume-Uni, de 39,6% vers la France, de 29,5% vers l'Italie et de 21,3% vers l'Allemagne.

L'horlogerie suisse a été secouée par la pandémie de Covid-19, à la fois en raison des fermetures temporaires de manufactures et de boutiques mais aussi de l'effondrement du tourisme dans ce secteur dont la croissance dépend en grande partie de la clientèle asiatique qui achète des produits de luxe à Hong Kong et dans les grandes capitales européennes. La semaine passée, le groupe Swatch, propriétaire d'un vaste portefeuille de marques suisses, dont Tissot, Longines et Omega, avait fait état d'une baisse de 46,1% de son chiffre d'affaires au premier semestre. Le groupe Richemont, qui publiait de son côté ses chiffres trimestriels, a pour sa part enregistré une baisse de 47% de ses ventes, les revenus de sa division horlogère chutant de 56% entre avril et fin juin.

Sur l'ensemble du semestre, les exportations horlogères suisses se sont contractées de 35,7%, a précisé la fédération horlogère.

INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

Le confinement a fait chuter les ventes de Coca-Cola

La firme américaine de sodas Coca-Cola a vu ses ventes s'écrouler au plus fort des mesures de confinement imposées face à la pandémie, mais le géant américain des boissons non-alcoolisées se veut prudemment optimiste pour la suite de l'année.

Le chiffre d'affaires du distributeur des marques Fanta, Sprite, Minute-Maid et Powerade a plongé de 28% à 7,15 milliards de dollars au deuxième trimestre, selon un communiqué publié mardi.

La situation s'est toutefois progressivement améliorée au cours du printemps pour l'entreprise, dont les ventes en dehors des foyers représentent environ la moitié du chiffre d'affaires. Le nombre de bouteilles et canettes distribuées s'affaichit en baisse de 25% en avril par rapport au mois précédent, mais de seulement 10% en juin et d'environ 5% en juillet. L'amélioration de la tendance dans les établissements de restauration, les stations-essence, les distributeurs au bureau et dans les lieux publics ou lors des événements sportifs, "est liée de près à l'allègement des mesures de confinement", observe Coca-Cola. "Cette corrélation devrait continuer au second semestre", avance le groupe qui estime que le deuxième trimestre sera "le plus affecté de l'année".

Mais "étant donné les incertitudes actuelles entourant la pandémie de coronavirus et l'intensité du confinement, ses conséquences sur l'ensemble de l'année 2020 restent inconnues", ajoute l'entreprise qui a renoncé à publier des prévisions.

SMA

Près de 1500 poches de sang collectées depuis le 1^{er} juin

Le Commissaire des Scouts musulmans algériens (SMA) de la wilaya d'Alger, Ahmed Ramadhani, a fait état mardi de la collecte de quelque 15,00 poches de sang à la faveur des campagnes organisées depuis le 1^{er} juin 2020 à travers les différents communes et espaces publics.

Quelque 1500 poches de sang ont été collectées dans le cadre d'une série de campagnes organisées à travers les 28 communes d'Alger et les espaces publics grâce aux éléments des SMA et des citoyens qui ont répondu aux appels au don de sang, a indiqué M.

Ramadhani en marge du lancement de la 2^{ème} campagne de lutte contre le nouveau coronavirus au siège du Groupe Abdelhamid Ben Badis sis à Baba Hassen (Alger Ouest).

Décidée par le Commandement général des SMA, sous le thème "Par la maturité et la solidarité nous vaincrons la pandémie", cette 2^{ème} campagne s'inscrit dans le cadre du programme de solidarité et de sensibilisation à la lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus (covid-19), a-t-il souligné.

Soulignant que la Mouhafadha d'Alger s'attèle, dans le cadre du plan de solidarité, à la préparation du couffin de l'Aid El Adha avec plus de 5.000 colis alimentaires, M.

Ramadhani a affirmé qu'une opération de distribution aux familles nécessiteuses dans les zones d'ombre d'Alger avait été entamée.

Le groupe SMA Ibn Badis a procédé à la désinfection des espaces publics dans la commune de Baba Hassen, et à la distribution des masques de protection et du gel désinfectant aux citoyens en les incitant à respecter les mesures de prévention sanitaire, a affirmé M.

Ramdhani, ajoutant que l'atelier de couture relevant de ce groupe a réussi à confectionner 7000 masques de protection, durant les deux derniers mois, qui ont été distribués gratuitement aux citoyens.

Il a ajouté que cet atelier relevait des centres du service public créés par le Mouvement SMA depuis le début de la pandémie, consistant en des locaux des groupes SMA, utilisés pour la collecte des colis alimentaires et des dons, et la confection des masques et tenues de protection.

Par ailleurs, M. Ramdhani a fait savoir que la wilaya d'Alger comptait 4 000 chefs scouts des deux sexes, qui veillent à l'application du programme de sensibilisation et à l'encadrement des campagnes de dons et de collecte des colis alimentaires précisant qu'ils chapeautent 100 groupes, répartis sur 53 communes.

Il a relevé, dans ce sens, que certaines communes de la capitale ne disposent pas de groupes SMA, tels Bab el Oued, Dely Brahim et Hydra.

Pour sa part, le Commandant général des SMA, Abderrahmane Hamzaoui a mis en avant, à l'adresse des scouts, l'importance du rôle du Mouvement scout "en tant qu'organisation d'utilité publique", les exhortant "à coordonner leurs efforts entre groupes et avec les autorités locales et la protection civile" et à veiller à la bonne organisation pour étendre le cercle des bénéficiaires des actions de proximité".

WILAYA D'ALGER - COVID-19

Fermeture de plusieurs commerces pour non-respect des mesures préventives

La commission de contrôle et de suivi de l'application des mesures préventives par les commerçants dans le cadre de la lutte contre la pandémie (Covid-19) a enregistré des infractions au niveau de plusieurs circonscriptions administratives d'Alger ayant entraîné la fermeture de certains commerces, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya d'Alger.

Après la formation d'une commission de contrôle et de suivi de l'application des mesures préventives par les commerçants sur instruction du wali d'Alger, Youcef Cherfa, ladite commission composée d'éléments de la Sûreté nationale, de la Gendarmerie nationale, de la Direction du commerce et de cadres des différentes circonscriptions administratives d'Alger a mené, lundi, sa première opération sur le terrain, lit-on sur la page Facebook de la wilaya d'Alger.

Lors de sa première sortie sur le terrain (lundi), la commission a mené une opération de contrôle ayant ciblé les commerces au niveau des cités El Hamiz, Lido et la cité 8 mai 1945, et à El Mohammadia, circonscription administrative de Dar el Beida, le marché couvert des vêtements à la rue Boulevard Colonel Bougara à El Biar, cir-



conscription administrative de Bouzaréah, en sus du marché de Ben Omar, les magasins de vêtements dans la rue principale et le marché des fruits et légumes de Kouba, circonscription administrative d'Hussein Dey, selon la même source. Dans le même cadre, la commission a inspecté, selon la même source,

l'application de la décision de fermeture à El Hamiz qui a touché 3760 locaux à la cité SNTF, El Wouroud et le boulevard principal, tandis que des infractions ont été constatées et enregistrées à la cité Lido et à la cité 8 mai 1945.

La commission a rédigé, ainsi, des avertissements et des décisions d'arrêt tempo-

raire d'activité de ces locaux.

Par ailleurs, des infractions ont été constatées au niveau de certains commerces dans la commune de Kouba (Quartier de Ben Omar), et des décisions d'arrêt de leurs activités ont été émises, pour non-respect des mesures sanitaires et préventives de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus. Ces mesures consistent en l'organisation de l'entrée et de la sortie des locaux couverts, le strict respect de la distanciation physique, l'organisation des files d'attente en dehors des magasins ouverts, en mettant un cordon ou une ceinture de sécurité, le collage d'affiches pour rappeler aux clients la nécessité de respecter ces mesures et l'interdiction de la présence de plus de deux ou trois clients à la fois dans le magasin, outre la garantie des produits de désinfection au profit des clients.

TIZI-OUZOU - COVID-19

Proposition de fermeture de certains espaces pour non-respect des mesures barrières

Une proposition de fermeture de certains espaces et organismes recevant du public, au niveau du chef-lieu de wilaya de Tizi-Ouzou, a été soumise par la daïra à la commission locale de veille et de suivi de la pandémie du nouveau Coronavirus, a-t-on appris, mardi du responsable de cette institution (daïra), Mahfoudh Ghezaili.

Suite au constat fait lors de sorties de contrôle effectuées par la daïra et les services de la direction locale du commerce pour suivre sur le terrain le respect des mesures barrières contre la propagation de la covid-19, notamment le port obligatoire de bavettes et la distanciation entre les personnes, la daïra a établi une liste d'espaces à fermer, a indiqué le chef de Daïra, M. Ghezaili.

Il s'agit notamment de sept foires commerciales et bazars, de la maison de l'artisanat du centre-ville et du marché couvert sis rue des frères Aïmen, ainsi que certaines agences bancaires

et la recette principale d'Algérie poste, a-t-il fait savoir.

Toutefois, la décision de fermeture de certaines agences d'organismes financiers sera examinée avec profondeur, car cela risque de pénaliser les clients de ces établissements d'où l'appel lancé aux citoyens à appliquer les recommandations des spécialistes contre la propagation de la covid-19.

Les organisations de la société civile sont aussi invitées à contribuer à cette démarche en organisant l'attente à l'extérieur de ces structures, a observé le chef de daïra.

Si à l'intérieur des établissements recevant du public le port de bavettes est obligatoire et la distanciation entre les clients est assurée par les employés qui veillent à limiter les nombres des personnes accédant aux guichets, à l'extérieur une foule nombreuse se forme sans le moindre respect des mesures barrières, a-t-on constaté. M.

Ghezaili a indiqué que la daïra multiplie les actions de prévention contre la covid-19. A ce titre, une rencontre a été organisée, lundi au Centre de loisirs scientifique (CLS) avec les représentants des organisations de la société civile activant au chef-lieu de wilaya, afin de les inviter à se remobiliser pour contribuer aux campagnes de sensibilisation des citoyens sur l'importance du respect des mesures barrières.

Cette réunion, animée par des médecins du CHU Nedir Mohamed et de la direction locale de la santé, a été initiée suite au relâchement dans l'application des gestes de prévention observé chez des citoyens depuis la levée du confinement de la wilaya, le 14 juin dernier.

Relâchement ayant entraîné une recrudescence des cas de contamination par le nouveau coronavirus, selon les chiffres communiqués par les responsables de la santé.

FAUNE - OISEAUX - PROTECTION

Oran : lâcher de 14 martinets noirs au mont Murdjadjo

Un lâcher de 14 oiseaux rares de l'espèce "martinet noir" a eu lieu au mont Murdjadjo (Oran), a-t-on appris mardi de l'association locale de protection des animaux et de l'environnement, "Chafia Allah". Ces oiseaux migrateurs ont été trouvés au mois

de juillet courant dans différents endroits de la wilaya par des citoyens suite à des chutes dues parfois à des collisions en vol ou de heurts par dessus d'immeubles les privant de la faculté de reprendre les ailes pendant un bon moment de réadaptation, selon le président de l'association. Ces oiseaux, appelés également "perruches noires", ont été remis à la conservation des forêts d'Oran pour les relâcher après rétablissement et leur permettre de retrouver leur environnement naturel, a déclaré Chafia Allah Maamar. Le lâcher de ces volatiles rares s'est effectué en collaboration avec la conservation des forêts d'Oran "avec succès". Cette variété d'oiseaux migre dans des régions chaudes dont l'Algérie pour la reproduction et la nidification et passe la plupart du temps à voler.

Elle se nourrit d'insectes volants et fait son nid dans les zones élevées et les sommets de montagnes, a-t-on fait savoir.

Par ailleurs, l'association d'ornithologie et de protection des animaux et de l'environnement "Chafia Allah" a sauvé récemment un hibou protégé de l'espèce "Chevêche d'Athéna" qui souffrait d'une fracture à la patte gauche lui prodiguant des soins jusqu'à sa guérison et son lâcher dans la réserve de la "forêt de M'sila", en collaboration avec la subdivision de la conservation des forêts de Bouléllis (ouest d'Oran).

APS

OISEAUX - NIDIFICATION - DÉNOMBREMENT

Mila : plus de 2300 oiseaux nicheurs recensés (conservation des forêts)

Plus de 2.300 oiseaux nicheurs ont été dénombrés dans la wilaya de Mila du 1^{er} au 15 juillet 2020, a indiqué mardi, la présidente de la cellule d'observation des oiseaux à la conservation locale des forêts, Manal Haniche. Ces oiseaux ont été observés à travers les zones humides de la wilaya incluant les trois barrages de Béni Haroun, de Grouz (Oued El Athmania) et du barrage réservoir de Sidi Khelifa ainsi que trois retenues, a précisé à l'APS, la même source. Les 15 espèces

d'oiseaux observées sont les mêmes enregistrées au cours des précédentes années sans le signalement de nouvelles espèces sur ces mêmes plans d'eau, a déclaré Mme Haniche qui a précisé que ce dénombrement habituellement mené entre mi-avril et mi-mai a été retardé à cause de l'épidémie du nouveau coronavirus. La même cadre a relevé une augmentation parmi certaines espèces et la régression des membres de certains autres notamment du canard colvert impu-

tant cela au braconnage. Mme Haniche a signalé aussi l'assèchement cet été de la retenue Djenoubat dans la commune d'Oued Seggane fréquentée généralement par l'érismanure à tête blanche qui est une espèce protégée menacée d'extinction. La même responsable a affirmé que "si la sécheresse persiste, cette espèce risque de ne plus y retourner et d'opter pour des plans d'eau en dehors de la wilaya offrant des conditions de nidification plus favorables".

FMI - SANTÉ

La pandémie risque de creuser l'écart économique entre les genres

La pandémie de Covid-19 pourrait compromettre les progrès réalisés par les femmes au cours des trois dernières décennies pour réduire leur écart économique avec les hommes, souligne la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI) Kristalina Georgieva dans un billet de blog publié mardi.

"Le choc économique provoqué par la crise sanitaire affecte davantage les femmes que les hommes, car elles occupent davantage les emplois des secteurs durement affectés, tels que les industries de services, la vente au détail, le tourisme ou l'hôtellerie".

"Aux Etats-Unis, le chômage des femmes était supérieur de deux points de pourcentage à celui des hommes entre avril et juin 2020", note Mme Georgieva, qui co-signe le billet avec trois autres responsables du FMI.

En raison de la nature de leur emploi, le télétravail n'est pas une option pour de nombreuses femmes (environ 54% des femmes aux Etats-Unis et 67% au Brésil).

En outre, les femmes ont tendance à effectuer plus de travaux ménagers non rémunérés que les hommes, environ 2,7 heures par jour de plus, selon les données du FMI. "Elles assument l'essentiel des responsabilités familiales résultant des mesures de confinement telles que les fermetures d'écoles", poursuivent les responsables du Fonds. Une fois les mesures levées, les femmes mettent plus de temps à retrouver un emploi à plein temps.

Au Canada, un rapport sur l'emploi a montré en mai que l'emploi des femmes avait augmenté de 1,1%, contre 2,4% pour les hommes, en raison de la persistance des problèmes de garde d'enfants.

Dans de nombreux pays en développe-



ment, les jeunes filles sont obligées d'abandonner l'école et de travailler pour compléter le revenu du ménage.

En Inde, depuis l'entrée en vigueur du confinement, les mariages organisés pour les jeunes filles ont augmenté de 30%.

"Sans éducation, ces filles souffrent d'une perte permanente de capital humain (...) perpétuant le cycle de la pauvreté chez les femmes", déplorent les auteurs. Pour autant, "des politiques bien conçues pour favoriser la reprise peuvent atténuer les effets négatifs de la crise sur

les femmes et éviter de nouveaux revers pour l'égalité des genres", écrivent-elles.

Et de citer des initiatives positives menées en Autriche, en Italie, au Portugal et en Slovaquie, où un droit statutaire à un congé (partiellement) payé pour les parents ayant des enfants en dessous d'un certain âge a été instauré.

La France avait étendu le congé maladie aux parents touchés par les fermetures d'écoles si aucune prise en charge ou aucun autre mode de travail n'avait pu être trouvé.

ACCIDENT D'HELICOPTÈRE EN COLOMBIE 9 morts, 6 blessés

L'armée colombienne a retrouvé les corps de neuf des 11 militaires portés disparus après la chute d'un hélicoptère mardi, lors d'une opération contre des dissidents de l'ex-guérilla des Farc dans le sud-est de la Colombie, selon un nouveau bilan officiel.

L'appareil de type Black Hawk, avec à son bord 17 militaires, s'est écrasé dans un bras de la rivière Inirida, à la limite entre les départements de Guaviare et du Vaupès.

Dans un premier bilan, l'armée avait fait état de 11 disparus et six blessés, transférés à Bogota.

"Malheureusement, nous avons trouvé les corps de neuf des membres de notre personnel", a ensuite déclaré un porte-parole des forces armées dans un message aux médias.

Le président Ivan Duque a déploré cet "accident" dans un message publié sur Twitter et confirmé qu'il s'était produit lors d'"opérations contre des illégaux".

L'état-major n'a pour sa part précisé si l'hélicoptère avait été abattu ou s'il s'agissait d'un accident, ni donné de précision sur les deux autres militaires initialement portés disparus.

Selon l'armée, l'appareil participait à une opération contre des dissidents de l'ex-guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc), qui ont refusé de déposer les armes suite à l'accord de paix de 2016 et opèrent dans cette zone, où se trouvent en outre des narco-plantations.

"La commission de la Division d'attaque aérienne de l'armée nationale se trouve sur les lieux pour initier les investigations nécessaires afin de déterminer les circonstances dans lesquelles sont survenus les faits", avait précisé dans la journée un communiqué de l'état-major. Et le commandant des forces armées, le général Luis Fernando Navarro, s'est rendu jusqu'à une base militaire proche afin de diriger les "manoeuvres visant à récupérer les disparus", selon la même source. Le ministre de la Défense, Carlos Holmes Trujillo, avait pour sa part évoqué un "accident aérien", ajoutant que les blessés devaient être "transférés à Bogota pour y être pris en charge médicalement".

USA

Trump ne veut pas des immigrés illégaux dans le recensement américain

Donald Trump a ordonné mardi de ne pas comptabiliser les étrangers en situation irrégulière pour établir la représentativité des différents Etats au Congrès américain, relançant son offensive contre l'immigration clandestine et le débat sensible sur la citoyenneté.

Le recensement américain, réalisé tous les dix ans, comptabilise toute la population présente sur le territoire, dont les sans-abris, les résidents de maisons de retraite, les travailleurs immigrés sans papiers ou ceux vivant dans des mobile-homes ou sans adresse postale.

M. Trump a affirmé dans un communiqué qu'il refusait de "donner une représentation parlementaire à des étrangers qui entrent ou restent dans ce pays illégalement, parce que cela créerait des incitations perverses et saperait notre sys-

tème de gouvernement". "Comme nous ne donnons pas de pouvoir politique aux gens qui sont ici temporairement, nous ne devrions pas (en) donner à des gens qui ne devraient pas être ici", a-t-il assuré.

Les opérations de recensement, un exercice titanesque dans un vaste pays de 327 millions d'habitants, conditionnent notamment l'octroi de 675 milliards de dollars de subventions fédérales et déterminent le nombre de sièges alloués à chaque Etat à la Chambre des représentants, en fonction de sa population.

Le milliardaire républicain, qui a fait de la lutte contre l'immigration clandestine un marqueur de sa présidence, a accusé la "gauche radicale" de vouloir effacer le concept de nationalité et "cacher le nombre d'étrangers illégaux dans notre pays".

Il avait déjà tenté sans suc-

cess d'ajouter une question sur la nationalité dans le questionnaire du recensement.

Le sujet galvanise également la base électorale du président, qui briguera un nouveau mandat en novembre.

La puissante organisation de défense des droits civiques ACLU a qualifié la décision de mardi de "contraire à la Constitution" et a promis de saisir la justice.

La procureure générale de New York Letitia James a elle annoncé un recours prochain contre la décision du président.

"Personne ne cesse d'être une personne parce qu'elle n'a pas de papiers.

Selon la loi, quiconque résidant aux Etats-Unis pendant le recensement, quel que soit son statut, doit être comptabilisé". Elle a fustigé "la politique anti-immigrés" du gouvernement, qui veut selon elle "faire

basculer l'équilibre du pouvoir dans le pays". La cheffe des démocrates au Congrès, Nancy Pelosi, a accusé M. Trump de vouloir "instiller une nouvelle fois la peur et la méfiance au sein de communautés vulnérables et traditionnellement sous-comptabilisées".

La Cour suprême avait jugé illégale l'année dernière la décision du gouvernement de demander la nationalité des participants au recensement, une question qui n'était plus posée depuis plus de 60 ans.

Cela aurait pu pousser entre 1,6 et 6,5 millions d'immigrés à s'abstenir ou à mentir sur le questionnaire par peur, notamment chez les sans-papiers, d'être repérés, selon le bureau du recensement.

Entre 10 et 11 millions de personnes résidaient illégalement aux Etats-Unis en 2017, selon une estimation du centre de recherche américain Pew.

ETATS-UNIS - SÉISME - TSUNAMI

Alerte au tsunami après un séisme de 7,8 au large de l'Alaska

Un séisme de magnitude 7,8 a été enregistré mercredi à environ 800 km au sud-ouest d'Anchorage, en Alaska, provoquant l'émission d'une alerte tsunami, a indiqué le centre américain de géologie USGS.

L'alerte concerne une zone de 300 km de rayon autour de l'épicentre du séisme qui s'est déclaré à 06H12 GMT à 90 km au sud de Perryville, selon le US Geological Survey.

CHINE

Un avion éthiopien prend feu à l'aéroport de Shanghai

Un avion de fret Boeing 777 de la compagnie aérienne Ethiopian Airlines a pris feu mercredi à l'aéroport international Pudong de Shanghai en Chine, a indiqué une source aéroportuaire. L'incendie a été repéré vers 15h56 et a été éteint.

Aucune victime n'a été signalée et la cause de l'incendie n'est pas encore connue. Il s'agit d'un avion cargo 777F d'Ethiopian Airlines. L'incendie semble avoir éclaté sur le pont cargo de l'avion avant de traverser les ponts supérieurs. Les équipes de pompiers de l'aéroport se sont précipitées sur les lieux pour empêcher les flammes de se propager à la passerelle et à l'aéroport.

USA - VIOLENCES

14 blessés dans une fusillade lors de funérailles à Chicago

Quatorze personnes ont été blessées mardi dans une fusillade lors de funérailles à Chicago, a annoncé la police, au moment où Donald Trump menace d'envoyer des agents fédéraux dans certaines villes gouvernées par des démocrates face à une flambée de la criminalité.

Vers 18H30 locales, une voiture "a commencé à tirer sur les participants à des funérailles", qui ont à leur tour "échangé des tirs avec le véhicule", a indiqué à la presse Eric Carter, un responsable du Chicago Police Department.

La voiture a ensuite eu un accident et ses occupants ont pu s'échapper, a dit le

policier. Quatorze personnes ont été blessées et hospitalisées, a-t-il ajouté, sans pouvoir préciser le degré de gravité de leurs blessures. Une personne est en train d'être interrogée par la police en lien avec la fusillade, a-t-il précisé.

Ce nouvel épisode dans une ville où la violence est endémique dans certains quartiers intervient alors que le président y a jugé la situation "pire qu'en Afghanistan", pays ravagé par des décennies de guerre.

Le républicain a menacé d'envoyer des forces de l'ordre fédérales dans plusieurs grandes villes gouvernées par des

démocrates, dont Chicago et New York, après de premiers déploiements controversés à Portland, dans le nord-ouest du pays.

"On ne va pas laisser tomber New York, Chicago, Philadelphie, Detroit et Baltimore", a-t-il déclaré, en accusant les élus de ces grandes villes d'être de "gauche radicale". Les maires démocrates de Portland, Seattle, Chicago, Atlanta et la capitale fédérale Washington ont en réaction envoyé une lettre au ministre de la Justice pour s'opposer au "déploiement unilatéral" de forces fédérales dans leurs villes.

S A N T É - A L G É R I E

COVID-19 À BÉJAÏA Réception d'un nouveau matériel de dépistage pour le secteur de la santé

Un nouveau matériel de lutte contre la covid-19, acquis sur le budget de wilaya a été réceptionné, ce mardi à Béjaïa, avec l'objectif de renforcer les capacités des structures sanitaires locales en moyen de dépistage du virus, a indiqué la cellule de communication de la wilaya. L'équipement se compose de deux automates d'extraction d'ARN et de trois appareils de sérologie, a-t-on précisé. L'un des deux automates sera affecté au laboratoire d'analyse de la faculté de médecine de l'université Abderahmane Mira, déjà fonctionnel avec une quarantaine de tests réalisés quotidiennement et ambitionnant d'amplifier ainsi considérablement ses rendements.

L'autre est destiné à un laboratoire de même nature, sur le point d'être mis sur pied dans l'espace même du CHU de Béjaïa. L'arrêt de sa création, l'acquisition de ses équipements et la formation du personnel requis étant déjà réglés, a-t-on expliqué. Les appareils de sérologie qui mesurent essentiellement, la réaction des anticorps dans l'organisme vont être distribués à raison d'une unité chacune, respectivement à travers les hôpitaux de Béjaïa (Khellil Amrane), Amizour et Kherrata. Ces acquisitions constituent un pré-lude à d'autres dotations analogues, a souligné pour sa part le président de l'Assemblée populaire de wilaya de (APW) de Béjaïa, Mehenni Haddadou, mettant en évidence les efforts de la wilaya pour améliorer l'état du secteur de la santé, notamment l'acquisition et la distribution récente d'un grand nombre d'ambulances et de matériels de traitement.

EHU D'ORAN

5 femmes atteintes de Covid-19 donnent naissance à des bébés sains depuis le début de la pandémie

Cinq parturientes atteintes de la Covid-19 ont donné naissance à des bébés sains à l'Établissement hospitalo-universitaire (EHU) d'Oran "1er Novembre 1954" depuis le début de la pandémie et leurs nouveaux nés, en bonne santé, ont reçu un traitement préventif, a-t-on appris mardi auprès de cette structure de santé publique.

"Quatre patientes ont accouché par césarienne, tandis que la cinquième a accouché par voie basse", a-t-on précisé de même source, relevant que les cinq femmes, originaires d'Oran et des wilayas limitrophes, ont accouché dans l'aile réservée aux patientes atteintes de Covid-19 et ont reçu en sortant un traitement contre le virus.

"Les Bébés, nés en bonnes santé, ont également reçu un traitement préventif", a-t-on souligné.

Quelque 251 patientes enceintes ont été prises en charge au niveau de l'aile Covid-19, ouverte au niveau de la maternité de l'EHU, dont 37 patientes ont été hospitalisées depuis le mois de juin, a ajouté la même source. Le service de gynécologie obstétrique de l'EHU d'Oran avait mis en place un dispositif pour la prise en charge des femmes enceintes atteintes de la Covid-19 qui commence par une consultation "pré-tri" et qui détermine que si la patiente est testée négative, elle passe par le circuit normal. Les cas présentant des signes cliniques de la covid-19 passent alors par le circuit covid-19, composé de cinq chambres d'hospitalisation, une salle opératoire, une salle d'accouchement, ainsi qu'une unité de consultation spéciale coronavirus. L'EHU d'Oran, un des deux centres principaux désigné pour la prise en charge de la covid-19, avec le CHU d'Oran dans la wilaya, continue à prendre en charge les différentes autres pathologies, ce qui a exigé la mise en place d'un circuit isolant, séparant les cas affectés et non affectés par la covid-19.

OUARGLA - STRUCTURES - PROJETS

Projet de réalisation d'un hôpital des grands brûlés à Hassi-Messaoud

Un hôpital des grands brûlés sera réalisé dans la ville de Hassi-Messaoud (80 km au Sud-est d'Ouargla), a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

L'hôpital offrira une prise en charge médicale spécialisée aux patients de la wilaya et leur épargnera de longs déplacements vers des établissements hospitaliers situés dans d'autres wilayas, a-t-on précisé. L'étude technique du projet sera bientôt confiée à un bureau d'étude spécialisé, a ajouté la même source. Une fois réalisée, la future structure hospitalière spécialisée sera un acquis important non seulement pour la population de la wilaya d'Ouargla, mais aussi pour toute la région sud-est du pays, a-t-on souligné. Aussi, le secteur de la santé à Hassi-Messaoud sera renforcé avant la fin de l'année en cours par une nouvelle polyclinique réalisée dans le cadre des efforts

594 nouveaux cas, 337 guérisons et 11 décès durant les dernières 24 h

Cinq-cent-quatre-vingt-quatorze (594) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 337 guérisons et 11 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mercredi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 24872, dont 594 nouveaux cas, soit 1,3 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, et celui des décès à 1111 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 16983, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. Le même responsable a fait savoir, en outre, que 29 wilayas ont recensé moins de 10 cas de coronavirus durant les dernières 24 heures, alors que 19 autres ont enregistré plus de 10 cas. Lire aussi: Coronavirus : 587 nou-



veaux cas, 246 guérisons et 13 décès en Algérie durant les dernières 24h Par ailleurs, 51 patients sont actuellement

en soins intensifs, a également fait savoir Dr Fourar. Il a souligné, enfin, que la situation épidémiologique ac-

tuelle exige de tout citoyen la vigilance et l'observation des règles d'hygiène et de distanciation physique.

COVID-19

Les syndicats de la santé se félicitent de la loi criminalisant les agressions contre les staffs médicaux

Les représentants des syndicats professionnels des personnels de la santé se sont félicités, mardi à Alger, de la promulgation d'une loi criminalisant les agressions contre les staffs médicaux et paramédicaux, réaffirmant à l'occasion leur attachement à assurer "un bon" service au citoyen.

Lors d'une conférence de presse sur la gestion de la crise de la propagation du nouveau coronavirus, les représentants de quatre (4) syndicats des travailleurs du secteur de la santé, à savoir : le Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires (SNECHU), le syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), le syndicat nationale des médecins libéraux (SNML), et le syndicat algérien des paramédicaux (SAP), ont affirmé que "cette loi intervient en vue de mettre un terme à certaines formes d'agressions verbales et physiques à l'encontre des staffs médicaux et paramédicaux", soulignant l'impératif de doter le secteur des moyens nécessaires,

d'assurer une bonne organisation des établissements hospitaliers et de sensibiliser le citoyen pour éviter ce genre de pratiques.

Par ailleurs, ils ont fait savoir que l'application de ce texte loi "requiert la mise en place de conditions spécifiques aux structures sanitaires", à l'instar de la délégation d'un représentant judiciaire au niveau des établissements sanitaires pour représenter les travailleurs et éviter ainsi l'absentéisme, estimant que "les mesures coercitives, seules, ne peuvent pas résoudre ces problèmes, il faut qu'elles soient accompagnées d'une réforme du système sanitaire et de la sensibilisation du citoyen".

Le représentant du SNECHU, le professeur Rachid Belhadj a évoqué la fatigue, le surmenage et les différentes formes de pressions que subissent les personnels du secteur.

Poursa part, le président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), Lyes Mrabet, a insisté

sur "le non-respect des mesures préventives par les citoyens et l'absence de coordination entre les différents secteurs dans la gestion de la crise", estimant que "la non implication des syndicats du secteur présents sur le terrain est à l'origine de la dégradation de la situation". Il a déploré, en outre, "la gestion de la crise sanitaire au niveau des wilayas, à l'écart des Conseils scientifiques et des syndicats qui sont parfaitement au fait de ce qui se passe au niveau des hôpitaux", affirmant que "les staffs médicaux ont besoin de moyens pour travailler à l'aise et prodiguer les meilleurs services aux citoyens". Le président du Syndicat national des médecins libéraux (SNML), Dr. Mustapha Benbraham a déploré ce qu'il a appelé "la mise à l'écart" du secteur privé de la gestion de la crise, dont la contribution s'est limitée à la prise en charge de cas simples de contamination, en dépit des capacités disponibles à l'échelle nationale à même d'atténuer la charge sur le secteur public.

BLIDA - CORONAVIRUS - PRÉVENTION

2 bureaux postaux fermés suite à la confirmation de cas d'atteintes par la covid-19

La Direction de la poste et des télécommunications de Blida a procédé à la fermeture de deux bureaux de poste, suite à la "confirmation d'atteinte d'employés y exerçant, par la Covid -19", en guise de mesure préven-

tive pour endiguer ce virus, a-t-on appris, mardi, auprès du directeur de cet organisme public. Selon Mohamed Amine Benzine, la direction de la poste et des télécommunications a procédé, au titre des mesures

préventives visant à assurer la sécurité de ses clients, à la fermeture de deux bureaux postaux respectivement à "Bab Erahba", au centre ville de Blida, et à Beni Merad, "suite à la confirmation de cas d'atteintes par la covid-19, chez un nombre de leurs employés", a-t-il indiqué à l'APS. Suite à la déclaration de ces cas "tous les employés de ces deux agences postales, ont été soumis à des analyses médicales, pour savoir s'ils ont été contaminés ou pas", a-t-il ajouté, par ailleurs. Ce même responsable a signalé la "mobilisation d'un bureau postal mobile pour assurer la continuité des prestations postales", afin de ne pas affecter les citoyens par cette décision de fermeture, notamment en cette période précédant les fêtes de l'Aid El Adha. Mesure qui sera

maintenue jusqu'à réouverture des deux bureaux fermés, après l'annonce des résultats des analyses de leurs employés, a-t-il fait savoir. Les services de la protection civile de Blida ont, pour leur part, procédé, au titre des mesures de prévention contre la pandémie du nouveau coronavirus, à la désinfection des 81 bureaux de poste de la wilaya. Le même responsable a assuré que le nouveau calendrier, mis en œuvre depuis début juillet, par Algérie poste et la Caisse nationale de retraite (CNR), pour le versement des retraites a "fortement contribué dans la réduction de la pression exercée sur les bureaux postaux, après les longues files d'attente enregistrées précédemment", a-t-il souligné.

PANDEMIE DE CORONAVIRUS

ETATS-UNIS

8^e jour à plus de 60.000 cas en 24h

Les Etats-Unis ont, pour le huitième jour consécutif, enregistré plus de 60.000 nouveaux cas de contamination au coronavirus en l'espace de 24 heures, selon le comptage mardi à 20H30 (00H30 GMT mercredi) de l'université Johns Hopkins.

Les 68.524 nouvelles infections relevées sur une journée portent à plus de 3,89 millions le nombre total de cas positifs dans le pays depuis le début de la pandémie, apparue en décembre en Chine avant de se propager dans le reste du monde.

Le Covid-19 y a par ailleurs causé la mort de 961 personnes au cours des dernières 24 heures, pour un total de 141.883 décès, selon l'université basée à Baltimore, dont les bilans font référence.

De loin le pays le plus touché au monde en valeur absolue, les Etats-Unis, après avoir connu une amé-



lioration vers la fin du printemps, voient depuis plusieurs semaines l'épidémie repartir à la hausse, notam-

ment dans le sud et l'ouest du pays. "Cela va sûrement, malheureusement, empirer avant de s'améliorer", a déclaré mardi Donald Trump à la Maison Blanche lors de sa première conférence de presse depuis avril sur la crise sanitaire.

Le président américain a pour la première fois clairement recommandé le port du masque "quand la distanciation physique n'est pas possible".

"Que vous aimiez les masques ou pas, ils ont un impact", a-t-il plaidé, allant même jusqu'à "implorer" les jeunes de "éviter les bars bondés".

BRÉSIL

Le Brésil enregistre plus de 2,15 millions de cas et 81.487 décès

Le Brésil a signalé mardi un total de 2.159.654 cas confirmés d'infection au COVID-19 et de 81.487 décès dus au coronavirus. Au cours des 24 dernières heures, 41.008 cas et 1.367 décès supplémentaires ont été enregistrés, a indiqué le ministère de la Santé.

L'Etat de Sao Paulo (sud-est), le plus peuplé du pays, est le plus touché, avec 422.669 cas et 20.171 décès, suivi de celui de Rio de Janeiro, avec 145.121 cas et 12.293 décès. Le Brésil est le deuxième pays le plus touché par la pandémie dans le monde après les Etats-Unis, tant en nombre de décès qu'en nombre de cas.

AUSTRALIE

Le nombre de cas au plus haut depuis le début de la pandémie

L'Australie a annoncé mercredi 501 nouveaux cas de coronavirus, soit le chiffre le plus élevé depuis l'arrivée de la pandémie sur l'île-continent.

L'immense majorité des cas ont été recensés ces dernières 24 heures dans l'Etat du Victoria (sud), où les autorités luttent contre d'importants foyers d'épidémie à Melbourne et dans ses banlieues, qui sont soumises depuis près de deux semaines à de nouvelles mesures de confinement.

Le précédent pic de l'épidémie datait du 28 mars quand 459 cas avaient été enregistrés.

Le pays était par la suite parvenu à contenir la propagation du virus, au point que les restrictions avaient pu être levées.

Mercredi, le Premier ministre du Victoria Daniel Andrews a fait état de 484 nouvelles contaminations et de deux nouveaux décès. L'Australie totalise désormais près de 13.000 cas de Covid-19, une maladie qui a fait 128 morts dans ce pays de 25 millions d'habitants. A compter de minuit mercredi soir, les habitants de Melbourne seront tenus de porter un masque quand ils sortiront de chez eux, au risque d'écooper s'ils n'en ont pas d'une amende de 200 dollars australiens (123 euros). Des investigations rendues publiques cette semaine ont montré que la reprise de l'épidémie était probablement liée à des manquements dans les hôtels où les habitants de retour en Australie effectuent leur quarantaine. Les Etats voisins ont fermé leurs frontières avec le Victoria, mais des cas ont néanmoins été détectés en Nouvelle-Galles du Sud.

FRANCE

208 foyers de coronavirus actifs, la circulation du virus augmente

La France comptait mardi 208 foyers de coronavirus actuellement actifs, selon la Direction générale de la Santé, qui relève que "la circulation du virus est en augmentation".

Depuis le 9 mai, 547 cas groupés (clusters) ont été détectés mais 339 clôturés, relève la Direction générale de la Santé. Lundi, le ministre français de la Santé Olivier Veran avait mentionné "entre 400 et 500 clusters", notamment en Mayenne, Bretagne (ouest) et dans le Grand Est. "Il y a des signes inquiétants de reprise épidémique sur le territoire national", avait-il rappelé, même si "à ce stade nous sommes très loin de la deuxième vague".

Dans le détail, sur ces 208 foyers encore actifs, 66 sont considérés comme "maîtrisés", ce qui signifie que

le suivi des contacts est en cours et qu'il n'y a pas de nouveaux cas 7 jours après le dernier connu, a précisé le ministère de la Santé.

Un cluster est défini par la survenue d'au moins trois cas confirmés ou probables, dans une période de 7 jours, et qui appartiennent à une même communauté ou ont participé à un même rassemblement.

Les clusters clôturés signifient qu'aucun nouveau cas n'a été constaté "14 jours après la date de début des signes du dernier cas et la fin de la quarantaine de tous les contacts".

"La circulation du virus est en augmentation sur le territoire national", ce qui se traduit notamment par "une hausse du nombre de recours à SOS médecins (des médecins qui se dépla-

cent à domicile), des passages aux urgences, du nombre de clusters et de nouvelles hospitalisations", souligne la DGS. L'épidémie du Covid-19 a fait 13 nouveaux morts à l'hôpital depuis lundi en France mais le bilan général a été revu à la baisse après correction du nombre de décès dans les Ehpad, portant le total des victimes à 30.165, selon la Direction générale de la Santé.

Depuis le début de l'épidémie, 19.649 personnes sont décédées au sein des établissements hospitaliers et 10.516 en maisons de retraite (Ehpad).

Un précédent bilan faisait état de 10.541 morts en Ehpad.

En tout 6.482 personnes sont hospitalisées pour une infection COVID-19, dont 455 en réanimation, soit 12 de moins que lundi.

MEXIQUE

Le bilan dépasse les 40.000 morts

Le bilan de la pandémie de coronavirus au Mexique a dépassé les 40.000 morts, a annoncé mardi le secrétariat mexicain à la Santé.

"Décès: 40.400", indique le point quotidien du secrétariat à la Santé sur l'évolution de la maladie, qui indique que 915 nouveaux décès ont été enregistrés ces 24 dernières heures. Le premier cas de contamination au Mexique avait été détecté le 28 février. Le nombre de cas confirmés est passé de

349.396 lundi à 356.255 mardi ce qui représente 6.859 nouveaux cas. Le Mexique, avec 127 millions d'habitants, a le deuxième plus grand nombre de morts en Amérique latine après le Brésil, qui compte 80.000 morts. Il se situe au 4^e rang de tous les pays du monde en nombre de décès liés au COVID-19 derrière les Etats-Unis, le Brésil et le Royaume-Uni. Cette semaine, le président Manuel Lopez Obrador a

promis d'améliorer les normes de santé dans le pays pour l'aider à lutter contre la menace du virus.

Il s'est engagé à protéger les personnes vulnérables au COVID-19, notamment en s'attaquant aux "maladies causées par la faim et la pauvreté", en lançant "une campagne permanente" pour promouvoir une alimentation et des modes de vie plus sains et en traitant l'hypertension, le diabète et l'obésité en priorité. La capitale

mexicaine était l'épicentre du virus. Mardi, elle a enregistré 64.431 cas confirmés et 8.354 décès cumulés.

Fin mai, le sous-secrétaire à la santé Hugo López-Gatell avait assuré dans un entretien avec l'AFP que les décès pourraient s'élever à 30.000 au Mexique si les mesures de confinement n'étaient pas prises.

Révisant son estimation, ce responsable avait ensuite relevé ses prévisions à 35.000 décès.

AUSTRALIE

Le nombre de cas au plus haut depuis le début de la pandémie

L'Australie a annoncé mercredi 501 nouveaux cas de coronavirus, soit le chiffre le plus élevé depuis l'arrivée de la pandémie sur l'île-continent.

L'immense majorité des cas ont été recensés ces dernières 24 heures dans l'Etat du Victoria (sud), où les autorités luttent contre d'importants foyers d'épidémie à Melbourne et dans ses banlieues, qui sont soumises depuis près de deux semaines à de nouvelles mesures de confinement. Le précédent pic de l'épidémie datait du 28 mars quand 459 cas

avaient été enregistrés. Le pays était par la suite parvenu à contenir la propagation du virus, au point que les restrictions avaient pu être levées.

Mercredi, le Premier ministre du Victoria Daniel Andrews a fait état de 484 nouvelles contaminations et de deux nouveaux décès.

L'Australie totalise désormais près de 13.000 cas de Covid-19, une maladie qui a fait 128 morts dans ce pays de 25 millions d'habitants.

A compter de minuit mercredi soir, les habitants de Melbourne seront tenus de porter un masque

quand ils sortiront de chez eux, au risque d'écooper s'ils n'en ont pas d'une amende de 200 dollars australiens (123 euros).

Des investigations rendues publiques cette semaine ont montré que la reprise de l'épidémie était probablement liée à des manquements dans les hôtels où les habitants de retour en Australie effectuent leur quarantaine.

Les Etats voisins ont fermé leurs frontières avec le Victoria, mais des cas ont néanmoins été détectés en Nouvelle-Galles du Sud.

CHINE - VACCIN

L'essai d'un vaccin en phase 2 est "sûr et induit une réponse immunitaire"

L'essai d'un vaccin contre le nouveau coronavirus en phase 2, mené en Chine, a montré que le produit était "sûr et induit une réponse immunitaire", selon une étude parue dans la revue médicale The Lancet. Ces résultats proviennent d'un groupe de participants plus large que lors des essais en phase 1, qui avait été publié en mai dernier et qui avait impliqué 108 adultes en bonne santé, donnant des résultats "prometteurs".

"L'essai de phase 2 apporte davantage de preuves sur la sécurité et l'immunogénéité dans une large population. Il s'agit d'une étape très importante dans l'évaluation de ce vaccin expérimental en phase précoce et les essais de phase 3 sont désormais en cours", a déclaré le Pr Fengcai Zhu du Centre de contrôle et de prévention des maladies de la province chinoise du Jiangsu (est).

Selon The Lancet, cet essai d'un candidat vaccin recombinant à adénovirus de type 5 (Ad5) a été mené à Wuhan (centre) auprès de 508 participants, dont environ les deux tiers étaient âgés de 18 à 44 ans, un quart de 45 à 54 ans et 13% de 55 ans et plus.

Pour le Pr Wei Chen, de l'Institut de biotechnologie de Pékin, cité par l'agence Chine Nouvelle, "comme les personnes âgées sont confrontées à un risque élevé de maladie grave, voire de décès, face au Covid-19, elles constituent une importante population cible pour un tel vaccin".

COMMENT GÉRER VOTRE ÉQUILIBRE ACIDO-BASIQUE ?

Acides aminés, acides gras, sucres, vitamines, minéraux, oligo-éléments : tous ces nutriments sont classés en deux grandes familles, les acides et les bases. Comment faire pour respecter l'équilibre entre les deux ?

Notre organisme utilise pour fonctionner de nombreuses substances, acides aminés, acides gras, sucres, vitamines, minéraux, oligo-éléments... Ces substances sont classées en deux grandes familles : les acides et les bases, qui possèdent des caractéristiques antagonistes.

L'équilibre entre les deux est essentiel. Pour avoir une santé optimale, l'organisme a autant besoin des acides que des bases. Mais compte tenu du mode de vie actuel et de l'alimentation moderne, une grande partie de la population est acidifiée.

QU'EST-CE QU'UN ACIDE ?

Nous savons tous en général reconnaître un goût acide : le citron, le vinaigre ou encore la rhubarbe évoquent bien cette caractéristique corrosive et agressive. Seulement, ce n'est pas l'unique moyen de déterminer si un aliment est acide.

En effet, les viandes et les céréales sont acidifiantes pour l'organisme, alors qu'elles ne le sont pas au goût. C'est en fait la chimie qui détermine si un aliment est acide ou pas. Lorsque les minéraux acides sont plus nombreux que les minéraux basiques, la substance est alors classée acide. Les principaux minéraux acides sont : le phosphore, le soufre, l'iode, le chlore, la silice ou encore le fluor.

QU'EST-CE QU'UNE BASE ?

Contrairement aux acides agressifs, ce sont des substances douces, mais là encore, le goût n'est pas le seul indicateur, en effet le pain blanc et le sucre blanc qui sont plutôt doux en saveur, sont des aliments acidifiants pour l'organisme. On dit aussi que ces substances sont alcalines. Les bananes, les pommes de terre ou encore les amandes sont basiques.

Lorsque les minéraux basiques sont en plus grand nombre que les minéraux acides, la substance est alors basique. Les principaux minéraux basiques sont : le calcium, le magnésium, le potassium, le fer,

le cuivre, le sodium, le manganèse et le cobalt. Les substances basiques permettent de diminuer l'acidité de l'organisme. Par exemple, un avocat diminue l'acidité de la tomate et permet ainsi de maintenir l'équilibre acido-basique d'un plat.

COMMENT MESURER-T-ON LE DEGRÉ D'ACIDITÉ ?

On mesure l'acidité, l'alcalinité ou la neutralité d'un aliment grâce au pH, ou potentiel hydrogène, qui se mesure sur une échelle qui va de 0 à 14, 7 représente la neutralité, 0 l'acidité extrême et 14 l'alcalinité absolue. Ces mesures de pH se font à l'aide d'un papier réactif qui change de couleurs en fonction de l'acidité ou l'alcalinité.

L'organisme doit constamment maintenir l'équilibre acido-basique, pour cela il a deux solutions, soit rejeter l'excédent d'acides en dehors du corps, soit les neutraliser en fabriquant des sels neutres, il s'agit du "système tampon".

Quand il y a trop d'acide, l'organisme va devoir fournir des bases pour les "tamponner". Il va en trouver seulement en petites quantités dans le sang, car le pH du sang ne

peut être que très peu modifié. Par conséquent, il va devoir en chercher ailleurs, dans les tissus des organes. Si cette action se produit seulement de temps en temps, il n'y aura pas de dommages, par contre si cela se produit de façon chronique, les tissus vont se retrouver déminéralisés. Les conséquences pourront être plus ou moins graves selon le degré de déminéralisation et donc d'acidification.

L'ÉLIMINATION PAR LES ÉMONCTOIRES

Il s'agit de la deuxième solution que l'organisme possède pour éliminer les acides. Un émonctoire est un organe chargé de l'élimination. Les poumons vont pouvoir éliminer les acides faibles ou volatils, sous forme gazeuse, à chaque expiration. Les acides forts seront éliminés par les reins, mais pas au-delà d'une certaine quantité au quotidien.

Le foie joue également un rôle important dans l'équilibre acido-basique, il est notamment en charges des acides biliaires, à condition qu'il n'ait pas de problème hépatique. Enfin la peau est indispensable

pour éliminer les acides grâce à ses glandes sudoripares.

COMMENT ÉVITER L'ACIDIFICATION DE L'ORGANISME ?

En accentuant la consommation d'aliments alcalinisants et en diminuant les aliments acidifiants. Les principaux aliments alcalinisants sont les légumes et herbes aromatiques, les pommes de terre, courges, patates douces et châtaignes. Les bananes, avocats, amandes, les bonnes huiles première pression à froid. Les principaux aliments acidifiants sont les protéines, les céréales et aliments raffinés, le sucre, les gras saturés, les légumineuses, le café, les noix sauf les amandes.

On peut également se supplémenter avec des minéraux basiques.

Il est indispensable d'apprendre à gérer son stress, en effet le stress est très acidifiant. Limiter tout apport acide comme le café, le tabac, l'alcool et le thé. Attention les médicaments sont acidifiants.

Faire du sport de façon équilibrée car trop de sport est acidifiant comme la séance de Test aussi.



6 FRITES PAS PLUS POUR VOTRE SANTÉ ?

Cette prescription insolite émane d'un éminent professeur de nutrition de Harvard aux États-Unis. L'expert qualifie cet aliment d'"arme de destruction alimentaire" dans un article du New York Times.

Un jour peut-être commanderez-vous une portion de... six frites. Eric Rimm, professeur d'épidémiologie et de nutrition à l'école de santé publique Harvard défend cette petite quantité comme la portion idéale de frites pour éviter de nuire à sa santé. Sa recommandation est exposée dans un article du New York Times. L'expert en nutrition n'y va pas avec le dos de la culière et n'hésite pas à qualifier ces bâtonnets de pomme de terre cuits en friture comme d'"arme de destruction alimentaire" dans un article du 29 novembre du New York Times. Selon lui, étant donné que ces "bombes à amidon" peuvent augmenter le risque de diabète et d'obésité, le professeur encourage les consommateurs à limiter leur portion à six frites pas plus.

Pour expliquer cette charge contre les "french fries", Eric Rimm pointe que les pommes de terre se classent au bas des légumes sains et



manquent de nutriments contenus dans les légumes verts. En 2017 Une étude American Journal of Clinical Nutrition appelait que l'index glycémique la pomme de terre était élevé, et que la consommation de frites en excès exposait à un risque accru d'obésité, de diabète et de maladies cardiovasculaires. "Les participants qui mangeaient des pommes de terre frites deux à trois fois par semaine présentaient un risque de mortalité plus élevé que ceux qui mangeaient des pommes de terre non frites", précise l'article du New York Times.

Aux États-Unis les pommes de terre sont un des aliments les plus consommés avec en moyenne 52,16 kilos environ de pommes de terre blanches par Américain, dont les deux tiers sont mangés sous forme de frites, de chips et d'autres produits à base de pommes de terre congelés ou transformés.

Le ministère de l'Agriculture américain considère qu'une portion de frites représente 12 à 15 bâtonnets de pomme de terre, soit environ 140 calories.

La recommandation d'Eric Rimm a bien

entendu jeté de l'huile sur le feu dans le débat autour de l'équilibre alimentaire. Sur Twitter les aficionados de cet aliment croustillant ont qualifié le professeur de Harvard de "tout" en jugeant impossible dans des chaînes de fast food de commander une portion de six frites. Certains diététiciens ont cru bon d'y mettre leur grain de sel, à l'instar de Bonnie Taub-Dix, diététicienne et nutritionniste agréée. Celle-ci concède dans le magazine Today que la friture est très grasse et mauvaise pour la santé mais que la restriction à six frites est une mesure radicale, qui s'aligne sur de nombreux régimes anti glucides.

La consommation de frites, quand elle est en petite quantité ponctuelle, peut très bien s'intégrer dans un équilibre alimentaire. Au fast food, on n'hésite pas à choisir la petite portion de frites et au restaurant à l'accompagner (voire la remplacer) de salade ou de légumes de saison. À la maison, pour limiter les graisses, on pense à cuisiner les pommes de terre différemment cuites à la vapeur ou bouillies, en salade avec des légumes crus, revenues à la poêle avec peu de graisses.

Senior : manger mieux pour une meilleure force physique plus longtemps

Un régime alimentaire sain composé de fruits, de légumineuses et de céréales aide à conserver de bonnes aptitudes physiques à un âge avancé. L'équilibre alimentaire est la clé du bien vivre et du bien vieillir. Manger sainement aiderait à être en bonne santé plus longtemps, ont déjà souligné des études par le passé. Mais cela va plus loin, des scientifiques britanniques de l'Université de Southampton avancent à présent que les personnes âgées qui ont veillé à conserver une bonne hygiène alimentaire à l'âge adulte sont plus forts physiquement que les autres. Manger bien serait donc un gage d'entretien des capacités et performances physiques avec l'avancée dans l'âge, dit l'étude parue dans la revue *The Journals of Gerontology*. Les experts en ont fait la démonstration en décortiquant les habitudes alimentaires d'un groupe de 969 Britanniques depuis leur naissance, en mars 1946. Leur régime alimentaire a été recueilli à différents âges et été mis en relation avec des tests de mesure de la fonction physique à 60-64 ans comme la vitesse d'élevation d'une chaise, l'équilibre debout et le lever-marché chronométré, rapporte le site Sputnik.

Les résultats suggèrent clairement un lien entre une bonne alimentation et la préservation des performances physiques à un âge avancé. C'est quoi une bonne alimentation au juste ? Les participants qui mangeaient beaucoup de fruits, de légumineuses et de céréales complètes, mais peu d'aliments transformés, à l'âge adulte, ont obtenu de meilleurs scores aux tests de la fonction physique à un âge plus avancé.

LA NUTRITION JOUE SUR LES PERFORMANCES, QUEL QUE SOIT L'ÂGE. Siue Robinson, professeur d'épidémiologie à l'Université de Southampton est formel : "Améliorer la qualité de votre alimentation peut avoir un effet bénéfique sur la santé que soit votre âge, mais cette étude suggère que l'adoption de bons choix alimentaires tout au long de l'âge adulte - en réduisant les aliments hautement transformés et en augmentant plus de fruits, légumes et grains entiers - peut avoir un effet bénéfique significatif sur la force et la performance physique plus tard dans la vie, en aidant à assurer une vieillesse beaucoup plus saine", conclut-il dans l'étude reprise par Eureka alert.

EQUILIBRE ALIMENTAIRE NOUS NE POUVONS PAS TOUS ÊTRE MINCES

L'équilibre alimentaire n'est pas le seul facteur dans la prise ou la perte de poids. Les états émotionnels tels que le stress jouent aussi un rôle important.

Première chose, on n'attend pas l'équilibre alimentaire, on tend seulement vers lui. Si la prise de poids, quelle qu'en soit la cause, résulte toujours au départ d'un déséquilibre de la balance énergétique (les apports sont supérieurs aux dépenses de l'organisme), la minceur, elle, n'est pas toujours au rendez-vous alors que l'on mange de tout et sans excès. La faute à...

Notre métabolisme de base Il correspond à ce que brûle l'organisme au repos, c'est-à-dire l'énergie nécessaire au fonctionnement des organes vitaux (cellules, mouvements respiratoires, battements du cœur...). Cette dépense énergétique représente 60 à 70 % de la dépense énergétique totale de l'organisme mais de nombreux facteurs peuvent modifier ce métabolisme de base, comme l'âge (plus on vieillit, moins on brûle de calories au repos), le sexe (la femme a un métabolisme de base de 10 % inférieur à celui d'un homme de même taille et du même âge, parce qu'elle a moins de masse maigre à poids égal) ou encore la masse musculaire (plus un individu est musclé, plus il consomme d'énergie au repos).

Les facteurs de prédisposition À ce jour, on sait par exemple que 127 gènes peuvent être impliqués de près ou de loin dans la prise de poids. C'est dire si un dérèglement génétique peut gêner la stabilisation du poids même avec une alimentation équilibrée. En modifiant le métabolisme de base, les désordres endocriniens comme



l'hypothyroïdie) peuvent également être responsables d'une prise de poids progressive et insidieuse.

La sédentarité Une réduction progressive de l'effort physique dans la plupart des actes quotidiens (activités professionnelles ou domestiques, déplacements, loisirs...) conduit fréquemment à une prise de poids. On a en effet mesuré que 6 000 pas par jour permettent à une personne n'ayant jamais grossi de ne pas prendre du poids, que 8 000 permettent à une personne qui a maigri de ne pas reprendre de poids, et que 10 000 aident à l'amalgissement.

La prise de certains médicaments Anti-dépresseurs, anti-épileptiques, neuroleptiques... peuvent susciter la sensation de faim, ou bien encore déclencher des envies intempestives de sucre qui gênent l'équilibre alimentaire. De même, un traitement hormonal à haute dose et prolongé, ou une prise de corticoïdes importante, sont parfois à l'origine d'une rétention d'eau et d'une prise de masse grasse.

Les différents cycles hormonaux, arrêt du tabac... Épisodes de vie génitale chez la femme, arrêt du tabac, alternance de travail de jour et de nuit, état anxieux et surmenage, stress...

peuvent être à l'origine d'une prise de poids.

UN TROUBLE DU COMPORTEMENT ALIMENTAIRE : QU'ÉSAKO ? Chez certaines personnes, le comportement alimentaire peut être perturbé au point d'interférer avec la vie quotidienne, et d'être la cause d'un excès de poids souvent accompagné de souffrance psychique. C'est le cas de la boulimie ou de l'anorexie, des troubles de l'alimentation nocturne, de l'orthorexie (la personne est obsédée par la qualité de son alimentation), la frénésie alimentaire (épisodes de consommation excessive de certains aliments en moins de deux ou trois heures), etc.

LES CLÉS DE L'ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE

Pour être en forme et en bonne santé, la clé c'est de respecter un équilibre alimentaire. Pour connaître et réussir une alimentation équilibrée pour toute la famille, Topsy.com vous donne tous ses conseils nutritionnels et forme.

1- LES CLÉS D'UNE ALIMENTATION ÉQUILIBRÉE

Rien de tel que la cuisine maison pour retrouver le goût d'une alimentation équilibrée et savoureuse.

Les fruits font-ils grossir ? Le jus de cranberry est-il vraiment bon pour la santé ? Le Dr Laurent Chevallier, nutritionniste, répond aux questions sur les fruits dans l'équilibre alimentaire.

2- UNE ALIMENTATION ÉQUILIBRÉE ET "SAINTÉ"

Pour être en bonne santé et booster nos défenses immunitaires, on vous aide à choisir les bons aliments. Le lait est un allié minceur, indispensable à

notre équilibre alimentaire. Faites le plein de recettes gourmandes et légères pour faire le plein de calcium sans même penser !

Selon des chercheurs américains, manger des légumineuses à grains comme les haricots, pois, lentilles et pois chiches, peut aider à combattre des maladies cardiaques, l'hypertension et le diabète. Elles font donc partie intégrante de notre équilibre alimentaire.

L'équilibre alimentaire, c'est aussi consommer des aliments qui vous font du bien ! Pour doper votre moral et encore combattre le stress, découvrez ces aliments indispensables ! On le sait, le thé vert est bon pour la santé. Tous nos conseils pour bien le choisir et le faire entrer dans votre équilibre alimentaire.

3- DE L'ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE POUR ÊTRE EN FORME !

Pour être en forme au quotidien, quelques conseils sur les aliments indispensables à votre

équilibre alimentaire.

Après 60 ans, nos besoins nutritionnels changent. Zoom sur les légumes et fruits à privilégier pour garder la forme

L'équilibre alimentaire est bon pour le cerveau. Le cerveau ne pèse pas lourd mais consomme pourtant une grande partie des aliments que l'on ingère. Alors pas question de lui servir des menus déséquilibrés !

4- L'ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE DES ENFANTS ET ADOS

L'équilibre alimentaire, c'est aussi important pour les enfants ! Nos conseils nutrition pour aider votre enfant à grandir et... grossir, sans crainte de voir sa courbe de corpulence s'enlever.

Que mangent nos ados ? Leurs repas sont-ils équilibrés ? S'intéressent-ils à l'équilibre alimentaire ? Les résultats d'une récente enquête Ipsos.

RD CONGO

12 morts en 48 heures dans deux attaques en Ituri

Douze personnes ont été tuées en 48 heures dans la province de l'Ituri, dans le Nord-Est de la République démocratique du Congo (RDC) où les Nations unies dénoncent les crimes d'une milice qui a tué plus de 1.000 personnes depuis décembre 2017.

Cinq et sept personnes ont été respectivement tuées lundi et mardi dans les villages de Mayolo et Andasia, a indiqué Innocent Madaku Ndala, chef du secteur de Banyali Kilo. "Nous venons d'enterrer toutes ces personnes" dans leurs villages respectifs, a-t-il ajouté, cité par des agences. Les villages sont situés non loin d'une mine d'or artisanale, à environ 50 km de Bunia, chef-lieu de la province de l'Ituri.

Comme la majorité des précédentes tueries dans ce territoire, ces deux dernières attaques ont été attribuées aux miliciens de la secte ethnico-mystique Coopérative pour le développement du Congo (Codeco).

Ce groupe armé prétend défendre les membres de la communauté Lendu.

Depuis décembre 2017, des violences dans la province de l'Ituri ont fait "près de 1.000 morts et un demi-million de déplacés", selon un rapport du centre d'analyse politique International Crisis Group (ICG) publié le 15 juillet.

Il s'agit de "crimes contre l'humanité" d'après la Haute-commissaire aux Droits de l'Homme des Nations unies, Michelle Bachetelet.

La région aurifère de l'Ituri avait déjà été ensanglantée entre 1999 et 2003 par un conflit entre les milices des deux communautés Lendu et Hema, instrumentalisées par l'Ouganda voisin.

Bilan : des dizaines de milliers de morts. Les violences ont repris pour des motifs obscurs fin 2017, sans que cette fois l'Ouganda semble y jouer un rôle. Les Hema n'ont pas reconstitué de milices, s'en remettant à l'autorité de l'Etat.

Et les notables Lendu ne soutiennent pas les exactions de la milice Codeco, relève l'ICG.

Une délégation d'anciens chefs de guerre du conflit de 1999-2003 séjourne en Ituri depuis quelques jours pour tenter d'oeuvrer pour la paix à la demande du président Tshisekedi.

NIGERIA

Le Sénat demande la démission des chefs de l'armée

Les sénateurs nigériens ont demandé mardi, dans une résolution, la démission des chefs de l'armée, à qui ils reprochent de ne pas réussir à endiguer l'insécurité qui gangrène le pays.

"Le Sénat a appelé les chefs de l'armée à démissionner face à une situation sécuritaire qui se dégrade dans le pays", a déclaré dans un communiqué le bureau du président du Sénat.

Les hauts gradés militaires, qui assurent avoir la situation en main, font l'objet de nombreuses critiques.

Le président nigérian Muhammadu Buhari a jusqu'ici maintenu sa confiance au chef d'état-major Tukur Buratai face à de nombreux appels à son limogeage.

Le limogeage des chefs militaires est une "prérogative présidentielle", a souligné le bureau du président nigérian, assurant que M. Buhari "fera ce qui est dans le meilleur intérêt du pays". Samedi, au moins 23 soldats ont été tués dans une embuscade tendue par des "bandits" armés dans l'Etat de Katsina (Nord-Ouest). Plus tôt en juillet, des terroristes ont tué des dizaines de soldats dans le Nord-Est du pays.

APS

MALI

Cinq chefs d'Etat attendus ce jeudi à Bamako pour apaiser la crise socio-politique

Une délégation de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), composée de cinq chefs d'Etat de la sous-région est attendue au Mali jeudi en vue de "contribuer à apaiser le climat de la socio-politique au Mali", selon un communiqué de la Représentation permanente de l'organisation sous-régionale au Mali mardi.

Il s'agit de Mahamadou Issoufou du Niger, Alassane Ouattara de la Côte d'Ivoire, Nana Akufo-Addo du Ghana, Muhammadu Buhari du Nigeria et Macky Sall du Sénégal.

Ces dirigeants vont effectuer le voyage en compagnie de Jonathan Goodluck, médiateur du président en exercice de la CEDEAO, Kalla Ankourao, ministre nigérien des Affaires étrangères, Jean-Claude Kassi Brou, président de la Commission de la CEDEAO, et Général Francis Béhanzin, commissaire aux Affaires Politiques, Paix et Sécurité de la CEDEAO.

Au cours de leur séjour, la délégation va rencontrer le président Ibrahim Bou-bacar Kéita, l'Imam Mahmoud Dicko et le Comité stratégique du Mouvement du 5 juin - Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP). Le Comité stratégique



du M5-RFP a demandé à "tous ses militants de suspendre la désobéissance civile pour la fête de la Tabaski"

prévue dans le pays le 31 juillet. La délégation de la CEDEAO a achevé dimanche dernier sa mission de médiation au Mali sans parvenir à un accord avec le M5-RFP qui n'a pas renoncé à la démission du président malien.

BURKINA FASO

Deux militaires tués et cinq autres blessés dans l'est du pays

Deux militaires burkinabè ont été tués et cinq autres blessés, dans la nuit de dimanche à lundi, dans une attaque contre un détachement militaire dans l'est du Burkina Faso, a indiqué mardi

une source militaire. "Des individus armés non identifiés ont attaqué dans la nuit de dimanche à lundi, le détachement militaire de Tankoulou.

Deux militaires ont été tués et cinq

autres blessés", a précisé l'armée dans un communiqué.

Le Burkina Faso est confronté à des attaques terroristes depuis 2015 faisant de nombreux déplacés et victimes.

EGYPTE

18 terroristes abattus par l'armée dans le Sinaï

Dix-huit (18) terroristes ont été abattus par l'armée égyptienne lors d'une attaque terroriste contre un avant-poste militaire dans le Sinaï (nord) du pays, a indiqué un communiqué de l'armée. Dans un commu-

niqué, l'armée a déclaré que "des membres des forces armées ont réussi à déjouer une attaque terroriste contre un poste de sécurité dans la région de Bir al-Abd, dans le Sinaï", ajoutant que l'attaque avait causé la mort de

deux soldats et blessé quatre autres.

"Les soldats de l'avant-poste, en coopération avec les forces aériennes, ont poursuivi les terroristes jusqu'à une ferme voisine et des maisons inhabitées,

tuant 18 d'entre eux, dont un kamikaze", selon le communiqué.

"Trois des quatre véhicules piégés utilisés par les terroristes dans l'attaque ont été détruits", a précisé l'armée égyptienne.

EGYPTE

Négociations sur le Barrage de la Renaissance: l'Egypte souhaite un accord "équilibré"

Le président égyptien Abdel-Fattah al-Sissi a déclaré mardi que son pays souhaitait réaliser des progrès sur des questions controversées qui sont "essentiels" pour parvenir à un accord "équilibré" dans les négociations sur le Grand barrage de la Renaissance éthiopienne (GERD).

M. al-Sissi a fait cette déclaration au cours d'un mini-sommet africain visant à déboucher sur un accord sur le remplissage et l'exploitation du barrage, a indiqué Bassam Rady, porte-parole du président égyptien dans un communiqué.

Le sommet a été convoqué mardi par liaison vidéo avec la participation de M. al-Sissi, du Premier ministre soudanais Abdalla Hamdok, du Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed et du président sud-africain Cyril Ramaphosa, dont le pays assure actuellement la présidence tournante de l'Union



africaine. Au cours du sommet, le président égyptien a souligné que "pour trouver un accord global sur le barrage, il faut une volonté politique de renforcer les possibilités et les efforts pour parvenir à l'accord souhaité qui réalise les intérêts communs des trois pays".

A la fin du sommet, il a été convenu de "poursuivre les négociations et de

se concentrer pour l'instant sur l'élaboration d'un accord juridique contraignant concernant les règles de remplissage et d'exploitation du barrage", selon le communiqué. Le Soudan, l'Egypte et l'Ethiopie ont récemment mis fin à une série de pourparlers sur le GERD sans être parvenus à un accord sur le remplissage du barrage.

PALESTINE

La Palestine exhorte l'ONU à soutenir la coalition internationale dirigée par le Quartet pour la paix au Moyen-Orient

La Palestine a exhorté mardi les Nations Unies à soutenir la coalition internationale dirigée par le Quartet qui vise à trouver une solution juste et durable à la question palestinienne.

Lors d'une réunion à Ramallah, en Cisjordanie, le Premier ministre palestinien Mohammed Ishtaye a demandé au coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Nickolay Mladenov, de soutenir l'appel lancé par la Palestine en faveur d'une nouvelle coalition internationale et d'une conférence pour la paix incluant toutes les parties, sur la base des lois internationales, de la légitimité internationale et des résolutions des Nations Unies. Lors de la réunion, les deux parties ont également discuté des derniers développements politiques et des moyens de renforcer la coopération pour contrer la pandémie de COVID-19 en Palestine, selon un communiqué de presse publié par



le bureau de M. Ishtaye. M. Ishtaye a réitéré le rejet par la Palestine du plan d'annexion israélien et du plan de paix au Moyen-Orient du président américain Donald

Trump, connu sous le nom de "l'Accord du siècle". Au lieu de cela, le Premier ministre palestinien a appelé M. Mladenov à approuver l'ancienne proposition de

paix du président palestinien Mahmoud Abbas, qui comprend un cadre multilatéral international dirigé par le Quartet international pour accueillir une conférence de paix afin de relancer les négociations actuellement au point mort. Le Quatuor international, composé de l'Union européenne, de la Russie, des Etats-Unis et des Nations Unies, a été créé en 2002 dans le but de faciliter le processus de paix au Moyen-Orient. Les tensions dans les territoires palestiniens se sont accrues depuis que le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a fait état de son plan d'annexion. Cependant, M. Netanyahu est en désaccord avec M. Gantz, chef du parti Bleu-Blanc, sur la date de l'annexion.

La Chine très préoccupée par des informations faisant état d'une annexion par Israël d'une partie des territoires palestiniens occupés

Un diplomate chinois à l'ONU a déclaré mardi que la Chine était profondément préoccupée par des informations faisant état d'un projet d'annexion par Israël d'une partie des territoires palestiniens occupés.

"Un tel plan, s'il était mis en œuvre, violerait gravement le droit international et les résolutions pertinentes de l'ONU, mettant en péril la solution à deux Etats".

Nous exhortons la partie concernée à s'abstenir de toute mesure unilatérale et à faire de son mieux pour désamorcer les conflits ainsi que les tensions.

C'est aussi notre ferme position : aucun pays ne devrait soutenir d'actions unilatérales", a dit Zhang Jun, représentant permanent de la Chine auprès des Nations Unies, lors d'une réunion virtuelle du Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient.

"Il est également impératif de mettre fin aux activités de colonisation, à la démolition de bâtiments palestiniens et à la violence contre les civils.

Le Conseil de sécurité devrait s'acquiescer de son mandat et jouer son rôle pour veiller à ce que se soient prises des décisions, y compris la résolution 2334, soient pleinement mises en œuvre", a-t-il ajouté.

A propos du processus de paix au Moyen-Orient, l'ambassadeur chinois a estimé qu'il s'agissait d'un moment critique pour le faire avancer et pour qu'Israël et la Palestine reprennent des pourparlers de paix significatifs sur un pied d'égalité.

Les accords internationaux tels que les résolutions pertinentes de l'ONU, le principe de "terre contre paix" et la solution à deux Etats sont des paramètres importants du processus de paix au Moyen-Orient.

Ils incarnent la sagesse et le travail acharné de plusieurs générations, et devraient être observés et mis en œuvre, a-t-il estimé.

"La Chine soutient l'appel du président Abbas en faveur d'une conférence internationale de paix et d'un mécanisme multilatéral élargi pour la paix,

et envisagera positivement d'y participer de manière appropriée", a annoncé M. Zhang. "Nous appelons la communauté internationale, en particulier les pays ayant une influence sur la Palestine et Israël, à rester impartiaux et justes dans la promotion des pourparlers de paix", a-t-il ajouté.

En ce qui concerne la situation humanitaire dans les territoires palestiniens occupés et les difficultés dont souffre le peuple palestinien, l'ambassadeur a indiqué que "nous ne devrions jamais (les) perdre de vue".

"La poursuite du blocus de la bande de Gaza a aggravé la situation humanitaire sur le terrain. La suspension des

accords bilatéraux et la coordination en réponse au plan d'annexion ont eu des conséquences ressenties par les Palestiniens ordinaires.

En outre, la pandémie de COVID-19 s'est encore ajoutée à la fragilité économique et sociale de la Palestine", a-t-il rappelé. Soulignant que le Moyen-Orient est maintenant à la croisée des chemins entre la paix et les turbulences, M. Zhang a recommandé au Conseil de sécurité de "se tenir du côté de la paix et de la justice, avec droiture et conscience, et de jouer un rôle actif dans la mise en place d'une solution globale, juste et durable" à la question palestinienne.

ETATS-UNIS

Le maire : "New York attaquera Trump en justice s'il envoie des agents fédéraux"

Le maire de New York a indiqué mardi qu'il attaquerait le gouvernement Trump en justice si ce dernier envoyait des agents fédéraux dans la métropole américaine, comme il a menacé de le faire face à la criminalité en hausse.

Si Trump envoyait des agents fédéraux, "cela ne ferait qu'ajouter aux problèmes" et "nous l'attaquerions immédiatement en justice pour arrêter ça", a déclaré le maire démocrate Bill de Blasio lors d'un point presse.

"Ce serait un nouvel exemple des mesures illégales et anticonstitutionnelles prises par le président", a ajouté le maire de la capitale économique américaine.

"Nous avons déjà eu souvent à le confronter en justice, et nous avons généralement gagné. Donc on espère ne pas avoir à le faire, mais si besoin, on le fera", a-t-il ajouté, en faisant valoir que le président faisait souvent des menaces non suivies d'effet.

Donald Trump a menacé lundi

d'envoyer des forces de l'ordre fédérales dans plusieurs grandes villes gouvernées par des démocrates, dont Chicago ou New York, après de premiers déploiements controversés à Portland, dans le nord-ouest du pays, pour mettre un terme à des manifestations contre la violence policière et le racisme. "On ne va pas laisser tomber New York, Chicago, Philadelphie, Détroit et Baltimore", a-t-il souligné. A l'approche de la présidentielle de novembre, le président, devancé par le candidat démocrate Joe Biden dans les derniers sondages, a fait du retour de "l'ordre" un slogan de campagne depuis la vague de manifestations qui a suivi la mort de l'Afro-Américain George Floyd sous le genou d'un policier blanc fin mai. Donald Trump accuse les maires démocrates de laxisme face à une criminalité en hausse cet été dans les grandes villes du pays, comme New York, Chicago, Philadelphie, Los Angeles, Atlanta ou Baltimore.

SYRIE

Le parti Baas remporte la majorité des sièges

Le parti Baas, au pouvoir en Syrie, et ses alliés ont rafilé la majorité des sièges lors de législatives dimanche en Syrie marquées par un faible taux de participation, a annoncé mardi la Commission électorale.

Le Baas et des partis alliés ont remporté 177 sièges sur les 250 de l'Assemblée nationale, a indiqué le directeur de la commission électorale Samer Zemrigh, lors d'une conférence de presse à Damas. Le taux de participation s'est élevé à 33,17%, contre 57,56% lors des législatives de 2016, a-t-il ajouté.

Il s'agissait des troisièmes élections parlementaires depuis le début en 2011 d'un conflit ayant fait plus de 380.000 morts et provoqué l'exode de millions de personnes.

Ces élections ont eu lieu alors que la Syrie est en plein marasme économique et après que le gouvernement a consolidé son emprise sur plus de 70% du territoire national.

Pour la première fois, le scrutin s'est déroulé dans d'anciens bastions des groupes armés. Les millions de Syriens à l'étranger, dont une majorité de réfugiés, n'ont pas eu le droit de voter.

UE

Le Fonds européen de défense doté de 7 milliards d'euros, moins que prévu

Le Fonds européen de défense, qui doit permettre de cofinancer par l'UE des projets industriels communs à plusieurs pays, sera doté de 7 milliards d'euros pour la période 2021-2027, nettement moins que prévu à l'origine, selon les conclusions du sommet européen mardi.

Le Fonds vise à "favoriser la compétitivité, l'efficacité et la capacité d'innovation de la base industrielle et technologique de défense européenne, en soutenant des actions de collaboration et de coopération transfrontalière dans toute l'Union, à chaque étape du cycle industriel des produits et technologies de défense".

L'Union européenne (UE) nourrit de grands desseins pour ses industries de défense. Mais le montant finalement alloué dans le cadre du budget pluriannuel de la Commission européenne est en-deçà des ambitions initiales affichées.

Le budget adopté mardi par les chefs d'Etat et de gouvernement est exprimé en euros constants au prix 2018.

Or, les 13 milliards d'euros qu'ambitionnait au départ la Commission l'étaient en euros courants et correspondent à 11 milliards d'euros au prix constants 2018, a précisé un responsable au sein de la Commission européenne.

Le budget finalement alloué au fonds européen de défense est donc d'un peu moins de deux tiers que ce qu'avait initialement présenté la Commission.

Le Fonds européen de défense (FED) ne faisait pas l'unanimité et sa dotation a en effet fait l'objet d'intenses négociations pour finir par retomber à 7 milliards (constants 2018) sur les 1.074 milliards de budget européen pour la période 2021-2027.

Fin mai, les ministres de la Défense allemand, français, espagnol et italien avaient écrit au chef de la diplomatie européenne Josep Borrell pour rappeler la nécessité d'un FED ambitieux, le jugeant "essentiel pour financer et renforcer la recherche et les capacités de développement qui renforceront notre aptitude à faire face aux multiples crises et menaces mondiales".

AUDIOVISUEL L'ARAV informe les chaînes Echourouk TV et Ennahar TV de dépassements dans deux programmes télévisés

L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a informé les chaînes Echourouk TV et Ennahar TV de dépassements enregistrés dans deux programmes télévisés, réaffirmant l'obligation pour les journalistes et les animateurs des émissions de chaînes audiovisuelles de faire preuve de professionnalisme pendant le traitement de sujets sociaux délicats, indique l'Arav dans un communiqué rendu public mardi.



"Par souci d'assurer l'exercice de la communication audiovisuelle dans le respect total de la dignité humaine et de l'égalité entre les sexes, et par souci de veiller au respect par les journalistes et les animateurs des différentes émissions des chaînes audiovisuelles, de l'obligation de faire preuve de professionnalisme notamment lors du traitement des sujets sociaux délicats liés à la vie privée des personnes, l'ARAV attire l'attention des chaînes Echourouk TV, dans son émission +Khat Ahmar (ligne rouge)+ et Ennahar TV dans son émission +Ma waraa El Djoudrane (derrières les murs)+ sur des dépassements commis dans ces deux programmes télévisés", précise le communiqué.

La chaîne Echou-

rouk a diffusé dans son programme "Khat Ahmar" portant le thème "Zawdji houwa djannati (Mon mari est mon paradis)", une scène montrant d'une femme embrassant le pied de son époux devant les téléspectateurs, suscitant un vif débat en l'Algérie et à l'étranger, entre ceux qui considèrent ce geste comme un respect et une reconnaissance envers l'époux et ceux qui l'ont qualifié d'atteinte à la dignité de la femme", ajoute le communiqué.

L'ARAV a estimé que cet acte "ne devrait pas être diffusé publiquement sur les télévisions, car il rabaisse et dénigre la femme et montre la suprématie de l'homme dans la société. Il appartenait donc à la chaîne de supprimer l'image avant sa diffusion car elle revêt un ca-

ractère intime entre les époux et ne devait pas être diffusée". La chaîne de télévision "Ennahar TV" avait diffusé, dans le cadre du programme "Ma waraa el Djoudrane" (derrières les murs), un épisode consacré à la fuite d'une épouse du domicile conjugal, après avoir été victime de torture et de pression psychologique de la part de son époux.

Ce dernier s'est présenté à l'émission dans l'espoir de la faire revenir au foyer conjugal, en essayant de profiter de la religion pour atteindre ses objectifs. "L'épouse s'est retrouvée ensuite sous la pression de l'imam, de l'avocat et de l'animatrice de l'émission, et contrainte de céder à la volonté de son époux, sans prendre compte de sa souffrance et celle de ses enfants durant 19

ans de mariage". L'ARAV a fait savoir, dans ce sens, que "le traitement de ces cas requiert des psychologues et la consultation des services sociaux, en sus d'une expérience professionnelle avérée des animateurs, pour ne pas se laisser entraîner par la quête de la célébrité et la réalisation d'une audience élevée, au détriment de la dignité humaine". Après avoir souligné que "face aux multiples problèmes de l'audiovisuel, il est possible qu'elle n'arrive pas à les traiter à temps", l'ARAV a exprimé "sa détermination à mettre de l'ordre et à réguler le domaine audiovisuel, grâce aux moyens matériels et moraux dont elle dispose jusqu'à l'actualisation des lois relatives à l'audiovisuel et la finalisation de la composition de l'ARAV".

ART

La doyenne des artistes plasticiens algériens, Leila Ferhat n'est plus

La doyenne des artistes plasticiens algériens, Leila Ferhat, est décédée mardi à l'âge de 81 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches.

L'artiste, diplômée de l'Ecole nationale des beaux arts d'Alger, a réalisé plusieurs tableaux qui ont suscité l'admiration des critiques d'art plastique et du public qui appréciait ses oeuvres qui mélangent authenticité et modernité et où domine le bleu ciel symbole de calme et réconfort.

La défunte, qui avait initié un grand nombre d'artistes plasticiens, est considérée comme une école de l'art plastique algérien et comptait parmi les noms qui ont laissé leur empreinte sur la scène artistique à travers ses oeuvres immortelles

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

DIRECTION DU BUDGET DE LA COMPTABILITE ET DU PATRIMOINE

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE CHERAGA

NIF :41000200016085

Avis D'appel D'offre National Ouvert Avec Exigence Des Capacités Minimales N°..... /2020

Circonscription administrative de Cheraga lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacité minimal portant :

- PROJET : Réalisation D'un Réseau D'éclairage Public à Travers la CA Cheraga dans le cadre des ZONES D'OMBRES commune Ain benian :
- Lot 01 : réalisation d'un réseau d'éclairage public en LED domaine CHABANE MOHAND COTE KUSTER.
- Lot 02 : réalisation d'un réseau d'éclairage public en LED domaine AMIROUCHE EAC N°11.
- Lot 03 : réalisation d'un réseau d'éclairage public en LED domaine SI EL HAOUES HAOUCH STORA.

- Les soumissionnaires intéressés peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peuvent être retenues que pour un seul Lot, dans le cas un soumissionnaire est moins disant dans plusieurs lots il sera retenu pour le lot le plus consistant. Dans ce cas le classé deuxième doit se rapprocher au moins disant.

Il s'agit d'un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales conformément aux articles 40, 42 et 44 du décret présidentiel n°15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Il est adressé aux entreprises justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

Lot 01 : réalisation d'un réseau d'éclairage public en LED domaine CHABANE MOHAND COTE KUSTER.

1-Capacité professionnelle :

Qualifiées en « Catégorie III et plus » en bâtiment ou travaux publics Ayant le code éclairage public, 3911 ou 3912 ou 3913 pour l'activité Principal Bâtiment, le code 4924 ou 4272 pour l'activité principal Travaux Publics

2-Capacité financière : ayant un chiffre d'affaire de 05.000. 000, 00 DA justifié par les bilans comptables des trois dernières années (2016-2017-2018) dûment visés par les services des impôts.

3-Capacité technique :

- ♦ Références professionnelles : ayant réalisé au moins un projet réalisation d'éclairage publics justifié par une attestation de bonne exécution visée par Un maîtres d'ouvrage public.
- ♦ Moyens humains : un Ingénieur en Electricité justifié par le diplôme et attestation d'affiliation CNAS ou CACOBATH.
- ♦ Moyens matériels : un camion Nacelle justifié par carte grise, et contrat d'assurance en cours de validité.

Lot 02 : réalisation d'un réseau d'éclairage public en LED domaine AMIROUCHE EAC N°11

1-Capacité professionnelle :

Qualifiées en « Catégorie III et plus » en bâtiment ou travaux publics Ayant le code éclairage public, 3911 ou 3912 ou 3913 pour l'activité Principal Bâtiment, le code 4924 ou 4272 pour l'activité principal Travaux Publics

2-Capacité financière : ayant un chiffre d'affaire de 05.000. 000, 00 DA justifié par les bilans comptables des trois dernières années (2016-2017-2018) dûment visés par les services des impôts.

3-Capacité technique :

- ♦ Références professionnelles : ayant réalisé au moins un projet réalisation d'éclairage publics justifié par une attestation de bonne exécution visée par Un maîtres d'ouvrage public.
- ♦ Moyens humains : un Ingénieur en Electricité justifié par le diplôme et attestation d'affiliation CNAS ou CACOBATH.
- ♦ Moyens matériels : un camion Nacelle justifié par carte grise, et contrat d'assurance en cours de validité.

Lot 03 : réalisation d'un réseau d'éclairage public en LED domaine SI EL HAOUES HAOUCH STORA

1-Capacité professionnelle :

Qualifiées en « Catégorie III et plus » en bâtiment ou travaux publics Ayant le code éclairage public, 3911 ou 3912 ou 3913 pour l'activité Principal Bâtiment, le code 4924 ou 4272 pour l'activité principal Travaux Publics

2-Capacité financière : ayant un chiffre d'affaire de 08.000. 000, 00 DA justifié par les bilans comptables des trois dernières années (2016-2017-2018) dûment visés par les services des impôts.

3-Capacité technique :

- ♦ Références professionnelles : ayant réalisé au moins un projet réalisation d'éclairage publics justifié par une attestation de bonne exécution visée par Un maîtres d'ouvrage public.
 - ♦ Moyens humains : un Ingénieur en Electricité justifié par le diplôme et attestation d'affiliation CNAS ou CACOBATH.
 - ♦ Moyens matériels : un camion Nacelle justifié par carte grise, et contrat d'assurance en cours de validité.
- Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou le représentant auprès du bureau des équipements et de la programmation de la circonscription administrative de Cheraga sis au rue El Qods Cheraga

Le dossier de candidature, les offres technique et financière seront formés achetées séparément dans trois enveloppes internes et intégrées dans

l'enveloppe extérieure qui doit être anonyme sans entête ni sigle ni cachet devra comporter obligatoirement la mention

A ne pas ouvrir sauf par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres

- PROJET : Réalisation D'un Réseau D'éclairage Public à Travers la CA Cheraga dans le cadre des ZONES D'OMBRES commune Ain benian :

Lot 01 : réalisation d'un réseau d'éclairage public en LED domaine CHABANE MOHAND COTE KUSTER.

Lot 02 : réalisation d'un réseau d'éclairage public en LED domaine AMIROUCHE EAC N°11.

Lot 03 : réalisation d'un réseau d'éclairage public en LED domaine SI EL HAOUES HAOUCH STORA.

Et doit être déposée au niveau du bureau des équipements et de la programmation de la circonscription administrative de Cheraga sis au rue El Qods Cheraga

Cette enveloppe devra abriter trois autres enveloppes scellées :

1- le dossier de candidature contient :

- la déclaration de candidature selon le modèle ci-joint, datée et signée par le soumissionnaire
- les statuts pour les sociétés : statut de l'entreprise (SARL, EARL)....etc
- la déclaration de probité selon le modèle ci-joint, datée et signée par le soumissionnaire"
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires
- Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité
- Les bilans Comptables des trois dernières années (2016-2017-2018) dûment visés par les services des impôts.
- au moins une attestation de bonne exécution délivrée par le maître de l'ouvrage d'un Projet similaire ou de même nature à celui prévu au présent projet.
- copie de l'attestation nominative délivrée par la CNAS ou CACOBATH accompagnée des diplômes
- Etat des Moyens matériels justifié par carte grises, et contrats d'assurance en cours de validité, facture d'achats Ou un contrat de location ou leasing, PV d'évaluation établi par un commissaire priseur.

2- l'offre technique comprendra :

- la déclaration à soumettre selon le modèle.
- Le cahier des charges visé et paraphé avec mention lu et accepté.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif, avec un planning d'exécution des travaux et tout autre documents exigée en application disposition de l'article 78 de décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics des éléments et les parties qu'il est indispensable de mentionner dans un mémoire technique justificatif

3- l'offre financière comprendra :

- la lettre de soumission selon le modèle,
- le bordereau des prix unitaires (BPU),
- le détail quantitatif et estimatif (DQE).

Toute indication susceptible d'identifier le soumissionnaire entrainera le rejet pur et simple de l'offre. Le délai de préparation des offres est fixé à 08 jours à compter de la parution du présent avis dans le BOMOP ou un des quotidiens nationaux. Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de présentation des offres à 13h00 si ce jour correspond à un jour férié légal le jour de dépôt des offres et d'ouverture des plis est reporté au 1^{er} jour ouvrable

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra au niveau du siège de la circonscription administrative de Cheraga le dernier jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14h00

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois(03) mois augmentée de la durée de préparation des offres.

TÉLÉPAIEMENT

Définition des activités commerciales à doter en terminaux de paiement électronique

Le ministère du Commerce a fait état, mardi à Alger, d'un accord portant définition d'un ensemble d'activités commerciales à doter "prochainement" de Terminaux de paiement électronique (TPE) avec la mise en place d'une commission technique mixte en vue d'encourager leur utilisation, indique un communiqué du ministère.

Cet accord est intervenu à la faveur d'une réunion ayant regroupé le ministre du Commerce, Kemel Rezig, le ministre de la Poste et des télécommunications, Brahim Boumzar, le ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aissa Bekkai, et le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Startups, Yacine Walid, précise la même source. Lors de cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre de l'application du programme du Gouvernement relatif à la modernisation et la numérisation des différents secteurs, il a été convenu d'encourager le paiement électronique à travers des incitations en direction des détenteurs de registre de commerce, ajoute le



ministère. La réunion a porté, en outre, sur l'association des Startups et micro-entreprises à la généralisation des moyens de paiement électronique dans les divers domaines d'activités ainsi que l'activation et l'enrichissement du portail électro-

nique dédié à la création en ligne des entreprises. Les parties ont convenu, également, de mettre en place une commission technique mixte représentée par les trois secteurs en sus de l'association des ministères des Finances, du Travail, de

l'emploi et de la sécurité sociale, de l'Industrie et la Chambre nationale des notaires algériens.

Cette commission siègera en appui au travail sur le portail électronique, notamment la certification et la signature électroniques.

SCIENCES

Violent bombardement de météorites sur la Lune il y a 800 millions d'années

Une pluie géante de météorites a frappé la Lune, et certainement aussi la Terre, il y a 800 millions d'années, avec une force phénoménale, supérieure à celle du fameux astéroïde qui mis fin au règne des dinosaures, selon une étude publiée mardi.

Grâce aux données fournies par la sonde japonaise Kaguya, lancée en orbite autour de la Lune en 2007, des chercheurs de l'Université d'Osaka ont démontré qu'un gigantesque astéroïde d'au moins 100 kilomètres de diamètre avait éclaté en plusieurs millions de milliards de météorites qui avaient plongé dans le système Terre-Lune.

Ce bombardement, survenu il y a 800 millions d'années, aurait profondément modifié l'environnement et la biologie de notre planète, suggère leur étude parue dans la revue Nature Communications.

La probabilité qu'un astéroïde

d'une telle taille frappe notre planète survient environ tous les 100 millions d'années.

Mais sur Terre, les cratères d'impact vieux de plus de 600 millions d'années sont impossibles à dater, car ils ont été effacés par l'érosion, le volcanisme et autres processus géologiques.

D'où l'idée de les étudier sur la Lune, où il n'y a pratiquement pas d'érosion. Les scientifiques ont ainsi pu dater 59 gros cratères lunaires - dont celui de Copernicus, qui devait servir de site d'atterrissage de la mission Apollo 18 en 1971.

Pour y parvenir, ils ont notamment analysé la densité des petits cratères secondaires formés tout autour par l'éjection de morceaux de roches, et découvert qu'au moins 8 des 59 gros cratères (dont celui de Copernicus) s'étaient formés simultanément, à la suite d'une gigantesque pluie d'astéroïdes.

Compte tenu des probabilités de collision, l'étude suggère que cet épisode a certainement également touché la Terre.

Avec une force inouïe, puisque la masse globale de ces météorites s'élève à 40 à 50 millions de milliards de tonnes --soit 30 à 60 fois celle de l'astéroïde qui heurta l'actuelle péninsule du Yucatan au Mexique il y a 66 millions d'années et entraîna la chute des trois quarts des espèces vivantes sur Terre, dont les dinosaures non aviaires.

Ce bombardement serait survenu juste avant le Cryogénien (entre 720 et 635 millions d'années), période qui a connu une glaciation générale.

"Nos découvertes suggèrent que ce déferlement d'éléments extraterrestres a pu influencer les cycles marins biochimiques, de sévères perturbations du climat terrestre, et l'émergence des animaux", écrivent les auteurs de l'étude.

CHINE-USA-PIRATAGE

Des hackers chinois accusés aux USA d'avoir ciblé la recherche contre le Covid-19

Le gouvernement américain a révélé mardi l'inculpation de deux Chinois accusés d'avoir mené, en coopération avec leur gouvernement, de nombreuses attaques informatiques notamment contre des entreprises engagées dans la recherche sur le Covid-19. Cette annonce s'inscrit dans un contexte de tensions exacerbées entre la Chine et les Etats-Unis, dont le président Donald Trump ne cesse d'imputer à Pékin l'ampleur de

la pandémie de nouveau coronavirus.

Li Xiaoyu, 34 ans, et Dong Jiazhong, 33 ans ont été inculpés le 7 juillet par un grand jury de l'Etat de Washington pour "s'être introduit frauduleusement dans des ordinateurs du monde entier et avoir volé des terabytes de données", selon l'acte d'accusation qui était resté sous scellé jusque là.

Ces "deux hackers chinois travaillent avec le ministère chinois de la

Sécurité d'Etat", a déclaré John Demers, chargé des questions de sécurité nationale au sein du ministère de la Justice.

"Ils pirataient en partie pour leur propre profit mais étaient désireux d'aider leur Etat", a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse.

Au-delà des attaques contre des entreprises es d'une dizaine de pays occidentaux -- dont l'Australie, le Royaume-Uni, l'Allemagne ou la Belgique --, ils ont également

visé "des organisations non gouvernementales, des religieuses et des militants pro-démocratie et des droits de l'Homme aux Etats-Unis, en Chine et à Hong Kong", a-t-il poursuivi.

Selon l'acte d'accusation, les deux hommes ont notamment donné aux autorités de leur pays les codes d'accès aux e-mails d'un dissident chinois en lien avec le bureau du Dalai-Lama et ceux d'un militant hong-kongais.

CHINE - UE

La Chine envisage des représailles contre Nokia et Ericsson si l'UE interdit Huawei, selon le WSJ

La Chine envisage de prendre des mesures de rétorsion à l'égard des équipementiers Nokia et Ericsson si l'Union européenne suit les Etats-Unis et la Grande-Bretagne dans leur décision de bannir le Chinois Huawei du déploiement de la cinquième génération de téléphonie mobile (5G), a rapporté le Wall Street Journal, citant des sources proches du dossier.

Le gouvernement britannique a annoncé la semaine dernière que les équipements de Huawei, le numéro un mondial des équipements de réseaux de télécommunications, seront exclus de son réseau 5G d'ici 2027, s'attirant la colère de la Chine.

La décision du gouvernement de Boris Johnson place le Suédois Ericsson et le Finlandais Nokia parmi les bénéficiaires immédiats de la campagne contre Huawei, menée au départ par les Etats-Unis qui accusent la compagnie chinoise d'espionner pour le compte de Pékin.

Selon le quotidien financier, le ministère chinois du commerce envisage d'instaurer des contrôles à l'export pour empêcher Nokia et Ericsson d'expédier vers d'autres pays les produits qu'ils produisent en Chine.

L'UE n'a jusqu'à présent demandé l'interdiction de Huawei, mais a élaboré une "boîte à outils" avec les conditions de sécurité pour le déploiement de la 5G dans les Etats membres, notamment en ce qui concerne les fournisseurs considérés comme à haut risque.

FRANCE - CHINE

Pas d'interdiction globale de Huawei en France, annonce Bruno Le Maire

La France n'empêchera pas le groupe chinois Huawei d'investir pour le développement de son réseau mobile de cinquième génération (5G) et ne compte pas prononcer d'interdiction globale à son encontre, a annoncé mardi le ministre Français de l'Economie, des Finances et de la Relance.

"Nous n'interdisons pas à Huawei d'investir sur la 5G", a déclaré Bruno Le Maire sur franceinfo en excluant toute "discrimination à l'encontre de quelque opérateur que ce soit". Pour autant, la France veillera à protéger ses intérêts "stratégiques" et "de sécurité nationale", a assuré le ministre Français.

CHINE

Un réseau de satellites pour la surveillance des inondations

Le Service national d'application océanique des satellites (NSOAS) a utilisé le réseau des satellites HY-1C, HY-1D et Gaofen-3 pour surveiller de façon continue la situation des inondations le long du lac Poyang, dans la province orientale du Jiangxi en Chine, a rapporté mercredi le Science and Technology Daily.

Le réseau formé de ces trois satellites reçoit des données sur les inondations deux fois tous les trois jours. Depuis le 17 juin, le NSOAS a traité plus de 40 scènes de données d'images, selon la même source. Les compositions d'images ont été envoyées aux autorités de gestion des urgences et au siège général de lutte contre les inondations de la province pour être utilisées dans les efforts de reconstruction.

Les satellites HY-1C et HY-1D sont capables de recevoir des données de haute qualité à haute fréquence. Les conditions de l'eau sous la surface du bassin du lac Poyang peuvent également être clairement surveillées, selon le journal.

HY-1D a été mis en orbite le 11 juin. Le réseau de satellites formé par HY-1C et HY-1D peut effectuer une surveillance rapide et à grande échelle des ressources océaniques, côtières, terrestres et aquatiques.

MOTOGP

Marc Marquez opéré, incertitude sur la date de son retour

Le champion motocycliste espagnol Marc Marquez a été opéré avec succès mardi de sa fracture à l'humérus droit subie dimanche lors du Grand Prix d'Espagne et la date de son retour en piste reste incertaine.

Son équipe Honda a indiqué que le pilote allait rester 48 heures en observation à l'hôpital de Barcelone après une réduction de sa fracture avec pose d'une plaque en titane.

"Le nerf radial n'a pas été touché", a-t-on précisé de même source sur Twitter. Marc Marquez, 27 ans, sextuple champion du monde et tenant du titre MotoGP, avait chuté lourdement dans les derniers tours du Grand Prix sur le circuit de Jerez alors qu'il était remonté en 3e position après une première sortie de piste. Transporté à l'infirmerie du circuit puis à l'hôpital, les médecins avaient diagnostiqué une fracture de l'humérus droit.

Le prochain Grand Prix, celui d'Andalousie, est prévu sur ce même circuit de Jerez dimanche prochain, les essais devant commencer le vendredi.

La participation de Marc Marquez est donc très improbable et son frère Alex Marquez, qui fait équipe avec lui cette année, devrait être le seul représentant de l'écurie officielle Honda ce weekend. Deux autres pilotes blessés le weekend dernier, l'Espagnol Alex Rins (Suzuki) et le Britannique Cal Crutchlow (Honda-LCR) pourraient également être contraints de faire l'impasse sur cette prochaine course.

Après le GP d'Andalousie, la prochaine épreuve au calendrier, qui a été chamboulée par la pandémie de coronavirus, est le GP de République tchèque le 9 août.

RUGBY

L'Afrique du Sud ne jouera pas à domicile cette année

Les champions du monde sud-africains n'accueilleront aucun test-match cette année en raison de la pandémie de Covid-19, a annoncé mardi Jurie Roux, directeur général de la Fédération sud-africaine de rugby, au cours d'un point de presse en visioconférence.

Les matchs internationaux de juillet contre l'Écosse et la Géorgie ont déjà été annulés et des rencontres du Rugby Championship contre l'Argentine, l'Australie et la Nouvelle-Zélande étaient programmées pour août et septembre. Roux n'a toutefois pas exclu la possibilité de jouer des matchs à l'étranger plus tard dans l'année.

Une version revue du Rugby Championship, qui se tiendrait uniquement en Nouvelle-Zélande, est à l'étude et des négociations sont en cours pour une tournée en Europe, a-t-il précisé.

Les triples champions du monde doivent affronter l'Italie, l'Irlande, la France et le Pays de Galles au cours du mois de novembre.

Concernant le Super Rugby, compétition qui oppose des franchises de cinq pays, Roux a par ailleurs estimé que les Néo-Zélandais ne pouvaient prendre seuls la décision de modifier son format.

La Nouvelle-Zélande a annoncé la semaine dernière la création d'une nouvelle compétition l'an prochain, incluant des clubs d'Australie et des Îles du Pacifique, mais pas d'Afrique du Sud et d'Argentine.

L'édition 2020 a été suspendue en mars à cause de la pandémie, et la Nouvelle-Zélande et l'Australie ont depuis démarré des compétitions nationales. Au 20 juillet, l'Afrique du Sud comptait 373.628 cas confirmés de Covid-19 pour 5.473 morts alors que la pandémie n'a pas encore atteint son pic dans le pays le plus affecté d'Afrique.

APS

JM ORAN-2022

Le conseil exécutif du COJM passe à des réunions trimestrielles

Le Conseil exécutif du Comité d'organisation des Jeux méditerranéens (COJM), prévus à Oran en 2022, tiendra désormais des réunions trimestrielles comme décidé lors de son dernier conclave à Oran, dimanche passé, présidé par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, a-t-on appris auprès de cette instance.

Cette procédure vise à donner un autre élan aux préparatifs de la 19e édition des JM qui vont se dérouler sous les auspices du Comité international olympique (CIO), poursuit-t-on.

Au cours de la précédente réunion du conseil exécutif, en présence de la secrétaire d'état chargée du sport d'élite, Salima Souakri, M. Khaldi avait instruit les membres du COJM d'accélérer la cadence des préparatifs et se lancer dans les meilleurs délais dans la phase "pré-événement", rappelle-t-on.

Le ministre avait estimé, pour l'occasion, que la réussite du rendez-vous méditerranéen, que l'Algérie abrite pour la deuxième fois de son histoire après avoir organisé à Alger l'édition de 1975, "dépend justement de la réussite de cette phase "pré-événement".

Et pour atteindre cet objectif, des décisions ont été prises lors du précédent conseil exécutif du COJM,



parmi elles, "la nécessité de faire participer des représentants de l'organisme organisateur dans les visites et autres sorties d'inspection pour le suivi de l'état d'avancement des infrastructures sportives en cours de réalisation et veiller à leur conformité avec les critères techniques des fédérations in-

ternationales". Dans l'optique toujours de rendre encore efficace le travail du COJM, des recommandations ont été faites aussi pour "renforcer cette structure par de nouvelles compétences, tout en accordant la priorité aux enfants de la ville".

Le report, pour une année

supplémentaire de la prochaine édition des JM à cause de la pandémie de coronavirus, devrait être mis à profit par le COJM afin d'assurer "une meilleure organisation de la prochaine édition, à laquelle les pouvoirs publics accordent un intérêt très particulier", avait insisté le ministre.

WORLD TENNIS TOUR

L'Algérienne Inès Ibbou dans le panel des joueurs de l'ITF

La tenniswoman algérienne Inès Ibbou a été élue dans les panels des joueurs de l'ITF World Tennis Tour, aux côtés de douze autres athlètes (6 messieurs et 6 dames) a annoncé la Fédération internationale de tennis (ITF).

Il s'agit du Colombien José Bendeck, du Taïpéien Ti Chen, de l'Indien Niki Kalayanda Poonacha, de l'Argentin Juan Pablo Paz, du Bosnien Aldin Sekic et de l'Italien Francesco Vilardo chez les messieurs, ainsi que l'Ouzbek Akgul Amanmuradova, la Canadienne Petra Januskova, la Colombienne Yuliana Lizarazo, la Britannique Tara Moore, la Suisse Conny Perrin et l'Australienne Olivia Tjandramulia chez les dames, au moment où "un septième candidat chez les messieurs reste à désigner" selon la même source.

"Être élue membre du panel des joueurs de l'ITF peut-être une bonne opportunité pour faire la lumière sur les difficultés de la tournée et faire prendre conscience des inégalités existantes de notre sport.

C'est tout de même le cas de dire qu'il y a une grande marge d'amélioration dans le tennis" a réagi l'Algé-

rienne de 21 ans sur Twitter. De son côté, le président de l'ITF David Haggerty a déclaré "Nous sommes ravis que tant de joueurs de l'ITF World Tennis Tour aient participé au processus d'élection du panel de joueurs.

Dans le cadre de notre stratégie ITF2024, l'ITF s'est engagée à améliorer sa communication avec les athlètes à tous les niveaux à travers le monde.

Nous sommes impatients de travailler avec les membres élus du panel de joueurs, pour nous assurer que les opinions des joueurs sont au premier plan lors de la prise de décisions concernant le World Tennis Tour." Les élections pour ces panels, qui fourniront un forum aux joueurs pour donner leur avis sur le déroulement de la tournée, ont eu lieu entre le 28 mai et le 10 juin, avec la participation de plus de 1000 athlètes.

Le panel de tennis masculin sera présidé par Mark Woodforde et le panel de tennis féminin sera présidé par Mary Pierce.

En plus de leurs illustres carrières de joueurs, Woodforde et Pierce sont également des représentants d'athlètes au conseil d'administration de l'ITF.

CYCLISME/ STAGE DE L'UNION ARABE POUR LES COMMISSAIRES DE COURSES VTT

Les Algériens Belatrous et Chabou admis avec mention

Les Algériens Mohamed Walid Belatrous et Mohamed Chabou ont été déclarés +admis avec mention+, à l'issue d'un stage de formation pour les Commissaires des courses de vélo tout-terrain (VTT), organisé par l'Union arabe de cyclisme

(UAC) du 17 au 19 juillet 2020. Belatrous, de la Ligue de Biskra a réussi son passage avec une mention +bien+, et Chabou, de la Ligue de Jijel avec la mention +passable+ a précisé l'instance fédérale dans un communiqué.

Cette formation s'est déroulée en mode visioconférence, en raison de la pandémie de nouveau coronavirus, tout comme la précédente, ayant vu les Algériennes Hind Bensalah et Asma Bouchoucha admises également avec mention.

Bouchoucha, de la Ligue de Constantine, avait obtenu 88 points, et sa compatriote Bensalah, de la Ligue d'Alger 86, à l'issue de ce stage de formation pour les Commissaires de courses sur piste, organisé par l'UAC entre le 19 et le 22 juin 2020.

AFFAIRE IBARA "L'USMA subit les défaillances de l'ancienne direction"

Le directeur général de l'USM Alger, Abdelghani Haddi, a indiqué mardi que le club était en train de subir les "défaillances" de l'ancienne direction, au lendemain de la décision de la Fédération internationale de football (Fifa) d'interdire à l'équipe le recrutement pendant les trois prochaines périodes d'enregistrement en guise de sanction, suite à la non régularisation de la situation financière de l'ancien attaquant congolais, Prince Ibara.

"En tant que nouvelle direction, nous sommes en train de gérer le passif et l'actif.

Nous savions que l'affaire Ibara allait déboucher sur ce verdict, nous sommes en train de subir les défaillances de l'ancien bureau dirigeant.

Nous sommes obligés de payer la somme de 200.000 euros qui proviendra de notre fonds d'investissement.

Ca fait mal", a déclaré à l'APS le DG du club algérois.

Après avoir quitté l'USMA l'an dernier pour rejoindre le club de deuxième division belge, Beershot, Ibara s'était plaint à la Fifa, en réclamant une indemnité qui comporte à la fois ses arriérés et un dédommagement pour "licenciement abusif".

"Malheureusement, il y a aussi l'affaire de Mohamed Yekhlef qui remonte à la saison 2012-2013 et dont le jugement de la Fifa est attendu pour le mois d'août. Le joueur avait contracté une grave blessure, mais l'ancienne direction avait préféré résilier son contrat. Que peut-on attendre d'un joueur qui a connu un tel sort ? Bien évidemment saisir la Fifa pour réclamer ses droits.



Ne serait-ce que sur le plan humain, l'ancien bureau aurait dû le prendre en charge et le soigner, chose qui n'a pas été faite", a-t-il regretté.

"Le verdict du TAS prévu le 31 juillet"

Interrogé sur le verdict attendu du Tribunal arbitral du sport (TAS) de Lausanne (Suisse), dans l'affaire du match perdu par l'USMA sur tapis vert contre le MC Alger, Abdelghani Haddi avance la date du 31 juillet.

"Le TAS aurait dû s'être déjà prononcé sur cette affaire mais il ne l'a pas encore fait. Nous attendons le verdict pour le 31 juillet, il sera exécutoire et ne peut faire l'objet d'un recours", a-t-il souligné. L'USMA avait boycotté son derby contre le MCA en raison de sa programmation pendant une date Fifa, alors que son effectif était boycotté par l'absence de joueurs retenus en sélection militaire et de son international libyen Muaid Ellafi, convoqué en sélection de son pays.

SAISON 2019-2020

Boudina : «La consultation écrite n'a pas de base réglementaire»

Mokhtar Boudina, président de l'Observatoire national du sport, organe consultatif placé auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), a estimé mardi que la démarche initiée par la Fédération algérienne de football (FAF) de recourir à une consultation écrite pour se prononcer sur l'avenir de la saison 2019-2020 "n'avait pas de base sur le plan réglementaire".

"Cette consultation écrite n'a pas de base sur le plan réglementaire, du moment qu'elle n'est pas prévue par les statuts.

Autrement dit, elle ne peut pas avoir la force de l'assemblée générale, ni la force de la réglementation.

La démarche de la FAF est une inspiration pour élargir la discussion et demander l'avis de certains membres de l'AG pour essayer d'avoir le consensus le plus large possible.

C'est une consultation que la FAF a le droit de faire, rien ne peut l'empêcher, sauf qu'elle ne peut pas remplacer l'Assemblée générale et toutes les formes qu'elle revêt : extraordinaire ou ordinaire", a indiqué à l'APS Mokhtar Boudina.

Suite au refus du MJS d'autoriser la FAF à organiser une assemblée générale extraordinaire (AGEx) pour se prononcer sur l'avenir de la saison 2019-2020, suspendue depuis le 16 mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), l'instance fédérale a fini par recourir à une consultation écrite de ses membres. Le formulaire envoyé aux concernés propose d'abord deux choix : poursuivre ou arrêter de la saison.

Dans le cas où la seconde option est cochée, chaque membre aura à choisir

entre A, B, et C qui équivalent à : saison blanche (résultats de la saison 2019-2020 annulés), désignation des lauréats, clubs qui accèdent et ceux qui rétrogradent et enfin désignation des lauréats, des clubs qui accèdent mais sans relégation.

"La consultation écrite n'est pas prévue dans les statuts, elle ne peut pas remplacer une AG, elle donne la légitimité pour prendre une décision, mais elle ne peut en aucun cas être une forme de délibération.

Elle est initiée pour préparer le terrain à une décision qui doit être prise par le Bureau fédéral ou dans le cadre d'une AG. Elle permet d'avoir un maximum d'avis sur une question, et donc peut-être au BF de trancher soit à son niveau, ou de la soumettre à l'AG comme le permettent les articles 28 et 29 des statuts".

"Emballage médiatique"

Avant de poursuivre : "Selon le décret 14-330, la consultation est un moyen d'association, d'avoir un large consensus et de mieux discuter, c'est un bon moyen de mobiliser les gens autour d'une décision future ou une résolution.

Seulement, elle n'est pas dans la hiérarchie des dispositions réglementaires prévues dans les statuts.

Le fruit de cette consultation peut demain se transformer en assemblée générale comme une résolution, mais c'est à la FAF de voir les formes qu'elle lui sied".

Interrogé sur l'éventualité d'assister à "un léger remaniement" du système de compétition pyramidal (une Ligue 1 à 20 clubs et une division 2 de deux groupes de 18 chacun, ndlr), dans le cas où les

membres de l'AG opteraient pour le choix C, Mokhtar Boudina insiste sur le "strict respect des statuts". "Je ne peux me prononcer sur le système de compétition qui reste des prérogatives de la FAF.

Même s'il y a un nouveau système de compétition, il ne peut être pris que dans le cadre du strict respect des statuts et des règlements généraux de la FAF.

Quel que soit X, toute décision prise par le Bureau fédéral, en assemblée ou hors AG, doit être prise sur la base d'une assise juridique qui la renvoie aux règlements généraux adoptés par la FAF, pour les clubs amateurs ou professionnels, ou dans le cadre d'une AG ordinaire en respectant les délais, les formes et les procédures, sans plus".

Boudina a tenu à préciser "qu'il s'agit d'une demande exprimée par une fédération, à laquelle la tutelle a répondu, en renvoyant la FAF à ses statuts.

Il y a un emballage médiatique, chacun a interprété la chose en fonction de son angle, de son point de vue ou de sa manière de voir. Pour l'Observatoire national du sport, il s'agit d'une correspondance, de ce qu'il y a de plus normal, faite par la FAF.

La tutelle a répondu dans le strict respect des procédures et des relations entre le ministère et la fédération.

Il n'y a aucune autre interprétation à faire". L'ex-directeur des sports au MJS a présenté l'organe qu'il préside comme étant "un observatoire qui émet des avis, des recommandations et des évaluations, à la demande du ministre ou bien des instances et fédérations sportives", précisant que ces avis "ne sont pas exécutoires".

ANGLETERRE Benrahma veut jouer en Premier League avec Brentford

L'international algérien de Brentford, Saïd Benrahma a exprimé son vœu de jouer en Premier League avec son club actuel, qui dispute mercredi la dernière journée de Championship, décisive pour l'accession.

"La Premier League était toujours mon objectif et je souhaite y jouer avec Brentford", a déclaré Benrahma au Daily Mail, ajoutant que depuis son enfance, il voulait évoluer en Angleterre et regardait la Premier League, en particulier Arsenal, Manchester United et Chelsea, mais sans considérer cela comme son destin.

Auteur d'une bonne fin de saison avec des performances remarquables, l'international algérien est devenu un des joueurs les plus convoités du mercato en Angleterre, où des clubs de Premier League se sont intéressés à lui.

"J'étais vraiment flatté, mais je suis très concentré sur la promotion avec Brentford. Je ne veux pas y prêter toute mon attention. Mais, bien sûr, cela me donne confiance", a indiqué Benrahma (25 ans). L'enfant d'Aïn-Témouchent (17 buts cette saison, 8 passes décisives) a reconnu que son club actuel est derrière sa grosse progression et ses productions : "Brentford est à l'origine de ma progression. Ils m'ont donné beaucoup de confiance. Je n'étais pas très confiant quand j'étais à Nice (France), mais maintenant je le suis.

Je vais donc me battre pour aider Brentford à passer à l'étape suivante". Après l'accession de Leeds, un seul billet direct pour la Premier League reste en jeu, avant la 46e et dernière journée prévue mercredi.

West Bromwich Albion (2e, 82 pts) recevra les Queens Park Rangers (14e, 57 pts), tout comme Brentford (3e, 81 pts) qui évoluera chez lui devant la lanterne rouge, Barnsley (24e, 43 pts). A l'issue du championnat, les 3e, 4e, 5e et 6e joueront les play-offs d'accession pour l'élite. Le vainqueur ira en Premier League.

SERIE "A" ITALIENNE - MILAN AC L'Algérien Bennacer dans l'équipe-type de la semaine

Le milieu de terrain international algérien du Milan AC, Ismael Bennacer, auteur d'une belle prestation contre Bologne, lors de la 34e journée de Série "A" italienne de football, a été retenu dans l'équipe-type de la semaine..

En effet, outre son excellent travail comme milieu relayeur, le champion d'Afrique 2019 avait inscrit un des cinq buts de son équipe (5-1), et qui était son tout premier dans le Calcio cette saison.

Une équipe-type dans laquelle figurent trois autres joueurs milanais, à savoir : Calhanoglu, Saelemaekers et Calabria, auteurs eux aussi d'une très belle prestation au cours de cette 34e journée.

Une nouvelle consécration donc pour l'Algérien de 22 ans, qui par son bon rendement ne cesse d'épater le monde du football, et ce, depuis son retour d'Egypte, où il fut sacré champion d'Afrique des nations l'été dernier.

TRANSFERT

Le FC Barcelone vise Di Maria

Le FC Barcelone qui désire renforcer son effectif en vue de la saison prochaine, souhaite passer à l'offensive et recruter le joueur du Paris Saint Germain, l'international argentin, Angel Di Maria, rapporte mercredi le site spécialisé le10sport.

"Compte tenu de l'âge d'Angel Di Maria (32 ans) et de sa situation, le Barça estimerait qu'il pourrait parvenir à ses fins sans déboursier un montant trop onéreux, mais aucune démarche concrète n'a pour le moment été entamée", a écrit le site spécialisé.

Selon la même source, le PSG n'est pas opposé au départ de l'international argentin, actuellement sous contrat jusqu'en 2021.

Vers le report de la reprise du championnat d'Egypte

La reprise du championnat d'Egypte de football, initialement prévue début août risqué d'être ajournée, après l'annonce de 18 cas positifs au Coronavirus (Covid-19) dans une équipe, a rapporté la presse locale.

Les 18 nouveaux cas de joueurs et responsables contaminés sont issus du club d'Al Entag El Harby qui a confirmé l'état de fait dans son effectif.

Il s'agit entre autres, du manger général du club, Mokhtar Mokhtar, alors que presque les autres sont des joueurs. Aussitôt les cas positifs confirmés, toute l'équipe a été mis à l'arrêt complet pour les deux prochaines semaines.

Ces nouvelles contaminations viennent s'ajouter à celles confirmées chez le club de Talae El Gish qui a annoncé le cas de son attaquant Amr Gamal. D'ailleurs, le match amical d'application programmé contre le Zamalek est annulé.

De son côté, le club d'Alexandrie qui a affronté Smouha dimanche, a confirmé, après le match, deux cas positifs de contamination en son sein.

Il s'agit du Burkinabé Mohammed Koffi et l'Ougandais Derrick Nsibambi. Selon les médias locaux, la Fédération égyptienne de football (EFF) devra reporter la reprise du championnat à l'arrêt depuis mars dernier et exiger plus d'assurance de sécurité sanitaire des clubs engagés. Al Ahly occupait la tête du classement avec 43 points avant la suspension du championnat à la 18e journée, devant Al Mokawiloon 33 pts et Assyout Sport (32 pts). Le Zamalek n'est que 4e avec 31 points et deux matchs en moins.

Le Championnat chinois va redémarrer après une vaste campagne de tests

Le Championnat de Chine, à l'arrêt depuis cinq mois en raison de la pandémie du nouveau coronavirus, pourra redémarrer samedi, après une vaste campagne de tests auprès de ses différents acteurs et dont aucun ne s'est avéré positif, selon la Ligue chinoise de football (CSL).

En effet, sur un total de 1.870 tests dans le monde du football, incluant joueurs et membres des encadrements techniques des clubs, aucun n'est positif. Pendant la période d'arrêt de la Super League, qui aurait dû débiter le 22 février, chaque joueur s'est soumis à un test une fois par semaine, précise l'agence de presse locale, Chine Nouvelle. Pour des raisons sanitaires, les 16 équipes du championnat seront divisées en deux groupes, et joueront seulement dans deux endroits : la cité portuaire de Dalian (nord-est) et la ville de Suzhou, près de Shanghai (est).

Leurs effectifs, logés dans chacune des deux villes dans un seul et même hôtel, ont en outre été soumis à un régime de confinement très strict, avec interdiction de rencontrer leurs proches pendant les deux premiers mois.

APS

LIGUE 1

«Benchaâ réintégrera les rangs de l'USMA à la fin de son prêt»

L'attaquant international algérien de l'USM Alger, Zakaria Benchaâ, prêté jusqu'à la fin de la saison au Club sportif Sfaxien (Tunisie), réintégrera les rangs des "Rouge et Noir" à la fin de son prêt, a annoncé mardi soir le Directeur général de la formation algéroise, Abdelghani Haddi, dans une déclaration au site officiel du club.

Un démenti catégorique donc aux rumeurs qui ont circulé dernièrement et ayant fait état d'une décision du CS Sfaxien d'engager définitivement l'Oranais de 23 ans après son rendement jugé satisfaisant.

"Le CS Sfaxien n'a pas activé l'option d'achat pour Benchaâ, et même du côté de l'USMA, il n'a pas été question d'un transfert définitif.

Donc, tout ce qui a été dit dernièrement n'est que pure spéculation", a encore précisé le DG des "Rouge et Noir".

Haddi a fait savoir par ailleurs que l'USMA "attend toujours de recevoir la

somme de 50.000 euros que lui doit le CS Sfaxien pour le prêt de Benchaâ".

Mais d'après lui, les dirigeants du club tunisien ont pris attache dernièrement avec leurs homologues algérois pour demander le numéro de compte sur lequel ils pourront transférer la somme indiquée. Un renfort financier relativement important qui devrait sou-



lager la direction algéroise en ces temps de crise, car confrontée à plusieurs dépenses imprévues au cours des derniers jours, notam-

ment les arriérés de certains anciens joueurs, comme l'attaquant congolais Prince Ibara et le latéral gauche Mohamed Yekhlif.

MLS

L'Algérien Taïder (Impact Montréal) encore décisif

L'international algérien Saphir Taïder a été encore une fois décisif en Ligue nord-américaine de football (MLS), avec l'Impact Montréal, vainqueur de DC United (1-0), mardi soir lors du dernier match de la phase de groupes du tournoi disputé à huis clos dans la "bulle" d'Orlando.

Taïder a marqué l'unique but de la rencontre pour l'Impact Montréal

à la 31e minute sur un tir puissant de 35 mètres, dévié par un défenseur.

Déjà la semaine dernière, le milieu de terrain algérien avait été l'auteur d'un doublé contre Toronto.

Avec sa réalisation face à DC United, Taïder aura inscrit 3 buts en MLS cette saison en seulement 5 matchs (4 en 7 rencontres toutes compétitions confondues).

La victoire de l'Impact Montréal lui a permis de terminer la phase de poules en 3e position du groupe C.

Taïder et ses coéquipiers doivent attendre les résultats des autres groupes pour savoir s'ils sont qualifiés pour le prochain tour comme l'un des 4 meilleurs troisièmes des six poules.

LIGUE DES CHAMPIONS

Le TP Mazembe et le Raja Casablanca sanctionnés financièrement

La commission de discipline de la Confédération africaine de football a infligé une amende de 10.000 dollars aux clubs du TP Mazembe (RD Congo) et du Raja Casablanca (Maroc), suite aux incidents survenus lors des quarts de finale retour de la Ligue des champions

d'Afrique, le 7 mars dernier à Lubumbashi. Le club congolais a écopé de cette amende pour "défaut de sécurité lors du match" et la formation marocaine est sanctionnée "pour comportement malheureux de ses joueurs ce qui a incité la violence chez les supporters du

TP Mazembe" a précisé la CAF sur son site internet officiel. La commission de discipline a également levé la suspension provisoire du joueur du Raja Iliass Hadad, qui pourra disputer avec son équipe, la demi-finale de la ligue des champions face au Wydad Casablanca, en sep-

tembre prochain. Le match des quarts de finale retour, remporté 1-0 par les Rajaouis (2-0 à l'aller), avait été émaillé de scènes de violences. Des heurts ont éclaté en fin de match et les supporters du TP Mazembe s'en sont pris aux joueurs marocains.

LIGUE 1 TUNISIENNE (17e JOURNÉE)

Reprise du championnat les 1er et 2 août

Le championnat de Tunisie de la ligue 1 du football professionnel reprendra ses droits samedi 1er et dimanche 2 août avec le déroulement de la 17e journée, après une longue

suspension depuis le 16 mars dernier, en raison de la pandémie de coronavirus, a annoncé la fédération tunisienne de football (FTF).

Les championnats des autres ligues

débiteront le 31 octobre ajoute la FTF, soulignant que les matches de la Coupe de Tunisie seront fixés ultérieurement. Toutes les rencontres ont été programmées à huis clos.

ANGLETERRE

Manchester City ne laisse aucune chance à Watford

Manchester City, assuré de finir vice-champion d'Angleterre derrière Liverpool, n'a laissé aucune chance à Watford, le club autrefois présidé par le chanteur Elton John qui cherche à se maintenir en Premier League mais a subi une sévère défaite (4-0) mardi lors de la 37e journée.

A la pause, City menait déjà 2-0 grâce à deux buts de Raheem Sterling: le premier après un centre raté de Kyle Walker, quand l'international anglais s'est retrouvé tout seul dans la sur-

face de réparation et a pris le temps d'ajuster un puissant tir du droit, sous la transversale de Ben Foster.

Le deuxième sur penalty (40e), après une faute de Will Hughes, et en deux temps car Foster a d'abord repoussé, superbement, le tir initial de Sterling. C'était le 19e but de Sterling cette saison. A la reprise, les Citizens ont continué à dérouter, avec 75% de possession de balle, en moyenne, et Foster, gardien international de Watford et le plus actif d'Angleterre en nom-

bre total d'arrêts, a continué son festival d'interventions désespérées pour éviter que le score s'alourdisse. Mais en vain, face à une telle armada. Comme quand Kevin de Bruyne a idéalement servi Sterling, qui a tiré sur Foster. Hélas pour Watford, le jeune Phil Foden, 20 ans, avait bien suivi et il a marqué du gauche (63e).

Puis Sterling est sorti, ravi de sa soirée et de son doublé.

L'avalanche a continué, à cause d'un de Bruyne intenable. Sur coup franc, le

Belge a posé le ballon sur la tête d'Aymeric Laporte. La tête bien croisée du Français a laissé Foster sans réaction, pour une fois (66e).

Dans la lutte pour éviter la relégation, cette lourde défaite a relancé Aston Villa, qui reçoit Arsenal en soirée.

Les joueurs de Birmingham, 18e à trois points de Watford, mais avec désormais la même différence de buts (-27), ont la possibilité de les rejoindre avant la 38e et dernière journée de Premier League.

Arsenal dit adieu à l'Europe !

La bien mauvaise saison d'Arsenal en Premier League est déjà finie puisque la formation de Mikel Arteta, battue par Aston Villa (1-0), ne pourra pas décrocher de qualification en Ligue Europa lors de la dernière journée du championnat, dimanche. Après avoir créé la sensation en éliminant Manchester City (2-0) en demi-finales de la FA Cup, samedi dernier, et ce dans la foulée d'une victoire contre le champion Liverpool (2-1), Arsenal est complètement retombé dans ses travers. Mardi soir, les Gunners ont été battus sur le terrain d'Aston Villa, dans le cadre de l'avant-dernière journée de Premier League.



LE MHSC S'INTÉRESSE À LORIS KARIUS !

Après deux saisons en prêt du côté du Besiktas, Loris Karius est de retour à Liverpool. Toutefois, l'Allemand de 27 ans, titulaire il y a encore deux ans dans les cages des Reds, ne devrait pas rester aux abords de la Mersey et se chercherait une porte de sortie. Apparu à 67 reprises en deux saisons avec les Turcs, le portier n'a pas voulu continuer à Istanbul et a mis fin à sa période de prêt. D'après la BBC, Montpellier, en quête d'un portier cet été après le départ de Geronimo Rulli, aurait exprimé son intérêt pour signer Loris Karius. Pour le moment, le MHSC n'a fait aucune offre au joueur, qui avait rejoint les Reds en provenance de Mayence pour 4,7 millions de livres (un peu plus de 5M d'euros) en 2016. À noter que l'option d'achat prévue dans le prêt à Besiktas était fixée à 6 millions d'euros.

ADAMA TRAORÉ LE PRIX EXORBITANT RÉCLAMÉ PAR WOLVERHAMPTON

Wolverhampton a fixé le prix pour Adama Traoré et celui-ci devrait repousser les quelques prétendants.

Le but était certainement de repousser tous les prétendants en faisant comprendre qu'il faudra déboursier un gros chèque pour s'offrir l'ailier. Wolverhampton a fixé le prix pour Adama Traoré. Pour s'offrir l'Espagnol, il faudra déboursier près de 150 millions d'euros. C'est en tout cas le prix réclamé par les dirigeants des Wolves selon le Sunday Times. Un prix que très peu d'équipes en Europe peuvent se permettre de mettre sur la table, sans doute de quoi repousser tout le monde et conserver son joueur. Cette saison, Adama Traoré est incontestablement l'une des révélations de cette Premier League. Arrivé chez les Wolves en 2018, l'ailier a vraiment explosé cette saison. Avec ses neuf passes décisives, il est le cinquième meilleur passeur de la ligue à hauteur de joueurs comme Mohamed Salah ou Riyad Mahrez. Il a grandement contribué à la bonne saison de Wolverhampton. Les rumeurs de transferts l'envoyaient à Manchester City ou à Liverpool, mais nul doute que le prix demandé devrait refroidir les ardeurs de nombreux prétendants.



STEFANO PIOLI PROLONGE ET RESTE L'ENTRAÎNEUR DE L'AC MILAN

Annoncé proche d'un départ, Stefano Pioli a finalement prolongé son contrat du côté de l'AC Milan. Annoncé sur le départ et proche d'être remplacé par Ralf Rangnick, Stefano Pioli va rester l'entraîneur de l'AC Milan. En effet, le club a annoncé

quelque peu à la surprise générale être parvenu à un accord avec le technicien transalpin pour une prolongation de contrat de deux ans, soit jusqu'en juin 2022.

Mbappé : «Je serai au PSG la saison prochaine»

Le Français Kylian Mbappé a confirmé auprès de beIN Sports qu'il allait rester au Paris Saint-Germain au moins une saison de plus. Le joueur tant désiré par le Real Madrid a fermé la porte à un départ cet été. La situation économique tendait de toute évidence vers un mercato sans gros transferts, et les Madristas avaient déjà bien compris que Florentino Perez ne ferait pas de folies dans le sens des arrivées. Mbappé, 21 ans, a tout de même tenu à annoncer qu'il allait continuer son aventure à Paris : « Je suis là. Je suis dans le projet pour une quatrième année. Les cinquante ans du club, c'est une année importante aux yeux du club, des supporters, de tout le monde, donc je serai là quoi qu'il arrive. Je vais essayer de ramener des trophées avec l'équipe et de donner le meilleur de moi-même », a déclaré l'attaquant du PSG.



Le Benfica songerait à Islam Slimani

De retour dans l'effectif de Leicester City à l'issue d'un prêt d'une saison à Monaco, Islam Slimani figurerait sur les tablettes d'un club portugais de premier plan. L'attaquant algérien susciterait la convoitise du Benfica Lisbonne, si l'on se réfère aux informations du journal A Bola. Le footballleur de 32 ans ferait partie des cibles offensives de l'entraîneur Jorge Jesus, qui a fait son retour sur le banc de l'écurie lisboïte. Les deux hommes s'étaient côtoyés du côté du Sporting Portugal. Auteur avec l'ASM de 9 buts en 19 matches toutes compétitions confondues lors de l'exercice 2019-2020, Islam Slimani intéresserait également Lille, désireux de renforcer son secteur offensif pour pallier aux départs de Loïc Rémy et Victor Osimhen.



CÉLÉBRATION DE L'AÏD EL ADHA

Ce sera le vendredi 31 juillet (ministère des Affaires religieuses)

L'Aïd El Adha sera célébré le vendredi 31 juillet, a indiqué mardi le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs dans un communiqué. "Le mercredi 22 juillet 2020 coïncidera avec le 1er Dhou el Hidja 1441 de l'hégire et le rassemblement sur le Mont Arafat interviendra le jeudi 9 Dhou el Hidja, correspondant au 30 juillet", a précisé le communiqué ajoutant que "l'Aïd El Adha sera célébré le vendredi 10 Dhou el Hidja correspondant au 31 juillet". Rappelant aux fidèles la tradition du Prophète (QSSSL) d'observer le jeûne le jour de Arafat, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs adresse ses meilleurs vœux à tout le peuple algérien, priant Le Tout-puissant de combler chaque année la nation musulmane de sa bénédiction. Le ministère exhorte, par ailleurs, les citoyens au respect "des mesures de prévention sanitaires, notamment la distanciation sociale et le port des masques" en vue d'endiguer la propagation du coronavirus (Covid-19), a conclu le communiqué.

CRISE EN LIBYE

Boukadoum depuis Moscou : "les canons ne peuvent être une solution à la crise libyenne"

Le chef de la diplomatie algérienne, Sabri Boukadoum a affirmé mercredi à Moscou (Russie) que "les chars et les canons ne pouvaient être une solution à la crise libyenne" qui doit "plutôt être réglée par le dialogue et le retour à la table des négociations".

"Les chars et les canons ne peuvent être une solution à la

crise libyenne mais plutôt par le dialogue et un retour à la table des négociations", a déclaré M. Boukadoum, lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue russe, Sergueï Lavrov. A ce titre, M. Boukadoum a fait savoir que l'Algérie et la Russie ont convenu de renforcer leurs concertations sur ce dossier.



Libye : Lavorv appelle à un cessez-le-feu immédiat

Le chef de la diplomatie russe, Sergueï Lavorv a appelé, mercredi à Moscou, à un cessez-le-feu immédiat et à la suspension de tous les combats en Libye pour pouvoir lancer un dialogue national politique inclusif de sortie de crise.

"Nous avons mis l'accent lors de nos contacts avec l'ensemble des parties libyennes, les pays voisins de la Libye ainsi que les autres pays et acteurs internatio-

naux, sur la nécessité d'un cessez-le-feu et d'une suspension de tous les combats comme première étape avant de relancer l'action de la commission mixte 5+5 et d'engager le dialogue politique national inclusif avec la participation de toutes les régions libyennes", a fait savoir M. Lavorv lors d'une conférence de presse conjointe avec le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum. "Ce processus a pour

objectif de rétablir la souveraineté de la Libye et de recouvrer l'unité et l'intégrité des territoires libyens", a-t-il souligné. Par ailleurs, M. Lavorv a réitéré l'engagement de la Russie et de l'Algérie à la mise en œuvre des conclusions de la conférence de Berlin approuvées par le Conseil de sécurité, réfutant l'existence d'une feuille de route algéro-russe pour le règlement de la crise libyenne.

BEM-BAC 2020

Le protocole des mesures de prévention dans les centres d'examen dévoilé

Le ministère de l'Education nationale a dévoilé mercredi le protocole spécial, approuvé par le comité scientifique de suivi de l'évolution de la Covid-19, portant mesures de prévention à mettre en place au sein des centres de déroulement des examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du Baccalauréat session 2020.

Elaboré par des experts et des professionnels, ce protocole, dont une copie est parvenue à l'APS, prévoit la désignation d'un chef adjoint, dans chaque centre de déroulement, pour s'occuper de l'aspect préventif et sanitaire durant la période des examens du BEM et du BAC, prévus septembre prochain. A signaler que le protocole en question inclut plusieurs mesures de prévention à appliquer au sein des centres de déroulement. Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout s'était enquis, lors de ces visites d'inspection, des travaux des groupes de travail qui veillaient sur l'élaboration de ce document au siège de l'Office national des examens et concours (Onc) à Kouba.

Le protocole prévoit la stérilisation et la désinfection de toutes les structures relevant du centre de déroulement des examens, avant son ouverture et la fermeture des locaux et structures non exploités, tout en s'assurant de la disponibilité des four-

nitures médicales nécessaires et de la désinfection des bâches à eau. Pour ce qui est des mesures préventives à l'intérieur des classes, le document fait état d'une disposition des tables et chaises de manière à assurer le respect de la distanciation physique à l'intérieur de la salle, de plus d'un mètre entre les candidats, tout en s'assurant de la disponibilité de bavettes, de thermomètres à infrarouge portatifs, de sacs en plastique et de bacs à ordures, en nombre et quantités suffisants. Le document exige de mettre à disposition, les solutions hydro-alcooliques (SHAL) en quantité suffisante à l'entrée du centre et en salle de travail, à la portée aussi bien des candidats que des encadreurs, avec la nécessité de mettre à disposition, l'eau et le savon liquide dans les sanitaires et les structures de santé.

Autres mesures prévues, la mise en place de pancartes et bandes colorées, la pose d'une peinture et d'un marquage de couleur au sol et de barrières physiques à même d'assurer le respect de la distanciation physique entre les candidats, ainsi que l'affichage et le placardage des affiches et guides-pratiques contenant des signes de sécurité, mesures préventives et sanitaires ainsi que mesures et gestes devant être observés. Soucieux de la sécurité de tous du-

rant les jours du déroulement des épreuves, le ministère de l'Education nationale veillera au nettoyage quotidien et la désinfection des salles après les épreuves de matin et de l'après-midi ainsi qu'à la restriction de l'utilisation des climatiseurs, sauf en cas de nécessité. Le document dévoilé par le ministère évoque également la nécessité de respecter la distanciation sociale d'au moins un mètre entre les candidats et la prise de toutes les dispositions nécessaires pour l'application de cette procédure à l'entrée et à la sortie, dans les cours et les couloirs ainsi qu'à l'intérieur des salles d'examen, tout en empêchant l'entrée de toute personne non autorisée aux centres d'examen.

Le protocole de santé a aussi fait obligation à tout un chacun de porter les masques de protection, d'aseptiser les enveloppes des sujets avant leur ouverture et de demander aux enseignants de se laver les mains avant de distribuer et de récupérer les feuilles d'examen après la fin de chaque épreuve.

Par ailleurs, les dispositions du protocole obligent les responsables des centres de placer des lingettes antiseptiques pour les chaussures à l'entrée principale du centre, d'assurer l'hygiène et la désinfection permanente des sanitaires et d'ouvrir les

fenêtres des salles pour assurer une aération naturelle. Dans le cas où une température supérieure à 37 ou un symptôme (toux, rhume, éternuements...) sont enregistrés à l'intérieur du centre, les procédures font obligation au responsable chargé de l'aspect préventif et sanitaire de rassurer le candidat, de ne pas empêcher le bon déroulement de l'accueil, d'effectuer un examen immédiat et diagnostiquer les cas éventuels en isolant le candidat dans une salle prévue à cet effet afin de lui permettre de passer l'examen.

Outre les dispositions sanitaires, le protocole insiste sur l'affectation d'encadreurs des deux sexes en vue de contrôler les candidats par le biais d'un détecteur de métaux, en plus des fouilles manuelles et du retrait de tous les moyens et dispositifs de communication électroniques ainsi que des documents non autorisés. A noter qu'un autre protocole de prévention a été également élaboré au profit des candidats aux épreuves de l'éducation physique et sportive (EPS).

Ce document assure l'intégrité et la santé des élèves, compte tenu des risques pouvant être occasionnés par le contact entre eux, ou encore suite à l'utilisation des mêmes outils qu'exigent certaines disciplines de cette matière.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Destruction d'une bombe de confection artisanale à Aïn Defla

Une (01) bombe de confection artisanale a été détruite, mardi à Aïn Defla, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a découvert et détruit également divers outils et produits servant dans la confection des explosifs, indique mercredi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et dé-

truit, le 21 juillet 2020, une (01) bombe de confection artisanale, divers outils et produits servant dans la confection des explosifs, ainsi que des denrées alimentaires et des effets vestimentaires et de couchage, et ce, lors d'une opération de fouille et de ratissage menée à Aïn Defla en 1ère Région militaire", précise le MDN. Selon la même source, neuf (09) narcotrafiquants ont été arrêtés à Tlemcen en 2e Région militaire par

un détachement combiné de l'ANP qui a saisi également dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, (9156) comprimés psychotropes, quatre (04) véhicules touristiques et une somme d'argent s'élevant à (209) millions de centimes. A Béjaïa, en 5e Région militaire, des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé un (01) individu à bord d'un (01) camion chargé de (12960) unités de dif-

férentes boissons, ajoute-t-on. Par ailleurs, (18) personnes ont été arrêtées à Bordj Badji Mokhtar (6ème Région militaire) par un détachement de l'ANP et huit (08) véhicules tout-terrain, cinq (05) groupes électrogènes, ainsi que trois (03) marteaux piqueurs servant dans des opérations d'orpaillage illicite ont été saisis, alors que (25) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à In Guezzam.

Onze casemates pour terroristes et 6 bombes artisanales détruites à Aïn Defla, Médéa et Béjaïa

Onze (11) casemates pour terroristes, six (06) bombes de confection artisanale ainsi que des denrées alimentaires et des médicaments ont été découvertes et détruites lors d'opérations distinctes de fouille et de ratissage menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Aïn Defla,

Médéa et Béjaïa, indique mardi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont découvert et détruit, le 20 juillet 2020, onze (11) casemates pour terroristes, six (6) bombes de confection artisanale ainsi que des denrées alimen-

taires et des médicaments, et ce, lors d'opérations distinctes de fouille et de ratissage menées à Aïn Defla, Médéa en 1ère Région militaire et Béjaïa en 5ème Région militaire", précise la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP

ont intercepté, à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar en 6e Région militaire, "huit (8) individus et saisi un (1) véhicule tout-terrain, trois (3) groupes électrogènes et trois (3) marteaux piqueurs servant dans des opérations d'orpaillage illicite". Par ailleurs, un détachement de l'ANP a saisi, en coordination avec les

services des Douanes, à Ouargla en 4ème Région militaire, "12.120 unités d'articles pyrotechniques", relève le communiqué, ajoutant que des Garde-côtes ont déjoué, à Oran en 2e Région militaire, "une tentative d'émigration clandestine de douze (12) individus à bord d'une embarcation de construction artisanale".